

NUMÉRO 69

NOVEMBRE 2024

constructif

Sobres ?

Des contributions
plurielles aux grands
débats de notre temps

www.constructif.fr



constructif



www.constructif.fr

Retrouvez l'intégralité des numéros en téléchargement sur le site Internet.

Convaincue que les acteurs de la société civile ont un vrai rôle à jouer dans les grands débats de notre temps, et prenant acte de la rareté des publications de réflexion stratégique dans l'univers entrepreneurial, **la Fédération Française du Bâtiment a pris l'initiative de publier la revue *Constructif*.**

Depuis 2002, avec comme unique parti pris le pluralisme des opinions, *Constructif* offre une tribune où s'expriment librement la richesse et la diversité des analyses, des expériences et des approches dans les champs économique, politique et social.

En donnant la parole à des acteurs de terrain autant qu'à des chercheurs de disciplines et d'horizons multiples, *Constructif* a l'ambition de contribuer à fournir des clés pour mieux identifier les enjeux mais aussi les mutations et les ruptures d'aujourd'hui et de demain.

Diffusée trois fois par an auprès d'un public de plus de 5000 décideurs, reproduite intégralement sur Internet, *Constructif* offre au lecteur des éclairages toujours divers pour l'aider à nourrir sa réflexion, à prendre du recul et à faire des choix en prise avec les grands enjeux collectifs.

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Olivier SALLERON

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Séverin ABBATUCCI

RÉDACTEUR EN CHEF

Julien DAMON



Dépôt légal : novembre 2024

Éditeur : Fédération Française du Bâtiment – 9, rue La Pérouse, 75784 Paris Cedex 16

Tél. : 01 40 69 51 82 - Fax : 01 40 69 57 88



1

Les nécessités de la sobriété

- 5 Nécessités vitales et sobriété radicale
Henry David Thoreau
- 9 Sobriété, modération et juste milieu
Olivier Battistini
- 13 La sobriété heureuse dans la mystique chrétienne
Jérôme Cordelier
- 16 De quoi la sobriété est-elle aujourd'hui le nom ?
Guénaëlle Gault
- 23 Nature et sobriété
Dominique Bourg
- 26 L'âge des puissances sobres
Emmanuel Hache
- 29 La sobriété en Europe : de l'impasse morale au projet politique
Xavier Desjardins et David Djaïz



2

Ingéniosité de la sobriété

- 33 Quand les consommateurs consomment durablement
Julie Madon
- 37 Raisonner en analyse du cycle de vie
Bruno Peupartier
- 41 Société de longévité, société de frugalité
Serge Guérin
- 44 Les débats autour de la sobriété foncière
Laurent Rieutort
- 48 Pour une sobriété systémique
Philippe Bihoux
- 51 Mais comment planifier la sobriété ?
Philippe Estèbe
- 55 Des matériaux plus frugaux pour des bâtiments plus sobres
Catherine Guerniou

AVANT-
PROPOS



© Arthur Maia

Pour une sobriété constructive

Devenue l'objectif éminent de l'action publique, la sobriété irrigue tous les pans de la société. Face aux ébriétés carbonées, les appels à davantage de frugalité mobilisent, collectivement, les pouvoirs publics et les entreprises, et, individuellement, tout un chacun. Dans les faits, les stratégies et les pratiques de sobriété mêlent petits gestes du quotidien et réalisations d'envergure, révision des pratiques habituelles et mutations technologiques, accomplissements vertueux mais aussi mauvais exemples survenus.

Les agissements sobres visent, essentiellement, à la limitation de l'exploitation des ressources. Le sujet commande des innovations qui vont de l'échelle de l'immédiate proximité à des dimensions géopolitiques relatives à la puissance des nations.

La longue expérience et les exigences réaffirmées du secteur du bâtiment rappellent que la sobriété ne procède pas d'une austérité forcée. S'adapter, pour être économe de la nature tout en répondant aux besoins les plus importants, constitue un trait d'identité d'une profession ancrée dans la réalité et ouverte au changement.

À l'heure où les postures idéologiques alimentent l'ivresse des controverses, ce volume de *Constructif* se consomme sans modération.

Olivier Salleron

Président

de la Fédération Française du Bâtiment



www.constructif.fr

Retrouvez l'intégralité des
numéros en téléchargement
sur le site Internet.



Les nécessités de la sobriété

5 **Nécessités vitales et sobriété radicale**

Henry David Thoreau

9 **Sobriété, modération et juste milieu**

Olivier Battistini

13 **La sobriété heureuse dans la mystique chrétienne**

Jérôme Cordelier

16 **De quoi la sobriété est-elle aujourd'hui le nom ?**

Guénaëlle Gault

23 **Nature et sobriété**

Dominique Bourg

26 **L'âge des puissances sobres**

Emmanuel Hache

29 **La sobriété en Europe : de l'impasse morale au projet politique**

Xavier Desjardins et David Djaïz

Henry David Thoreau

Nécessités vitales et sobriété radicale

Écrivain et essayiste américain passé par l'université Harvard et par la vie solitaire dans les bois, Henry David Thoreau (1817-1862) a fait l'expérience d'une existence simple, réduisant ses besoins aux strictes nécessités. Il en tire *Walden ou la vie dans les bois* (1854), un ouvrage dont l'impact fut retentissant, en particulier sur la pensée écologique. Appelant à se défier du superflu et du luxe, il considère que la sagesse consiste à se contenter du nécessaire.

Il ne serait pas sans avantage de mener une vie primitive et de frontière, quoique au milieu d'une civilisation apparente, quand ce ne serait que pour apprendre en quoi consiste le grossier nécessaire de la vie et quelles méthodes on a employées pour se le procurer ; sinon de jeter un coup d'œil sur les vieux livres de comptes des marchands afin de voir ce que c'était que les hommes achetaient le plus communément dans les boutiques, ce dont ils faisaient provision, c'est-à-dire ce qu'on entend par les plus grossières épiceries. Car les améliorations apportées par les siècles n'ont eu que peu d'influence sur les lois essentielles de l'existence de l'homme : de même que nos squelettes, probablement, n'ont pas à se voir distingués de ceux de nos ancêtres.

Par les mots « nécessaire de la vie », j'entends tout ce qui, fruit des efforts de l'homme, a été dès le début, ou est devenu par l'effet d'une longue habitude, si important à la vie humaine qu'il se trouvera peu de gens, s'il se trouve quiconque, pour tenter jamais de s'en passer, que ce soit à cause de vie sauvage, de pauvreté ou de philosophie.

Pour maintes créatures il n'existe en ce sens qu'un seul nécessaire de la vie - le Vivre. Pour le bison de la prairie, cela consiste en quelques pouces d'herbe tendre, avec de l'eau à boire ; à moins qu'il ne recherche le Couvert de la forêt ou l'ombre de la montagne. Nul représentant de la gent animale ne requiert plus que le Vivre et le Couvert. Les nécessités de la vie pour l'homme en ce climat peuvent, assez exactement, se répartir sous les différentes rubriques de Vivre, Couvert, Vêtement et Combustible ; car il faut attendre que nous nous les soyons assurés pour aborder les vrais problèmes de la vie avec liberté et espoir de succès.

L'homme a inventé non seulement les maisons, mais les vêtements, mais les aliments cuits ; et il se peut que de la découverte accidentelle de la chaleur produite par le feu, et de l'usage qui en est la conséquence, luxe pour commencer, naquit la présente nécessité de s'asseoir près de lui. Nous voyons les chats et les chiens acquérir la même seconde nature. Grâce à un Couvert et à un Vêtement convenables nous retenons légitimement notre chaleur interne ; mais avec un excès de ceux-là, ou de Combustible, c'est-à-dire avec une chaleur externe plus grande que notre chaleur interne, ne peut-on dire que commence proprement la cuisine ? Darwin, le naturaliste, raconte à propos des habitants de la Terre de Feu, que dans le temps où ses propres compagnons, tous bien vêtus et assis près de la flamme, étaient loin d'avoir trop chaud, on remarquait, à sa grande surprise, que ces sauvages nus, qui se tenaient à l'écart, « ruisselaient de sueur pour se voir de la sorte rôtis ». De même, nous dit-on, le Néo-Hollandais va impunément nu, alors que l'Européen grelotte dans ses vêtements. Est-il impossible d'unir la vigueur de ces sauvages à l'intellectualité de l'homme civilisé ? Suivant Liebig, le corps de l'homme est un fourneau, et les vivres, l'aliment qui entretient la combustion dans les poumons. En temps froid nous mangeons davantage, et moins en temps chaud. La chaleur animale est le résultat d'une combustion lente ; est-elle trop rapide que se produisent la maladie et la mort ; soit par défaut d'aliment, soit par vice de tirage, le feu s'éteint. Il va sans dire que la chaleur vitale n'a pas à

se voir confondue avec le feu; mais trêve d'analogie. Il apparaît donc, d'après le tableau qui précède, que l'expression « vie animale » est presque synonyme de l'expression « chaleur animale »; car tandis que le Vivre peut être considéré comme le Combustible qui entretient le feu en nous - et le Combustible ne sert qu'à préparer ce Vivre ou à accroître la chaleur de nos corps par addition venue du dehors - le Couvert et aussi le Vêtement ne servent qu'à retenir la chaleur ainsi engendrée et absorbée.

La grande nécessité, donc, pour nos corps, est de se tenir chauds, de retenir en nous la chaleur vitale. Que de peine, en conséquence, nous prenons à propos non seulement de notre Vivre, et Vêtement, et Couvert, mais de nos lits, lesquels sont nos vêtements de nuit, dépouillant nids et gorges d'oiseaux pour préparer ce couvert à l'intérieur d'un couvert, comme la taupe a son lit d'herbe et de feuilles au fond de son terrier. Le pauvre homme est habitué à trouver que ce monde en est un bien froid; et au froid non moins physique que social rattachons-nous directement une grande partie de nos maux. L'été, sous certains climats, rend possible à l'homme une sorte de vie paradisiaque. Le Combustible, sauf pour cuire son Vivre, lui devient alors inutile, le soleil est son feu, et beaucoup parmi les fruits se trouvent suffisamment cuits par ses rayons; tandis que le Vivre, en général plus varié, se procure plus aisément, et que le Vêtement ainsi que le Couvert perdent totalement ou presque leur utilité.

Au temps présent, et en ce pays, si j'en crois ma propre expérience, quelques ustensiles, un couteau, une hache, une bêche, une brouette, etc., et pour les gens studieux, lampe, papeterie, accès à quelques bouquins, se rangent immédiatement après le nécessaire, comme ils se procurent tous à un prix dérisoire. Ce qui n'empêche d'aucuns, non des plus sages, d'aller de l'autre côté du globe, dans des régions barbares et malsaines, se consacrer des dix ou vingt années au commerce en vue de pouvoir

vivre - c'est-à-dire se tenir confortablement chauds - et en fin de compte mourir dans la Nouvelle-Angleterre.

Les luxueusement riches ne se contentent pas de se tenir confortablement chauds, mais s'entourent d'une chaleur contre nature; comme je l'ai déjà laissé entendre, ils se font cuire, cela va sans dire, à la mode.

Le luxe, en général, et beaucoup du soi-disant bien-être non seulement ne sont pas indispensables, mais sont un obstacle positif à l'ascension de l'espèce humaine. Au regard du luxe et du bien-être, les sages ont de tout temps mené une vie plus simple et plus

frugale que les pauvres. Les anciens philosophes, chinois, hindous, persans et grecs, représentent une classe que pas une n'égala en pauvreté pour ce qui est des richesses extérieures, ni en richesse pour ce qui est des richesses intérieures. Nous ne savons pas grand-chose sur eux. Il est étonnant que nous sachions d'eux autant que nous faisons.

La même remarque peut s'appliquer aux réformateurs et bienfaiteurs plus modernes de leur race. Nul ne peut se dire impartial ou prudent observateur de la vie humaine, qui ne se place sur le terrain avantageux de ce que nous appellerons la pauvreté volontaire. D'une vie de luxe le fruit est luxure, qu'il s'agisse d'agriculture, de commerce, de littérature ou d'art. Il y a de nos jours des professeurs de philosophie, mais pas de philosophes. Encore est-il admirable de professer pour quoi il fut jadis admirable de vivre. Être philosophe ne consiste

pas simplement à avoir de subtiles pensées, ni même à fonder une école, mais à chérir assez la sagesse pour mener une vie conforme à ses préceptes, une vie de simplicité, d'indépendance, de magnanimité et de confiance. Cela consiste à résoudre quelques-uns des problèmes de la vie, non pas en théorie seulement, mais en pratique. Le succès des grands savants et penseurs, en général, est un succès de courtisan, ni



Poète et philosophe, précurseur et référence phare de l'écologie, Henry David Thoreau a vécu deux ans, seul, dans une petite cabane qu'il avait construite au bord de l'étang de Walden dans le Massachusetts. À partir de cette expérience, il rédige son récit *Walden ou la vie dans les bois* (1854). Antiesclavagiste et pacifiste, il avait auparavant publié un essai sur *La Désobéissance civile* (1849), dans lequel il plaide pour la limitation drastique de l'action gouvernementale.

royal, ni viril. Ils s'accommodent de vivre tout bonnement selon la règle commune, presque comme faisaient leurs pères, et ne se montrent en nul sens les procréateurs d'une plus noble race d'hommes.

Mais comment se fait-il que les hommes sans cesse dégénèrent? Qu'est-ce qui fait que les familles s'éteignent? De quelle nature est le luxe qui énerve et détruit les nations? Sommes-nous bien sûrs qu'il n'en soit pas de traces dans notre propre existence? Le philosophe est en avance sur son siècle jusque dans la forme extérieure de sa vie. Il ne se nourrit, ne s'abrite, ne se vêt ni ne se chauffe comme ses contemporains. Comment pourrait-on se dire philosophe à moins de maintenir sa chaleur vitale suivant de meilleurs procédés que les autres hommes?

Lorsqu'un homme est chauffé suivant les différents modes que j'ai décrits, que lui faut-il ensuite? Assurément nul surcroît de chaleur du même genre, ni nourriture plus abondante et plus riche, maisons plus spacieuses et plus splendides, vêtements plus beaux et en plus grand nombre, feux plus nombreux, plus continus et plus chauds, et le reste. Une fois qu'il s'est procuré les choses nécessaires à l'existence, s'offre une autre alternative que de se procurer les superfluités; et c'est de se laisser aller maintenant à l'aventure sur le vaisseau de la vie, ses vacances loin d'un travail plus humble ayant commencé. Le sol, semble-t-il, convient à la semence, car elle a dirigé sa racicule de haut en bas, et voici qu'en outre, elle peut diriger sa jeune pousse de bas en haut avec confiance. Pourquoi l'homme a-t-il pris si fermement racine en terre, sinon pour s'élever en semblable proportion là-haut dans les cieux?

[...]

Il n'était pas de matin qui ne fût une invitation joyeuse à égaler ma vie en simplicité, et je peux dire en innocence, à la Nature même. J'ai été un aussi sincère adorateur de l'Aurore que les Grecs. Je me levais de bonne heure et me baignais dans l'étang; c'était un exercice religieux, et l'une des meilleures choses que je fisse. On prétend que sur la baignoire du roi Tching-thang des caractères étaient gravés à cette intention: « Renouvelle-toi complètement chaque jour; et encore, et encore, et encore à jamais. » Voilà que je comprends. Le matin ramène les âges héroïques. Le léger bourdonnement du moustique en train d'accomplir son invisible et inconcevable tour dans mon appartement à la pointe de l'aube, lorsque j'étais assis porte et fenêtre ouvertes, me causait tout autant d'émotion que l'eût pu faire nulle trompette qui jamais chanta la renommée. C'était le *requiem* d'Homère; lui-même une *Illiade* et *Odyssée* dans l'air, chantant son ire à lui et ses courses errantes. Il y avait là quelque chose de cosmique; un avis constant, jusqu'à plus ample informé, de l'éternelle vigueur et fertilité

du monde. Le matin, qui est le plus notable moment du jour, est l'heure du réveil. C'est alors qu'il est en nous le moins de somnolence; et pendant une heure, au moins, se tient éveillée quelque partie de nous mêmes, qui tout le reste du jour et de la nuit sommeille.

[...]

Il nous faut apprendre à nous réveiller et tenir éveillés, non grâce à des secours mécaniques, mais à une attente sans fin de l'aube, qui ne nous abandonne pas dans notre plus profond sommeil. Je ne sais rien de plus encourageant que l'aptitude incontestable de l'homme à élever sa vie grâce à un conscient effort. C'est quelque chose d'être apte à peindre tel tableau, ou sculpter une statue, et ce faisant rendre beaux quelques objets; mais combien plus glorieux il est de sculpter et de peindre l'atmosphère comme le milieu même que nous sondons du regard, ce que moralement il nous est loisible de faire. Avoir action sur la qualité du jour, voilà le plus élevé des arts. Tout homme a pour tâche de rendre sa vie, jusqu'en ses détails, digne de la contemplation de son heure la plus élevée et la plus sévère. Rejetterions-nous tel méchant avis qui nous est fourni, ou plutôt en userions-nous jusqu'à parfaite usure, que les oracles nous instruiraient clairement de la façon dont nous devons nous y prendre.

Je gagnai les bois parce que je voulais vivre suivant mûre réflexion, n'affronter que les actes essentiels de la vie et voir si je ne pourrais apprendre ce qu'elle avait à enseigner, non pas, quand je viendrais à mourir, découvrir que je n'avais pas vécu. Je ne voulais pas vivre ce qui n'était pas la vie, la vie est si chère; pas plus que je ne voulais pratiquer la résignation, à moins que ce ne fût tout à fait nécessaire. Ce qu'il me fallait, c'était vivre abondamment, sucer toute la moelle de la vie, vivre assez résolument, assez en Spartiate, pour mettre en déroute tout ce qui n'était pas la vie, couper un large andain et tondre ras, acculer la vie dans un coin, la réduire à sa plus simple expression, et, si elle se découvrait mesquine, eh bien, alors! en tirer l'entière, authentique mesquinerie, puis divulguer sa mesquinerie au monde; ou si elle était sublime, le savoir par expérience, et pouvoir en rendre un compte fidèle dans mon excursion suivante. Car, pour la plupart, il me semble, les hommes se tiennent dans une étrange incertitude à son sujet, celle de savoir si elle est du diable ou de Dieu, et ont quelque peu hâtivement conclu que c'est la principale fin de l'homme ici-bas que de « glorifier Dieu et de s'en réjouir à jamais ».

Encore vivons-nous mesquinement, comme des fourmis; quoique suivant la fable il y ait longtemps que nous fûmes changés en hommes; tels des pygmées nous luttons contre des grues; c'est là erreur sur erreur, rapiéçage sur rapiéçage, et c'est une infor-

tune superflue autant qu'évitable qui fournit à notre meilleure vertu l'occasion de se manifester. Notre vie se gaspille en détails. Un honnête homme n'a guère besoin de compter plus que ses dix doigts, ou dans les cas extrêmes peut-il y ajouter ses dix doigts de pied, et mettre le reste en bloc.

De la simplicité, de la simplicité, de la simplicité! Oui, que vos affaires soient comme deux ou trois, et non cent ou mille; au lieu d'un million, comptez par demi-douzaine, et tenez vos comptes sur l'ongle du pouce. [...] Simplifiez, simplifiez. Au lieu de trois repas par jour, s'il est nécessaire n'en prenez qu'un; au lieu de cent plats, cinq; et réduisez le reste en proportion. La nation elle-même, avec tous ses prétendus progrès intérieurs, lesquels, soit dit en pas-

sant, sont tous extérieurs et superficiels, n'est autre qu'un établissement pesant, démesuré, encombré de meubles et se prenant les pieds dans ses propres frusques, ruiné par le luxe comme par la dépense irréfléchie, par le manque de calcul et de visée respectable, à l'instar des millions de ménages que renferme le pays; et l'unique remède pour elle comme pour eux consiste en une rigide économie, une simplicité de vie et une élévation de but rigoureuses et plus que spartiates. Elle vit trop vite. Les hommes croient essentiel que la *Nation* fasse du commerce, exporte de la glace, cause par un télégraphe et parcourt trente milles à l'heure, sans un doute, que ce soit eux-mêmes ou non qui le fassent; mais que nous vivions comme des babouins ou comme des hommes, voilà qui est quelque peu incertain. ●

Olivier Battistini

Maître de conférences émérite en histoire grecque (université de Corse)

Sobriété, modération et juste milieu

La Grèce antique nous rappelle que la sobriété constitue une vertu humaine. Opposée à la démesure et aux excès, que l'on retrouve dans les banquets ou dans des régimes politiques démagogiques, la modération en toute chose autorise le plaisir sans dépendance et l'accord harmonieux avec le monde.

« **L**a nature de chaque mode musical se distingue par des intervalles dissemblables, lesquels sont d'emblée perceptibles, de sorte que les auditeurs sont placés dans des dispositions d'esprit différentes en fonction de chacun de ces modes. Certains, comme le mixolydien, les placent dans une disposition d'esprit à la fois plaintive et tendue, d'autres, comme les modes alanguis, les invitent à une douce rêverie. Un autre mode leur procure mesure et constance, comme seul semble le faire le dorien, alors que le phrygien les transporte d'enthousiasme. [...] Tous s'accordent à dire que le mode dorien est le plus mesuré et comme celui qui possède au plus haut degré un caractère qui exalte le courage. Or, puisque nous louons le juste milieu plutôt que les extrêmes, que nous soutenons que c'est lui qu'il faut rechercher car il possède cette nature médiane, alors, il convient de toute évidence d'enseigner de préférence les mélodies doriennes aux jeunes gens. »

Aristote, *Politique*, VIII, 1340 b; 1342 b, trad. Anne Sokolowska

1. Où il est question de l'ordre grec

La *sobriété*, le juste milieu et la modération, la mesure et la proportion, la *sôphrosunê*, la *metriopatheia*, la « tranquillité en matière d'opinions », une absence de troubles liée à la suspension des jugements, « l'équilibre des affects dans les choses qui s'imposent à nous » conduisent à approcher, dans le domaine de la *theôria* et de la *praxis*, de la pensée et de l'action, de la philosophie, du politique ou de la métapolitique, un je-ne-sais-quoi de fondamentalement grec.

Quelque chose que l'on peut deviner quand on observe le Parthénon, ce syllogisme de marbre, une perfection de l'intelligence, une révélation de la symétrie et une exhortation à la beauté, le symbole

d'une harmonie dans un rapport grec au monde, les idées d'une moyenne proportionnelle, d'une commune mesure, d'une médiation, d'un équilibre, une abstraction qui organise les correspondances et les tensions contraires du nombre et de la pierre, de la grâce et de la pesanteur, du visible et de l'invisible, du sacré et du politique, de la justice et de la nécessité, de l'esprit et de la matière: Pythagore et la « porte d'harmonie », la « divine proportion », Vitruve et le principe de la « section d'or », et la beauté en équation dans la série de Fibonacci. « Le temple dorique a alors cessé d'être sur l'Acropole la chose de pierre qui contient dans ses limites un dieu, le nomme et l'honore; il s'est fait, sur le ciel de la mathématique, le signe mortel et visible d'une invisible et immortelle Proportion¹. »

Quelque chose, encore, que l'on peut approcher, quand on se souvient que, lors d'un *symposion*, d'un festin « où l'on boit ensemble », les Grecs, amants de la mesure, mélangent le vin avec de l'eau. Ces derniers opposent les peuples qui boivent du vin à ceux qui n'en boivent pas, ceux qui le consomment avec modération à ceux qui en abusent, ceux qui le boivent coupé d'eau à ceux qui le boivent pur, comme c'est le cas des Macédoniens² et de certains peuples barbares. Les Perses ont un grand penchant pour le vin: « Ivres, ils ont coutume de débattre des affaires les plus sérieuses. Le lendemain, le maître de maison soumet à ses hôtes dégrisés ce qui leur a agréé lors des délibérations de la veille. Si les décisions prises leur agréent toujours, à jeun, ils les appliquent, sinon, ils les rejettent. À l'inverse, lorsqu'ils ont débattu une question à jeun, ils l'examinent à nouveau, ivres³. » Les Thraces le boivent d'un trait. Les Scythes, les plus cruels d'entre les nomades, tombent dans l'ivresse la plus profonde. En effet, pour les Grecs, consommer du vin pur est signe d'*hybris*. Dans l'*Odyssée*, même les prétendants, qui bouleversent les lois de l'hospitalité, qui pillent les richesses d'Ulysse, qui ne res-

1. François Call, *L'Ordre grec*, Paris, Arthaud, 1958, p. XXVII.

2. Voir Olivier Battistini, *Alexandre le Grand*, Paris, Ellipses, « Biographies & mythes historiques », 2018.

3. Hérodote, I, 133, trad. Anne Sokolowska.

pectent pas le principe du don et du contre-don, des parts d'honneur et des libations aux dieux, mettent de l'eau dans leur vin. Au chant IX, le vin pur brouille les idées du Cyclope...

Quelque chose, enfin, que l'on devine, quand on pense à la morale d'Épicure et à sa quête d'absence de trouble, l'*ataraxie*, qui est l'équilibre, la sérénité de l'âme, la vie heureuse impliquant un mélange de sagesse et de plaisirs, non exclus, mais contrôlés par l'intelligence, la raison: nous sommes, pour le sage, comme des échansons devant deux fontaines, l'une, celle du plaisir, une fontaine de miel, l'autre, celle de la sagesse, une fontaine sobre qui ne contient pas de vin et d'où coule une eau âcre et saine. Pour parvenir à la tranquillité du corps et à disperser les orages de l'âme, il faut distinguer ces plaisirs de ceux qui sont vains et qui proviennent d'une opinion vide. Le plaisir, *hèdonè*, bien principal et inné, n'est pas la luxure des débauchés ou la jouissance effrénée, la délicieuse satisfaction de Calliclès dans le *Gorgias* ou encore

celle de Protarque dans le *Philèbe*, voulant passer sa vie dans la jouissance et les plaisirs sans bornes. Il réside dans un état d'équilibre et de liberté par rapport au monde extérieur. Il est défini comme l'absence de douleur, l'*aponia*, dans le corps, et de trouble dans l'âme. Il commence au moment où finit la douleur, selon une limite tracée par la nature, la bienheureuse nature. Il faut, ainsi, distinguer le plaisir en mouvement, comme boire quand on a soif, du plaisir en repos: ne pas avoir soif. Le sage doit se contenter de peu, refuser d'être dépendant et asservi à quoi que ce soit. Le plaisir, alors, conduit à l'ordre, à l'équilibre et à l'harmonie, à condition de ne pas chercher tout plaisir, de ne pas fuir toute douleur. Le plus grand bien est, en effet, la prudence, *phronèsis*, ou sagesse, source de toutes les vertus, puisqu'elle permet de discerner ce qui est à choisir ou à éviter, de modérer, à la manière de la raison, les appétits de la chair. Le sage épicurien combat la souffrance par la joie ou choisit la mort pour connaître la non-douleur. Avec un pain d'orge et de l'eau, il rivalise de bonheur avec les dieux.

VUE EN PERSPECTIVE DU PARTHÉNON : UNE PARFAITE SOBRIÉTÉ INCARNÉE



Source : Jean-Jacques Barthélemy, *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, 1788.

2. Pour mieux comprendre, une tentative de définition

La *sôphrosunè*, la modération, la mesure – « avoir tout son esprit à propos de soi-même » – a le sens d'une santé mentale. Elle dit l'état d'un esprit sain. Il s'agit de la connaissance de soi-même et du contrôle de soi-même. La mesure en opposition à l'*hybris*, qui est la démesure. Le bon sens, la prudence, la sagesse. La tempérance. « Rien de trop », *mèden agan*, réclame Delphes, et « connais-toi toi-même ». Pour Ariston de Chios, il s'agit de la « mesure de l'âme à l'égard des désirs et des plaisirs conformes à la nature ». Socrate, chez qui la *sôphrosunè* est la certitude étouffée, le refus de la présomption, ose l'aveu de l'ignorance comme sagesse véritable et signe de la présence en l'homme de la modestie, de la mesure, pour contrôler le penchant pour la convoitise. Une inquiétude qui ne laisse pas en repos et pousse à demander toujours plus des choses et de soi-même. Dans l'*Apologie*, la connaissance de soi est nécessaire à la tempérance. Y est dit comment l'atteindre par certains *logoi*, certains *arguments*. La connaissance de soi est égale à la capacité à juger ce que les autres savent et ne savent pas. La sagesse est alors différente de l'*épistèmè*, la science, le savoir, la technique.

Il faut relire le livre IV de la *République*⁴...

Dans le *Charmide*, Critias et Socrate s'affrontent. Pour le premier, la dialectique socratique n'est pas une méthode qui conduirait à la sagesse, mais un moyen d'améliorer la capacité argumentative de l'esprit. Chez le sophiste, la « connaissance de soi-même » se métamorphose en « connaissance des autres sciences et d'elle-même », une « science qui ne serait science de rien d'autre que d'elle-même et des autres sciences, en plus d'être science de la non-science ». Pour Critias, la science d'elle-même et des autres sciences est utile sur le plan politique.

Face à cette conception d'une « science de la science », d'une science orientée vers elle-même, le dessein de Socrate est d'en révéler l'étrangeté, voire l'absurdité, de rejeter une connaissance qui serait d'elle-même et non d'un objet propre à la connaissance véritable, celle du Bien, de la *sôphrosunè*: une *aporie*, un raisonnement qui ne mène nulle part. Il est, pour Socrate, impossible qu'existe une vue qui se voit elle-même mais ne voit pas de couleur, un désir qui se désire lui-même mais qui ne désire pas le bien. Par ailleurs, si une science réflexive était possible, la question serait de savoir si elle serait utile à la cité, à la science du politique. La science de la science n'a pas de domaine extérieur à elle-même et n'a donc pas de contenu substantiel.

Elle s'oppose à la science politique qui tend vers le Bien, l'équilibre, la mesure.

3. La règle d'or et la juste mesure

De retour de son premier voyage en Sicile, en 387 av. J.-C., Platon fonde, dans le jardin d'Académos, son école de philosophie, de réflexion et d'action sur les choses politiques, en réalité une école de guerre contre la *démocratie*, qu'il condamne car elle donne le pouvoir à des ignorants, comme il le dévoile dans l'allégorie de la Caverne.

Platon est ennemi farouche de la *démocratie*, de son *hybris*, de ses excès, de sa démesure et de son désordre qui brisent l'unité de la *polis*. Les institutions *démocratiques* athéniennes sont, en effet, fondées sur l'égalité systématique de chaque citoyen dans sa participation aux affaires de la cité, par le biais de la *démocratie* directe, qu'il soit compétent ou non, en matière politique ou juridique. C'est le reproche que fait Platon à ce système qui privilégie l'« opinion » au détriment de la sagesse et de la connaissance: « La *démocratie* est une constitution politique séduisante, *anarchique* et hétéroclite, assignant indistinctement une égalité bien particulière tant aux égaux qu'aux inégaux⁵. »

Il est utile de noter qu'Aristote condamne, lui aussi, mais d'une tout autre manière, la *démocratie*, qui, avec la *tyrannie* et l'*oligarchie*, appartient à la catégorie des régimes déviés, l'intérêt de ceux qui sont au pouvoir passant avant celui de la communauté dans son ensemble. S'il est exercé dans l'intérêt commun, le gouvernement d'un seul s'appelle *monarchie*, dans le cas contraire, il s'appelle *tyrannie*; le bon gouvernement des meilleurs s'appelle *aristocratie*, le mauvais, *oligarchie*. La meilleure forme de gouvernement par le grand nombre s'appelle *politie*, et la pire *démocratie*.

La *démocratie*, et en particulier la *démocratie* extrême parce qu'elle s'appuie sur la masse et les plus démunis, parce qu'elle agit par décrets arbitraires et parce qu'elle est séduite par les chefs populaires et les flatteurs, est alors comprise comme un régime d'oppression, une déviation d'une constitution, un système qu'Alcibiade définit comme une « folie notoire ».

L'*ochlocratie*, qui donne le pouvoir à la masse, est un système de gouvernement où toutes choses sont à la merci de tous, sans acception du mérite, un gouvernement où les questions sont résolues suivant les fantaisies de la multitude, du « gros animal » dont parle Platon dans la *République*.

Pour Platon la *démocratie* se transforme en *tyrannie* parce que le *demagôgos* se fait nécessairement *tyran*. On peut rappeler que pour lui le *démagogue* est sur le même plan que le sophiste: de la même manière que le sophiste n'est que l'ombre du philosophe, le *démagogue* est la perversion du véritable homme politique. La *démagogie* est caractérisée par le déchainement des passions.

4. Voir Olivier Battistini, *Platon, le philosophe-roi*, Paris, Ellipses, « Biographies & mythes historiques », 2024.

5. Platon, *République*, VIII, 558 c.

On pense à la *patrios politeia*, celle d'Isocrate.

La forme la plus parfaite de l'organisation politique, selon le principe du juste milieu, est la *démocratie* limitée en nombre que le Stagirite nomme, on l'a vu, *politeia*, la *politie*, le « régime civique », ou bien la « constitution tempérée », la constitution correcte par excellence, où triomphe la « classe moyenne ». Aristote ne peut donc qu'approuver ce vœu du poète Phocylide, selon qui la moyenne, souvent, a bien des avantages⁶.

Le principe de la médiété, l'*es meson* lié à la conception géométrique du *cosmos*, un monde fait de symétries et de réciprocité que l'on retrouve dans l'espace de la cité *isonomique*, où le pouvoir et la parole sont placés au centre, comme dans l'assemblée des Mycéniens, est compris comme une manière d'être, en harmonie avec une haute philosophie, une façon d'agir : un juste milieu entre des excès.

Ainsi, le courage n'est pas la témérité qui conduit à agir sans réfléchir, sans peser les conséquences, ni la lâcheté qui pousse au refus de l'action par peur. Le courage est l'action entre deux versants d'une attitude possible.

Comme le dit Aristote, au livre II de l'*Éthique à Nicomaque* : « En toute chose, saisir le vrai milieu est fort difficile. » La recherche de cette médiété, du juste milieu, exige une forme de savoir pragmatique, d'excellence dans l'action, dans l'art du choix et de la décision qui doivent tenir compte des circonstances. Face aux extrêmes, à l'*hybris*, il faut, pour emprunter la voie du juste milieu, l'action raisonnable, user de prudence pratique, la *phronesis*.

On pense à la *mésocratie* de Julien Freund, le régime de la mesure : « La *mésocratie* est, comme la racine grecque permet de le deviner, un pouvoir qui respecte une certaine mesure, un pouvoir qui est entouré de contre-pouvoirs. Il n'y a rien de plus terrible que le pouvoir solitaire⁷. »

Aristote fait la différence entre les vertus de l'intelligence et les vertus morales ou vertus du caractère. S'opposant à une définition universelle, le Stagirite propose, à la manière de Gorgias, une énumération des vertus plus concrète : le Bien n'est pas objet d'une Idée, mais plutôt d'un agir. Par ailleurs, comme pour l'être, il n'y a pas une idée unique du Bien, ni une science unique du Bien. La *vertu*, d'une manière générale, au-delà des vertus particulières, est une disposition. Elle est un juste milieu, ou mesure, un *mésos*, c'est-à-dire ce qui convient ou ce qui est le choix habituel, celui de la majorité.

« En ce qui concerne la justice et l'injustice, il nous faut étudier quelles sont les actions concernées, en quel sens la justice est l'observation du juste milieu, et par rapport à quels extrêmes elle est bien le milieu. Nous procéderons, dans notre enquête, selon le même plan que précédemment. Or, nous constatons que la plupart entendent par justice cette disposition morale qui rend les hommes aptes à faire des choses justes,

les porte à agir selon la justice et à vouloir ce qui est juste; et de même par injustice cette disposition qui fait agir injustement et désirer ce qui est injuste. Cette définition nous servira d'esquisse générale⁸. »

La *vertu* est définie par l'*orthos logos*, par opposition à l'excès. Ainsi la douceur et les vertus relatives à la vie en société, la sobriété, la modération. L'homme modéré se tient dans un juste milieu et agit face aux plaisirs et aux passions selon la droite règle. L'homme de bien, doué du sens de la *justice*, est capable de se fixer une norme. Il a un *nomos* pour lui-même, une loi morale, différente de la *loi* légale, qui sert de référence dans l'espace politique.

« La vertu est donc une manière d'être adoptée délibérément, une disposition qui consiste à observer, par rapport à soi, le juste milieu dont la définition se fonde sur un *logos* auquel tout être prudent se réfère. Elle est une attitude médiane entre deux vices, l'un dû aux excès, l'autre aux manques. C'est aussi une attitude médiane en ce que, dans les passions comme dans les actions, les vices sont en deçà ou au-delà de ce qui convient, tandis que la vertu recherche et choisit le juste milieu. Elle est donc, selon ces propriétés, une attitude médiane, mais, selon les critères de l'excellence et du bien, un extrême⁹. »

L'âme et le corps ne s'opposent pas, mais sont, au contraire, unis. L'âme n'est pas immortelle, mais, se libérant de la matière, elle va vers le haut. Elle est en acte. Voici alors l'intelligence active, qui, à la différence de la passive, est éternelle. Le bonheur du sage, une sorte de don des dieux, activité conforme à la plus noble *vertu*, provient de la contemplation, l'activité la plus proche du divin en l'homme. Mais une vie de ce genre serait trop élevée pour la condition humaine. Ce n'est pas en tant qu'homme qu'on vivrait ainsi, mais en tant qu'un élément divin est présent en nous. Or, le bonheur ne va pas vers les extrêmes; le bonheur est lié à ce qui convient à l'homme en tant qu'homme. Il faut donc s'en tenir à la règle d'or : se contenter de la juste mesure.

Ce paradoxe ouvre à une dialectique : le problème est de savoir s'il y a identité ou non, équilibre ou non entre le bien du citoyen et celui de l'homme, ou s'il peut y avoir dépassement possible du politique vers les dimensions de l'*humain* en tant que tel : dans la cité, la *philia*, qu'on traduit, selon l'usage, par *amitié*, est le fondement du politique, car il maintient l'unité entre les citoyens, et la condition du bonheur.

Pour Aristote, l'essence se révélant dans sa fin, il y a préséance de la *polis* sur la condition de l'homme. L'homme, par nature animal politique, s'accomplit dans l'univers de la cité, à son service. Il doit, en conséquence, cultiver certaines vertus pour échanger et agir avec ses concitoyens. La modération lui est donc nécessaire.

La politique est alors comprise comme science suprême et *architectonique*, parce que le bien humain est la fin de la politique ●

6. Voir Aristote, *Politique*, IV, 11, 9, 1295 b 28.

7. Julien Freund, « La mésocratie », *Critères*, n° 22, 1978, p. 31-46.

8. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, V, 1129 a, trad. A. Sokolowska.

9. Aristote, *Éthique à Nicomaque*, II, 6, 1106 b 35 - 1107 a 7, trad. A. Sokolowska.

Jérôme Cordelier

Journaliste au *Point*, chargé notamment des spiritualités, auteur de *Après la nuit. Ces chrétiens qui ont reconstruit la France et l'Europe. 1945-1954* (Calmann-Lévy, 2023).

La sobriété heureuse dans la mystique chrétienne

Pour échapper à la confusion et au grand vacarme du monde, la sobriété est devenue une quête moderne. Depuis des siècles, avec des incarnations très contemporaines, la mystique chrétienne, avec ses visées de silence, de calme, d'humilité et de retenue, dessine une voie pour retrouver notre simplicité perdue.

En chantant nu comme un ver, peint en bleu, le dépouillement intégral, devant les deux milliards de téléspectateurs de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris de 2024, Philippe Katerine est devenu une idole du consumérisme mondialisé. La postmodernité n'est pas à un paradoxe près. Jadis, l'agro-écologiste Pierre Rabhi, en louant les vertus de « la sobriété heureuse », par la petite part que chacun – comme un colibri – apporte à la communauté, devint une icône vivante chez des *rich and famous* en mal de repères – ce qui amusait beaucoup ce vieillard au sourire enfantin qui se trimbalaît toujours avec un exemplaire de *Bibi Fricotin* dans son sac, comme il me l'avait montré un jour à la fin d'un entretien relativement musclé. En énonçant des vérités premières, Rabhi fut érigé en star médiatique et fit le bonheur de ses éditeurs, tout comme, dans ce même ordre d'idées, le facétieux dalai-lama et son disciple Matthieu Ricard, ambassadeurs d'une sobriété bouddhiste lointaine.

Ces engouements exotiques ont fait passer quelque peu à l'as le fait qu'au tréfonds de nos racines sont nichées des règles de vie qui forment le socle même de notre vieille civilisation chrétienne, et l'ossature de nos sociétés. La sobriété est au cœur de la vie monastique, à laquelle se consacrent, un peu partout en Europe, des moines et moniales chrétiens, dans des lieux souvent au dépaysement enchanteur qui attire – et de plus en plus, en notre XXI^e siècle technoïde et bruyant – non seulement des pèlerins mais tout un chacun, des hordes de communs des mortels fuyant la brutalité et la grande confusion du monde. Dans un livre touchant, *Une semaine de silence* (Flammarion,

2024), Florence Besson, journaliste au magazine *Elle*, raconte ainsi sa retraite à Penboc'h, maison jésuite au bord du golfe du Morbihan, après un AVC, et dresse ainsi « l'histoire de quelqu'un qui a cru mourir et qui revient à la vie ». « J'ai l'impression d'être en cure de désintoxication tellement c'est dur de ne plus parler, témoigne-t-elle. Mais c'est vrai qu'on est avec soi, dans ses pensées. On avance dans le noir de sa tête. Ça y est, mes yeux s'habituent à l'obscurité, un chemin se dessine. » S'échapper de la surconsommation et du vacarme du monde est tendance. Le silence est détrempé rare, et donc la quête de sobriété passe par une extraction de notre époque, celle-ci ne laissant guère de place à l'absence de bruit – où que l'on soit.

« La vertu d'un homme ne se doit pas mesurer par ses efforts, mais par ce qu'il fait d'ordinaire. » Cette phrase de Blaise Pascal figure en exergue d'un merveilleux petit livre de Carlo Ossola, professeur honoraire au Collège de France, et intitulé *La vie simple* (Les Belles Lettres, 2023). Dans ces pages, qui énoncent les vertus à cultiver pour une vie bonne et se dégustent donc avec félicité, l'écrivain disserte sur la sobriété en partant de la parabole biblique sur l'ivresse de Noé. Après avoir sauvé le genre humain du Déluge, celui-ci se met à planter des vignes, s'enivre et, de fil en aiguille, finit par s'exposer nu – tiens donc... – sous sa tente. Ses fils le recouvrent alors de son manteau « et ils ne virent pas la nudité de leur père », dit la Genèse. « Les Pères de l'Église, commente Carlo Ossola, virent dans cette sobriété le mérite de la retenue, en même temps, toutefois, que les limites des convenances humaines. » Et le sage auteur de rappeler les paroles profondes de saint

Ambroise: « Que le Christ soit notre nourriture/La foi notre breuvage/Que la sobre ivresse de l'Esprit/ Soit la joie de ce jour » (Hymnes, « À l'aurore »). Puis de dérouler comme maxime de vie « la sobriété modeste », au sens où l'entendait saint Paul, proposant à l'être humain de se « contenter du quia »: *Non plus sapere quam oportet sapere sed sapere ad sobrietatem* (« Ne pas s'estimer plus haut qu'il ne devrait l'être; mais penser sobrement. ») « Je vous exhorte donc vous tous, par la grâce qui m'a été donnée, de ne vous point élever au-delà de ce que devez dans les sentiments que vous avez de vous-mêmes, mais de vous tenir dans les bornes de la modération », exhorte dans son Épître aux Romains « l'avorton de Dieu », comme le qualifiait Alain Decaux dans la savoureuse biographie qu'il avait consacrée à l'apôtre.

Antidote à un siècle où le trop est devenu l'ennemi du mieux

La France déchristianisée cultive l'arrogante tendance à vouloir se passer des enseignements de l'Église catholique. Pourtant, l'immense et féconde histoire du christianisme fourmille de préceptes propres à agir comme antidote à un siècle où le trop est devenu l'ennemi du mieux.

Dans ce gigantesque patrimoine, une haute figure se détache, dont la modernité s'éternise depuis des siècles – quelle leçon pour nos idoles de pacotille portées aux nues par le vent du jour, et vite balayées comme des feuilles mortes par la brise d'automne! François d'Assise, glorifié *santo subito* très peu de temps après sa mort, en 1226, saint François d'Assise, donc, reste à jamais le père de la sobriété modeste et de l'écologie moderne. L'homme a vécu au XIII^e siècle, mais son enseignement dépasse les cultures et les mondes et retrouve même une certaine vigueur à la faveur de notre postmodernité. Le *Poverello* – c'est ainsi qu'on l'appelait – était le fils d'un riche marchand drapier italien, et, lorsqu'il se convertit au catholicisme, son premier acte fut de se dépouiller de ses habits devant son père, et l'évêque du lieu l'enveloppa de sa cape, signifiant par ce geste qu'il le prenait sous sa protection. François d'Assise avait le sens du spectacle, et c'est ainsi d'ailleurs qu'il saisit les esprits, multipliant les saynètes sur les tréteaux des villages d'Ombrie, afin de prêcher au plus grand nombre. C'était un vendeur-né, il avait été éduqué ainsi. « Si la boutique de son père est comme une scène où il s'exerce à éblouir les gens, la ville est son vrai théâtre, parce que l'Italie vit dans la rue », décrit Julien Green.

François n'écrivit quasiment rien – à peine quelques pages. Ce sont ses disciples, et en premier lieu saint

Bonaventure, qui assurèrent la postérité de celui qu'on appelait « le jongleur de Dieu », inventeur de la fraternité chrétienne, premier homme médiéval à aller à la rencontre de l'islam, en allant chez le sultan d'Égypte. Ces frères dessinèrent ainsi sa légende, et bâtirent autour l'ordre des Franciscains, qui essaiera partout dans le monde.

François d'Assise était ignorant, et il incitait même ses frères en religion à rester dans cet état – contrairement aux dominicains et aux jésuites, qui poussent aux études pour toucher les élites –, afin de garder le contact au plus près avec le peuple – au sens large –, la nature, l'univers. François d'Assise n'avait rien, mais il possédait le monde. Parce qu'il faisait corps avec icelui, se plaçant au même rang que n'importe quelle créature, qu'il se plaisait à dénommer « frère » et/ou « sœur ». Frère Soleil » et « Sœur Lune », comme il les désigne dans le *Cantique des créatures*. Dans une pépite littéraire – *Assise, une rencontre inattendue* (Albin Michel, 2014) – le poète François Cheng a qualifié cet homme de Dieu qui embrasse l'univers de « Grand Vivant ». On ne peut mieux définir saint François – dont Jorge Bergoglio a emprunté le patronyme comme nom pontifical.

« Comme tout un chacun, il va au-devant de ce qui est agréable, bénéfique, gratifiant, écrit François Cheng à propos du saint d'Assise. Cependant, lui ne se dérobe pas face à ce qui est hostile, éprouvant, nuisible: privations, intempéries, bêtes sauvages prêtes à dévorer, brigands prompts à tuer, êtres atteints de maladies contagieuses, que tous fuient, offensés et humiliés dont la souffrance vous écrase. Le Grand Vivant se doit de dévisager toute la souffrance terrestre, car ce qui est impliqué à travers l'ensemble des êtres, c'est bien cette immense aventure de la Vie. Celui qui se sent concerné doit s'y engager avec toute la force d'amour dont il est capable, afin d'orienter cette aventure dans la direction ascendante, sachant que la Vie ne se réduit pas à un seul ordre, mais comprend de multiples dimensions – la suprême étant celle de l'âme, l'âme de chacun tentant de s'unir à l'âme divine. Pour le Grand Vivant, tout est rencontre, tout est interaction, tout est occasion d'une possible transformation. Aussi François fait-il montre d'un respect foncier envers les vivants. »

L'humilité de François ne conduit pas à un abaissement ou à une soumission à la servitude. Bien au contraire. « Reliée à l'humus, donc aux racines vitales, elle est la forme même », relève François Cheng. Il définit ainsi cette spiritualité englobante, qui a inspiré le pape François dans la définition de son concept d'« humanisme intégral », au cœur de son encyclique *Laudato si*, texte emblématique

de son pontificat sur « la sauvegarde de la maison commune » et publié en 2015 :

« Il lui faut demeurer lui-même humble et dépouillé, au point de devenir un “rien bienveillant”, ou alors un “vide vivifiant”, un peu à l'image du Créateur, qui s'oblige à se tenir en retrait afin que les créatures puissent pleinement vivre. »

Dans son sublime opus *Le Très-Bas* (Gallimard, 1992), consacré au *Poverello*, le poète Christian Bobin écrit :

« Écoutons le bruit du monde à la fenêtre. Le bruit de l'or, le bruit de l'épée, le bruit des prières. Ceux qui comptent leurs sous derrière un rideau lourd. Ceux qui cuvent un vin noir au fond de leurs châteaux. Ceux qui marmonnent sous la dentelle des anges. Le marchand, le guerrier, le prêtre. Ces trois-là se partagent le XIII^e siècle. Et puis il y a une autre classe. Elle est dans l'ombre, trop retirée en elle-même pour qu'aucune lumière ne puisse jamais l'y chercher [...]. Cette classe est celle des pauvres. Elle est du XIII^e et elle est du XX^e, elle est de tous les siècles. Elle est aussi vieille que Dieu, aussi muette que Dieu, aussi perdue que lui dans sa vieillesse, dans son silence. Elle donnera à François d'Assise son vrai visage. Un visage bien plus beau que celui en bois peint des églises, bien plus pur que celui des grands peintres. Un simple visage de pauvre, d'idiot, de gueux. »

Sobriété féconde

François d'Assise a fortement inspiré les meilleurs biographes, de G. K. Chesterton à Julien Green, en passant par Jacques Le Goff et André Vauchez. L'excellent historien Vauchez, qui souligne : « François ne fait pas l'éloge de la pauvreté pour elle-même. Il ne canonise pas la pauvreté. Il dit simplement que l'homme ne doit pas être esclave de ses richesses et qu'il est plus facile d'accéder à une vie évangélique quand on est pauvre plutôt que riche. Il ne fait pas de la pauvreté un absolu de vie, comme le feront, après lui, certains de ses disciples. Ce n'est pas un gourou, François d'Assise ! Mais il veut montrer que des hommes peuvent vivre ensemble dans une microsociété sans classes, en mêlant des illettrés et des personnes qui savent lire et écrire, ce qui est le principal clivage de l'époque. »

Cette sobriété féconde, le franciscain Éloi Leclerc – frère biologique d'Édouard Leclerc, fondateur des supermarchés qui portent son nom – en parle dans un texte qui est un véritable bijou spirituel, sensible et lumineux, *Sagesse d'un pauvre* (Desclée de Brouwer, 2007). Le religieux y restitue au plus près ce qui fut le combat de François d'Assise et de

ses disciples pour « une vie simple », à savoir une vie conduite « en laissant de côté toute volonté de domination, tout souci d'installation et de prestige », une « vie évangélique » qui, « si elle est vécue d'une manière authentique, doit jaillir librement et trouver sa loi en elle-même ». Pour Éloi Leclerc, tout le malheur de l'homme vient à partir du moment où il a « voulu tracer sa route et vivre dans son temps à lui ». « Et depuis, souligne-t-il, il ne connaissait plus de repos, mais seulement l'ennui, le trouble et la précipitation vers la mort ». Précisons que cette spiritualité a permis à Éloi Leclerc de survivre à l'enfer de Buchenwald et de Dachau, où il fut déporté pendant la Seconde Guerre mondiale.

Qui sait apprivoiser la sobriété, ou du moins contenir l'abondance, y puise une force de vie. À chacun de trouver sa voie, et son rythme – on peut alterner temps euphoriques et calmes, comme on change de vitesse sur une bicyclette. Mais l'art de la contemplation, ça se cultive. C'est ce que fait le frère François Cassingena-Trévedy, qui vit retiré au cœur de l'Auvergne, après des décennies de vie monacale dans des abbayes bénédictines. L'homme raconte cette expérience, au ras de son potager, si l'on peut dire, d'une plume sensible dans *Paysan de Dieu* (Albin Michel, 2024). Suffit à sa vie la contemplation du « grand carré du potager qui accueillera bientôt les pommes de terre et les potirons, les plates-bandes, le long du vieux mur, où croîtront sans doute les cardes, les tomates et les haricots ». « J'éprouve une satisfaction particulière à voir la terre nue », précise le sage. Et il ajoute : « La joie que j'éprouve à ce spectacle n'est pas seulement une joie esthétique : c'est une joie primitive autant que primaire dans mon histoire. C'est une joie enfantine : la plate-bande de jardin que mon grand-père m'avait donnée fut sans doute mon plus beau jouet d'enfant, et il me semble en voir aujourd'hui ressusciter la fascinante substance, en retrouver les dimensions, en aménager de nouveau l'espace. » Quelle meilleure interprétation de cette règle du monachisme bénédictin, qui a traversé les siècles et peut servir aujourd'hui à tout un chacun pour vivre une sobriété heureuse : *ora et labora* – « prie et travaille » ?

En introduction à son livre, le frère jardinier a placé ce passage du *Journal d'un curé de campagne* de Georges Bernanos : « Travaille, fais des petites choses, au jour le jour... Les petites choses n'ont l'air de rien, mais elles donnent la paix. C'est comme les fleurs des champs, vois-tu. On les croit sans parfum, et toutes ensemble, elles embaument. La prière des petites choses est innocente. Dans chaque petite chose, il y a un ange. » Un ange pour tempérer la cavalcade de nos vies démoniaques. ●

Guénaëlle Gault

Directrice générale de L'ObSoCo (l'Observatoire de la société et de la consommation)

De quoi la sobriété est-elle aujourd'hui le nom ?

Maintenant connotée plutôt positivement, la sobriété ne mobilise pas tous les Français de la même façon. Contrainte ou subie, elle appelle toujours des changements importants dans les modes de vie. En la matière, les motivations, les intentions et les réalisations diffèrent encore grandement, sur fond d'inégalités.

Nous vivons une période de transformations rapides et profondes, tant sociales et sociétales qu'économiques, environnementales et politiques. Rien de moins qu'un dépassement de paradigme, si l'on définit celui-ci comme l'ensemble des fondamentaux sur lesquels une société s'organise. Cette mutation connaît des accélérations, avec les récentes crises sanitaires et géopolitiques, les tensions économiques ou encore les difficiles épisodes climatiques. Ce faisant, comme les enquêtes de L'ObSoCo¹ le montrent, 9 Français sur 10 sont en attente de changements tant de la société que de leurs modes de vie et, pour une large majorité d'entre eux, de changements importants (voire radicaux pour 1 Français sur 5).

Dans ce contexte, la sobriété émerge en tant que notion de plus en plus présente, même si les représentations que s'en font les Français sont loin d'être univoques. Sans parler de la façon dont ils intègrent (ou non) les pratiques qui lui sont liées dans leur quotidien. D'où l'intérêt d'un petit état des lieux en la matière.

Brève généalogie de l'idée de sobriété

Si la notion de sobriété trouve son origine et se déploie dans des traditions philosophiques et religieuses multiséculaires (renvoyant à l'idée de modération et de retenue), elle a toutefois pris une coloration particulière avec l'avènement de la modernité et de la révolution industrielle. Tandis que la société de consommation s'installe, la sobriété apparaît dans les contre-discours associés aux critiques du capitalisme.

Il faut attendre les années 1960 et 1970 pour que le terme commence véritablement à prendre une dimension collective et politique, avec les premiers mouvements écologistes. La publication du rapport Meadows,

en 1972, est à cet égard un tournant. Soulignant les dangers d'une croissance économique exponentielle dans un monde aux ressources limitées, il plaide alors pour une modération des activités humaines. Au même moment, l'expression « sobriété énergétique » émerge, en réponse au choc pétrolier de 1973.

La notion de sobriété n'a ensuite cessé de gagner en importance dans le débat public. D'abord abordée sous l'angle environnemental, elle prend rapidement une nouvelle dimension avec l'émergence de concepts tels que la décroissance et la transition écologique. Des auteurs comme Serge Latouche plaident pour une « sobriété volontaire », opposée à la surconsommation et à l'obsession de la croissance économique, en insistant sur la nécessité de repenser nos modes de vie afin de préserver la planète.

Dans les années 2020, la pandémie de COVID-19 renforce cette dynamique, en incitant à la réflexion sur des modes de vie plus résilients, moins dépendants des systèmes globaux de production et de consommation. La crise énergétique qui lui succède enfonce le clou. Et, le 14 juillet 2022, le président Emmanuel Macron lui-même use du terme, soulignant que la sobriété ne doit pas être perçue comme un sacrifice, mais plutôt comme une transformation de nos habitudes et une adaptation face à une situation inédite.

En parallèle, l'acteur majeur de la transition écologique qu'est l'ADEME en donne une définition officielle: « Dans un contexte où les ressources naturelles sont limitées, la sobriété consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. Elle doit nous conduire à faire évoluer nos modes de production et de consommation et, plus globalement, nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective. »

1. <https://lobsoco.com/>.

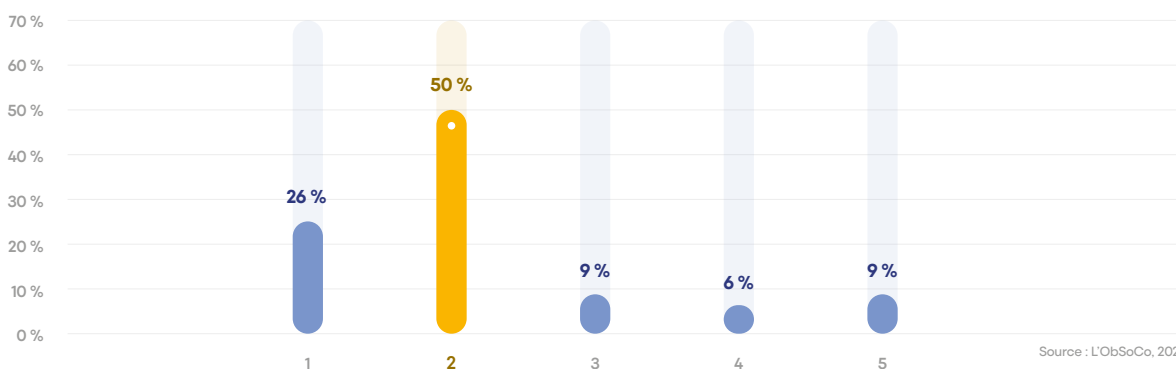
Ce faisant, on le voit, la sobriété ne se limite pas à l'idée d'une restriction volontaire de la consommation, mais s'inscrit dans un cadre plus large, englobant des questions de transition énergétique, de refonte des modèles économiques et de justice sociale.

En toile de fond: la crise de la modernité

Cette montée en puissance de la notion de sobriété s'accompagne d'une véritable révolution culturelle chez des Français, désormais largement convaincus de l'urgence écologique et, plus globalement, de l'insoutenable de notre modèle de développement. Plus de la moitié d'entre eux se disent d'accord avec

l'idée selon laquelle « les sociétés occidentales ont atteint les limites du développement économique, de l'amélioration du confort, de la qualité de vie », 72 % sur le fait que « le moment est venu de donner la priorité à la promotion de modes de vie moins portés sur la consommation et moins consommateurs de ressources non renouvelables ». 79 % acquiescent à l'idée qu'« il est important de pouvoir s'affranchir de la dépendance à l'égard de l'économie en produisant soi-même, en échangeant entre particuliers et/ou en organisant des filières avec des petits producteurs² ». L'idée même selon laquelle « consommer beaucoup de biens matériels rend plus heureux » se trouve remise en cause par 76 % d'entre eux³.

Concernant l'écologie et les questions environnementales, quelle est la proposition qui correspond le mieux à ce que vous pensez ?



1. La situation est alarmante, nous avons trop tardé à agir et nous allons droit à la catastrophe.
2. La situation est très préoccupante et il est urgent d'agir.
3. La situation est préoccupante mais nous avons le temps de trouver des solutions.
4. Vous avez des doutes quant à la gravité de la situation, vous n'arrivez pas à vous faire une véritable opinion sur le sujet.
5. Les propos alarmistes sur l'écologie et l'environnement sont de la manipulation de l'opinion de la part de ceux qui y ont des intérêts.

En somme, et pour une large majorité de Français, produire et consommer comme nous le faisons - c'est-à-dire toujours plus - ne semble plus générer aujourd'hui de supplément significatif de bien-être, individuel comme collectif. Au contraire, les effets délétères de l'hyperconsommation sur l'environnement, la cohésion sociale voire l'intégrité physique des personnes apparaissent de plus en plus patents. En cela, c'est la promesse fondatrice et existentielle de la modernité, incarnée au niveau individuel par la consommation, qui n'est plus tenue. Si le rapport à la consommation change, si le désir de consommation semble s'éteindre, c'est parce que les imaginaires

qui travaillent notre société sont eux-mêmes en train de changer. Ainsi, l'utopie moderne, portée par l'idéal d'un progrès articulé autour de valeurs matérialistes et de pratiques consuméristes, n'a plus la cote.

En 2023⁴, si 32 % des Français ne voulaient rien changer à leurs habitudes, 37 % affirmaient au contraire vouloir « consommer moins mais mieux », 23 % « autant mais mieux » et 8 % « consommer plus ». Au total, 60 % déclaraient donc vouloir consommer autrement, soit 14 points de plus qu'en 2012. Consommer, mais aussi travailler, habiter, manger, se déplacer autrement. Alors qu'en 1955,

2. L'Observatoire des perspectives utopiques, L'ObSoCo, Lab BPI, ADEME, juillet 2020.

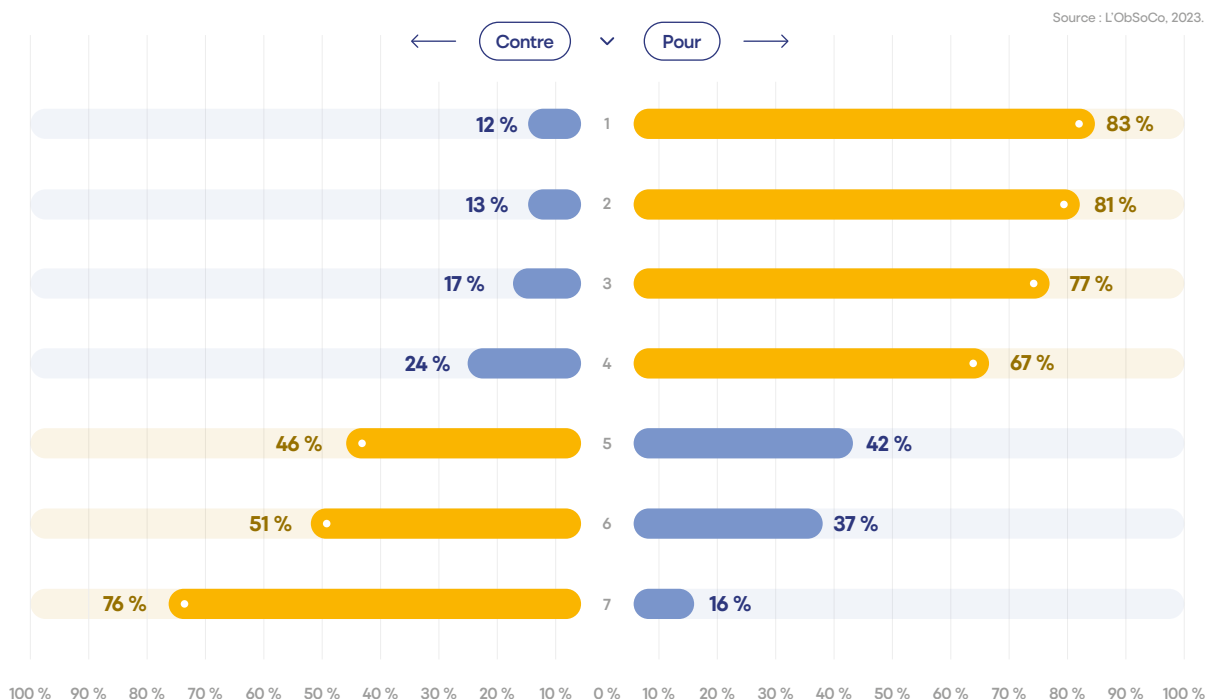
3. ADEME, L'ObSoCo, « Baromètre modes de vie et sobriété », mars 2024.

4. L'ObSoCo et Galimmo, septembre 2023.

Gudule, dans *La Complainte du progrès* chantée par Boris Vian, aspirait à « un Frigidaire, un joli scooter, un atomixer et du Dunlopillo », en 2024, elle les possède déjà et se demande sérieusement si elle a vraiment besoin d'un troisième « cire-godasses »

ou d'un « repasse-limaces » dernier cri. Et après Boris Vian, une foule sentimentale qui ne croit plus que « le bonheur c'est d'avoir de l'avoir plein nos armoires » s'est mise à chanter la « soif d'idéal » d'Alain Souchon.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ? En France...



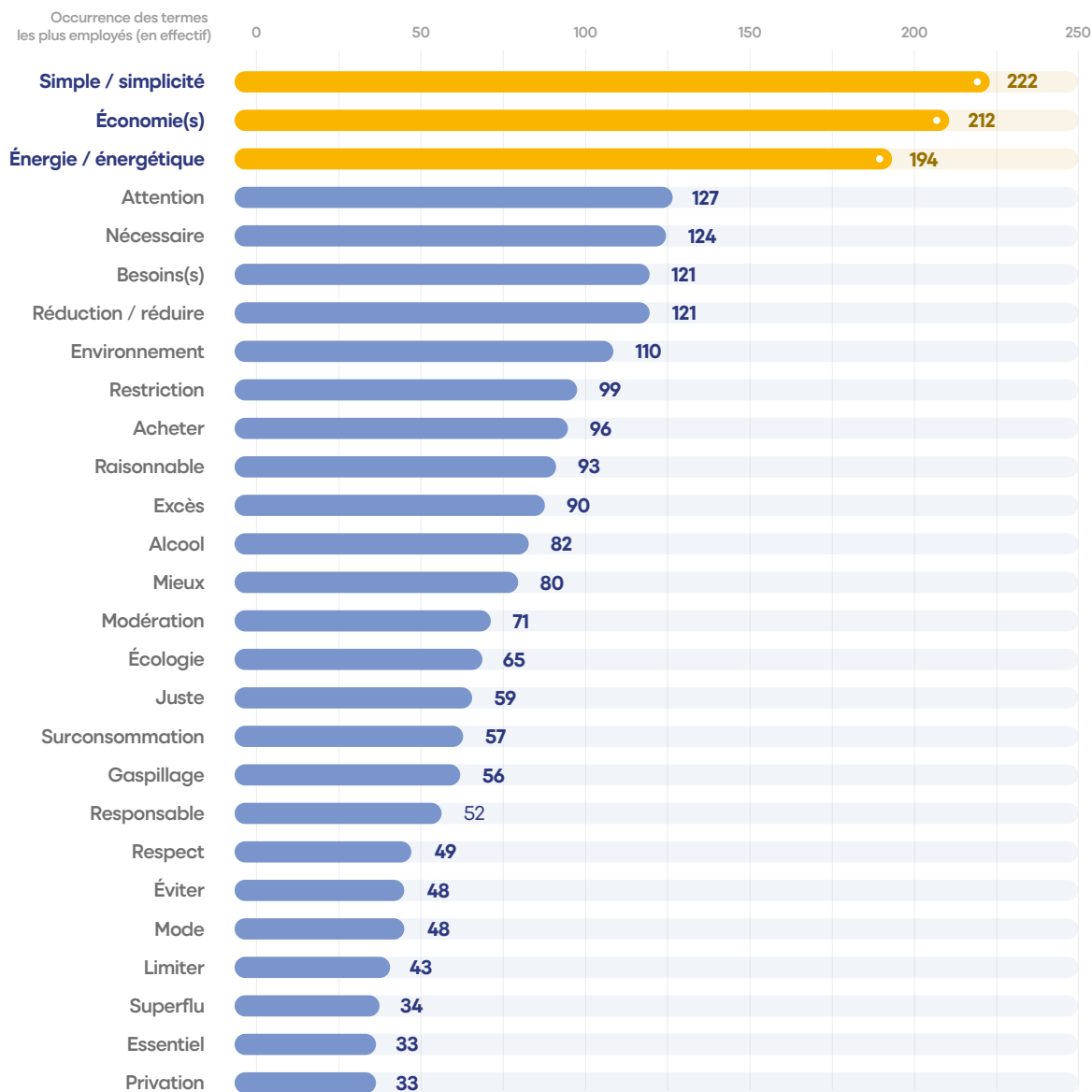
1. On a tendance à accorder trop d'importance à la consommation matérielle.
2. Les gens passent trop de temps à consommer plutôt qu'à profiter des plaisirs de la vie.
3. Notre manière de consommer est nuisible à l'environnement
4. Les gens passent trop de temps à gagner de l'argent plutôt qu'à profiter de la vie.
5. La croissance de la consommation est indispensable pour assurer la qualité de vie de la population française.
6. Heureusement qu'il y a la consommation de biens pour compenser et se faire plaisir.
7. Consommer beaucoup de biens matériels rend plus heureux.

Un concept polymorphe

Si la notion de sobriété s'est installée dans le débat public, les représentations et compréhensions qu'en ont les Français se révèlent très hétérogènes. Interrogés sur les mots et expressions qui leur viennent à l'esprit à l'évocation du terme, c'est d'abord l'idée de « simplicité », d'« une vie simple », qui émerge. La

notion « d'économies » arrive en deuxième position, fréquemment associée à l'idée de la réduction du « gaspillage », à celle de « responsabilité », voire à celle de « restriction » mais également souvent intégrée à l'idée d'« économies d'énergie ». L'énergie est par ailleurs le troisième terme le plus fréquemment évoqué par les répondants pour définir leur représentation de la sobriété.

Par rapport à la manière dont est organisée la société, nos modes de vie et nos pratiques de consommation, on entend de plus en plus souvent le terme de « sobriété ». Quels sont les mots et expressions qui vous viennent à l'esprit à l'évocation de ce terme ?



Source : L'ObsoCo, 2023.

Point notable: l'environnement n'arrive qu'en huitième position. L'écologie se situe plus bas encore dans le classement, en seizième position (près de quatre fois moins citée que la notion d'économie).

Quarante et un pour cent des Français attribuent une connotation positive à la notion de sobriété - contre

15 % qui lui associent une connotation négative et 35 % qui y voient un terme relativement neutre, quand 9 % ne se prononcent pas. Cette connotation est toutefois corrélée à l'intensité de la contrainte budgétaire ressentie par les individus. Alors que 50 % des personnes qui estiment « vivre confortablement » lui attribuent une connotation positive (contre 13 % pour

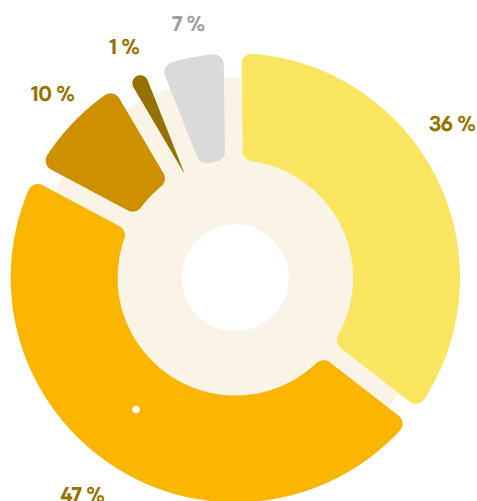
qui la connotation est plutôt négative), cette part est pratiquement divisée par deux au sein des ménages ayant le sentiment de « ne vraiment pas s'en sortir ».

Si les catégories les plus contraintes financièrement positionnent également la notion dans le champ sémantique de la simplicité, de l'énergie, du raisonnable... viennent cependant se greffer, pour elles, des évocations liées à la « richesse » et à la « pauvreté » complètement absentes des termes évoqués par les catégories les plus aisées et qui témoignent d'une certaine défiance vis-à-vis du sujet. Pour les plus modestes, le terme « arnaque » arrive même assez haut dans les réactions spontanées, qui le rattache souvent aux augmentations des prix et taxes dont la sobriété serait le prétexte, ou au fait de faire peser les efforts sur les consommateurs.

Les pratiques sobres : entre discours et réalités

D'autant que si une majorité de Français a une représentation relativement positive du concept de sobriété, ils ne sont qu'une minorité à se sentir eux-mêmes directement concernés par le sujet. Alors que 83 % estiment que, « aujourd'hui, en France, les gens consomment trop », interrogés sur leur propre situation, un peu plus d'un quart des Français interrogés (28 %) estiment que c'est leur cas. 82 % considèrent d'ailleurs avoir un mode de vie d'ores et déjà sobre. De même et si, pour 70 % des Français, « l'idée de bien vivre ne s'oppose pas à celle de la sobriété », seuls 7 % des Français considèrent qu'ils pourraient réduire un peu leur pouvoir d'achat sans que cela nuise à leur qualité de vie.

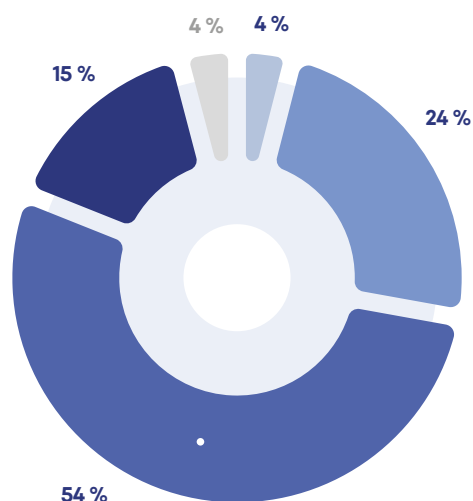
Diriez-vous qu'aujourd'hui en France, les gens consomment trop ?



Source : L'ObsSoCo, 2023.

- Oui, tout à fait d'accord
- **Oui, plutôt**
- Non, plutôt pas
- Non, pas du tout
- Sans opinion

Et vous personnellement, au niveau de votre foyer, diriez-vous que vous consommez trop ?



Source : L'ObsSoCo, 2023.

- Oui, tout à fait d'accord
- Oui, plutôt
- **Non, plutôt pas**
- Non, pas du tout
- Sans opinion

Pour autant, les Français se montrent globalement enclins à l'idée de renforcer leurs efforts en matière de sobriété : tout faire pour conserver leur smartphone au minimum quatre ans, réduire, voire couper, le chauffage la nuit ou quand leur logement est inoccupé, réduire leur consommation de vêtements. Si ces résultats semblent traduire une dynamique positive, on note tout de même une réticence marquée vis-à-vis d'un certain nombre d'évolutions – dont celles qui pèsent le plus dans la balance environnementale : l'usage de la voiture, la consommation de viande et le recours au transport aérien. Les ménages disposant d'au moins deux véhicules ne sont que 46 % à envisager de n'en posséder plus qu'un. L'idée de ne plus en posséder du tout est sans surprise encore moins bien reçue (rejetée dans 89 % des cas). Une majorité des Français qui mangent de la viande plus de deux fois par semaine refuseraient d'en limiter leur consommation à deux fois par semaine. L'idée de ne plus en manger du tout est rejetée par près de 8 Français sur 10. De la même manière, seule une personne sur deux qui a actuellement recours au transport aérien accepterait d'en limiter son usage à une fois par an, et moins d'une sur trois envisage de complètement l'abandonner.

Face à la sobriété : différents visages

Le « Baromètre modes de vie et sobriété » réalisé par L'ObSoCo pour l'ADEME⁵ met en lumière l'influence des facteurs socio-économiques, des valeurs personnelles et des contraintes dès lors qu'il est question de sobriété. Cette étude souligne les freins, les leviers, en tout cas les défis, pour promouvoir des modes de vie plus durables au sein de la population française. Ce qui ne pourra se faire sans tenir compte de la diversité de ces situations et motivations. Quatre grands groupes émergent.

- **Les convaincus**, qui représentent 24 % de la population. On y retrouve un premier sous-groupe de personnes très détachées des valeurs matérialistes, considérant de nombreux biens comme superflus. Très ouvertes à modifier leurs modes de vie, particulièrement en matière de mobilité, ces personnes présentent un profil plutôt âgé, inactif et à faibles revenus. Parmi les convaincus, on retrouve aussi (et en plus forte proportion) des individus qui adoptent la sobriété par conviction personnelle, motivés par des préoccupations écologiques et/ou éthiques. Ceux-là sont généralement très diplômés et présentent un niveau de vie légèrement supérieur à la moyenne, et sont souvent bien informés. Ils forment une minorité active, souvent impliquée

dans des mouvements de transition écologique ou des initiatives locales. Critiques du modèle de croissance et convaincus de la nocivité de la surconsommation, ils sont fortement engagés dans des pratiques de sobriété par conviction environnementale. Très favorables aux mesures collectives de sobriété, ils sont prêts à revoir encore davantage leurs modes de vie pour réduire leur impact environnemental.

- **Les contraints** comptent pour 17 % de la population. Pour eux, la sobriété est à la fois une réalité mais avant tout une nécessité économique. Ils adoptent ainsi des pratiques sobres ou y sont ouverts, mais uniquement pour des raisons de contrainte budgétaire, sans réelle motivation écologique. Ce sont ou bien des jeunes, peu diplômés, relativement précaires, ou bien des couples avec enfants, plutôt issus de classes moyennes inférieures, vivant en zone périurbaine. Insatisfaits de leur vie et estimant leur pouvoir d'achat insuffisant, ils subissent une sobriété forcée, que ce soit dans leurs choix de transport, d'alimentation ou de logement. Ils aspireraient au contraire à consommer davantage.
- **Les conservateurs** constituent le groupe le plus important, qui pèse pour 43 % de la population. Pour eux, la sobriété est une notion abstraite, qui ne semble pas les concerner directement. Ils sont généralement plus âgés, avec une forte proportion de retraités. Ils considèrent déjà avoir un mode de vie sobre, et si, en effet, cela peut parfois être le cas, cette sobriété relève davantage de l'habitude que d'une préoccupation environnementale.
- **Les matérialistes** représentent 16 % de la population. Ces individus perçoivent la sobriété comme une contrainte imposée par des pressions extérieures, notamment les politiques publiques ou les normes sociales. Ils associent souvent la sobriété à une perte de confort ou de statut social. Ce groupe se compose, pour une part, de ménages caractérisés par un niveau de vie élevé, un statut socioprofessionnel supérieur et un haut niveau d'éducation. Très satisfaits de leur vie, ils considèrent qu'un pouvoir d'achat élevé est nécessaire pour bien vivre. Une autre part de ce groupe rassemble de jeunes urbains très attachés au modèle consumériste, qui admettent consommer trop, mais l'assument pleinement. Et s'ils s'inquiètent des enjeux environnementaux, ils sont confiants dans les progrès technologiques pour résoudre ces problèmes.

5. <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-et-energie/6630-barometre-sobrietes-et-modes-de-vie.html>.

La manière dont la sobriété est perçue et est vécue varie donc considérablement en fonction des contextes économiques et sociaux. Une dichotomie existe notamment entre sobriété choisie et sobriété subie, qui soulève des questions essentielles sur les inégalités face à la transition écologique. Alors que certains peuvent se permettre de choisir des alternatives plus durables,

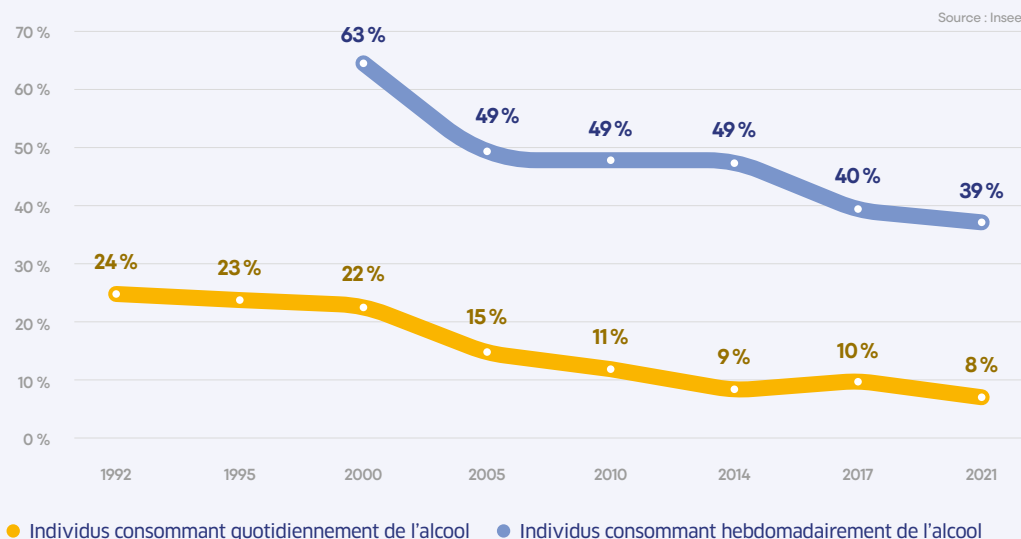
d'autres se voient contraints à une sobriété forcée, souvent vécue comme une privation dans une société où la place de la consommation demeure centrale. Quand la situation est susceptible de créer des tensions sociales, les discours et politiques de sobriété – comme d'ailleurs la transition écologique de façon générale – doivent être attentifs à ne pas diviser. ●

Des Français, de fait, toujours plus sobres

Il est une forme de sobriété qui progresse de plus en plus et qui renvoie d'ailleurs à l'une des acceptions premières du terme : la modération en matière de consommation d'alcool. Là, guidée par des préoccupations liées à la santé – préoccupation devenue majeure – et au bien-être, la consommation des Français n'a cessé de se réduire depuis vingt ans. Sur ces sujets comme sur d'autres, il est nécessaire de trouver des bénéfices individuels pour que les comportements changent...

Entre 1960 et 2020, la consommation de boissons alcoolisées a été divisée, en France, par plus de deux. Il y a soixante ans, un Français buvait en moyenne 200 litres de boissons alcoolisées (vin, bière, spiritueux, champagne, cidre, etc.) par an. Il n'en consomme aujourd'hui plus que 80 litres.

Part des consommateurs d'alcool en France



Dominique Bourg

Professeur honoraire à l'université de Lausanne

Nature et sobriété

Sur une planète abimée, au climat dérégulé et à la biodiversité diminuée, des conditions de vie déjà problématiques et des perspectives dégradées commandent la sobriété pour l'humanité. Pouvoir continuer à habiter la Terre suppose de réduire les activités humaines et de mieux se conformer aux règles de la nature.

La sobriété n'est pas une question d'opportunité idéologique, si tant est que l'on cherche encore à vivre sur cette planète. Elle n'est que la réponse générique à la situation dangereuse que nous avons nous-mêmes créée. Les dégradations en cours de l'habitabilité de la planète ne sont en effet que la conséquence du volume de nos activités économiques et de la masse démographique humaine. Il n'est aucun espoir d'enrayer la dégradation en question sans réduire les unes et l'autre. C'est aussi pourquoi nous ne partirons pas d'une définition préalable de la sobriété, mais de l'état des lieux du système Terre et de ses conséquences, lesquelles dessineront le cadre sémantique de ce qu'il convient d'entendre par *sobriété*.

Climat et habitabilité de la Terre

Le climat détermine deux conditions à la viabilité de la planète Terre: la température moyenne à sa surface et tant la distribution que la disponibilité de l'eau douce sous ses différents états. Une planète trop chaude ou trop froide serait hostile à la vie, laquelle ne serait pas plus envisageable sur des sols dépourvus d'humidité ou ravagés chroniquement par les eaux. La vie ne se déploie que dans certaines conditions et nous n'avons d'autre solution que de nous y conformer. Des siècles de progrès scientifique n'ont, par exemple, nullement élargi les niches de l'habitat humain, si ce n'est pour un habitat temporaire et au coût énergétique faramineux, celui de quelques stations scientifiques en Antarctique, notamment. La masse de Mars, trop petite pour retenir par gravitation une atmosphère analogue à la nôtre, interdit par ailleurs tout escapisme spatial durable. Nous ne pouvons que vivre dans les interstices que nous ménage le système Terre, message qu'une humanité affairée et insatiable ne parvient toujours pas à entendre.

Le carbone illustre cette situation. C'est un des régulateurs de la température moyenne sur Terre. Or, nous avons, durant les dernières décennies, en brûlant le carbone des anciennes poubelles de

la biosphère, changé rapidement la composition chimique de l'atmosphère. La concentration de carbone se situe désormais au-delà des 425 parties par million (ppm). La barre d'une augmentation de la température moyenne pluriannuelle sur Terre de 1,5 degré Celsius (°C) par rapport aux températures préindustrielles se situe à 430 ppm. L'année 2023 s'est élevée de 1,48 °C vis-à-vis des dites températures. Pour les douze derniers mois à compter de juillet 2024, l'élévation était même de 1,64 °C. Depuis 2018, n'importe quel Terrien, s'il n'a pas l'esprit embrumé par quelque processus psychologique intempestif, a pu percevoir les effets tangibles du dérèglement climatique en cours. Durant la première décennie de ce siècle, nous avons connu trois grandes canicules, celle de 2003 en Europe de l'Ouest, de 2007 en Australie et de 2010 en Russie. Depuis 2018, les canicules ne cessent de se succéder, notamment dans l'hémisphère Nord, occasionnant des records absolus quasi continus. De la Sibérie à l'Australie, les 40 °C sont récurrents et des températures avoisinant ou excédant 50 °C se produisent désormais systématiquement, alors qu'il s'agissait de phénomènes rarissimes. Le bilan sanitaire estival des canicules en Europe, en 2022, était déjà de 61 000 morts. À la chaleur sèche s'ajoute la chaleur humide. Elle pourrait très sensiblement accroître la mortalité caniculaire, puisqu'elle est liée à la difficulté ou à l'impossibilité de la régulation thermique du corps par l'évaporation de la sueur. Dans son livre d'anticipation climatique, *Le Ministère du futur* (publié en français en 2023), Kim Stanley Robinson n'hésite pas à évoquer un bilan de vingt millions d'âmes en un seul épisode torride en Inde. Et ce sont d'abord les régions tropicales qui seront affectées, même si la France pourrait connaître localement un tel phénomène. À quoi s'ajoute la litanie des autres événements extrêmes: les incendies de forêt pouvant aller jusqu'aux mégafeux, les inondations hors normes déstructurant les sols, susceptibles d'être provoquées par un seul orage, les dérochements et autres glissements de terrain dus soit à la fonte du pergélisol, soit à des

précipitations intenses, l'irrégularité de la météo lors de l'entrée dans le printemps, les grêlons ravageurs et autres tornades, les cyclones de catégorie 5, avec des rafales au plancher de 200 km/h, l'aridification de certains territoires. L'ensemble de ces phénomènes, que vient compléter la déstabilisation des écosystèmes et de leur faune, converge vers un affaiblissement progressif de nos capacités mondiales de production alimentaire.

Concernant l'altération et la réduction de l'habitabilité de la planète, il suffit de considérer l'actuelle répartition sur le globe des populations humaines: elle n'a pas changé en proportion au cours de l'histoire, si l'on considère les aires aptes à recevoir un habitat permanent. Ce sont les zones chaudes des aires tempérées et les zones tropicales qui sont les plus peuplées. À partir toutefois d'une moyenne territoriale annuelle de 27-28 °C, la densité humaine chute et il n'est plus de peuplement humain, et peu de vie, au-delà de 30 °C, et même parfois à compter de 29 °C. Il n'est pas difficile de comprendre ce que signifiera un réchauffement moyen de 2 °C et plus, très largement amplifié par la montée des événements extrêmes évoqués et par la chaleur humide, qui affectera d'immenses aires, comme le piedmont de l'Himalaya et les côtes du sous-continent indien. Ce n'est rien de moins qu'une gigantesque partie de la planète qui pourrait devenir soit très difficilement, soit totalement inhabitable, et ce dès les prochaines décennies. À quoi s'ajoutent le recul du trait de côte dû à la montée des mers et les événements extrêmes évoqués plus haut.

D'aucuns affirmeront qu'il faut laisser filer les flux de carbone et recourir à la géoingénierie, et tout particulièrement à des émissions d'aérosols soufrés déversées par des norias d'avions, imitant ainsi les effets refroidissants d'une éruption volcanique. C'est une idée d'ingénieur qui omet l'interdépendance intrinsèque des phénomènes du système Terre. Ce serait ajouter au déséquilibre du cycle du carbone celui du cycle du soufre, sans en outre réduire les autres effets de la perturbation du premier cycle, comme l'acidification des océans. Il ne nous est pas possible de connaître par avance toutes les conséquences d'une intensification du cycle du soufre. La perturbation du système des moussons en est cependant une. L'éruption du Tambora en 1815 avait indirectement entraîné une pandémie de choléra pour avoir provoqué la mutation des bactéries responsables de cette maladie.

On commence à comprendre que la marge d'usage de nos techniques n'est pas seulement quantitativement étroite, ici le plancher et le plafond de la concentration atmosphérique de carbone, mais aussi qualitativement. La biodiversité va nous permettre de mieux le comprendre.

Biodiversité et habitabilité de la Terre

La situation en matière de biodiversité n'est pas moins alarmante. Certes, nous sommes loin du seuil d'une extinction massive, comme ce fut le cas avec les cinq grands effondrements de la vie qui ont précédé l'apparition du genre *Homo*. Ce ne sont que quelques pour cent des espèces estimées qui ont disparu depuis quelques siècles, alors qu'il faut l'anéantissement d'au moins les deux tiers des espèces vivantes pour parler d'extinction massive. Mais ces extinctions massives se sont déroulées *grosso modo* sur un million d'années. Or, le rythme de disparition que nous occasionnons est de 100 à 1000 fois supérieur à celui de l'histoire de la vie, et ce sont un million d'espèces sur un plancher de huit millions qui sont d'ores et déjà menacées. À quoi s'ajoute que les populations de vertébrés sauvages ont fondu, celles d'arthropodes sont à la peine, nous avons encore détruit pour une part la vie des sols, éreinté le microbiote pourtant capital pour notre santé, y compris mentale, et déclenché une course climatique qui prend de vitesse la vie. Autre raison de cette situation de la vie sauvage: nous exploitons à notre unique profit 50 % des surfaces propices à la végétation, et répandons à tour de bras des biocides. La plupart des écosystèmes forestiers sont menacés d'effondrement. La forêt amazonienne, à l'instar d'autres forêts tropicales, pourrait prochainement basculer vers la savane. Ces écosystèmes réagissent désormais mollement aux divers aléas, ce qui est un signe avant-courrier d'effondrement. La forêt française, quant à elle, n'absorbe qu'à peine plus de 26 millions de tonnes de carbone par an, alors qu'elle en absorbait 60 millions il y a trois décennies.

Nos interactions avec le vivant en général permettent en outre de mettre en lumière l'étroitesse qualitative des marges d'action laissées à nos techniques, pour autant qu'elles cherchent à être respectueuses du milieu. Considérons les néonicotinoïdes, qui ne tuent pas directement les abeilles, mais les désorientent et les empêchent de revenir à la ruche, les condamnant ainsi à mort. Pourquoi? En raison de la complexité des écosystèmes au sein desquels nos actions interviennent comme un éléphant dans un jeu de quilles. Les écosystèmes sont en effet le lieu d'interactions *via* les sens pour lesquelles les qualités du milieu en termes sonores et d'odeur sont fondamentales. On parle par exemple aujourd'hui de restauration acoustique des écosystèmes. Or, les néonicotinoïdes altèrent justement la perception de l'univers sensoriel des pollinisateurs et les désorientent, interdisant le retour à la ruche.

Donnons un autre exemple, celui des macromolécules de synthèse. Alors que les macromolécules naturelles sont métastables et disparaissent avec la mort des organismes, les polymères - les macromolécules que nous produisons - ne sont pas métabolisés par les êtres vivants. Nos déchets plastiques s'accumulent au contraire dans le milieu comme dans les graisses animales.

Le constat est clair, les limites que le système Terre oppose à nos actions et à nos techniques ne sont pas seulement quantitatives, comme pour le carbone, mais également qualitatives. Nous devons certes réduire le volume de nos activités et leur substrat matériel, mais encore apprendre à conformer nos modes d'action aux règles qui sont celles de la nature. C'est précisément ce que nous parvenons à réaliser lorsque nous substituons à nos pratiques agricoles conventionnelles – qui s'opposent à la logique pluri-spécifique des écosystèmes, et sur des surfaces de plus en plus importantes – des pratiques agroécologiques qui jouent au contraire de la complémentarité des espèces au sein d'un même biotope et accompagnent le vivant plus qu'elles ne s'y opposent.

Ne pas respecter ces règles propres aux systèmes naturels rend la Terre de moins en moins habitable. Telle est d'ailleurs également la leçon du référentiel des neuf limites planétaires, dont six ont d'ores et déjà été franchies.

Sobriété et habitabilité et la Terre

Il nous est désormais possible de donner un sens écosystémique à la notion de sobriété. Par sobriété il convient d'entendre un mode d'organisation de la société en gestation que l'on peut exprimer en prenant appui sur la nomenclature de nos relations à la nature proposée par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques¹.

Nous vivons en premier lieu *de* la nature: il s'agit des ressources diverses que nous en tirons; nous vivons *avec* la nature: nous y côtoyons des êtres vivants autres qu'humains, dotés de leurs propres intérêts; nous vivons encore *dans* la nature: un cadre de vie, des paysages auxquels nous pouvons, à des degrés divers, nous identifier; enfin, nous vivons *en tant que* nature, à savoir comme parties intégrantes d'un tout qui nous dépasse: il y est question de sacralité de tel ou tel élément de la nature, de réalisation de notre humanité. Le propre de la *modernité* aura été de quasiment réduire ces quatre modalités au seul *vivre de* la nature, à la seule nature-ressource, en outre conçue comme un capital naturel

dépourvu de valeur en soi, destiné à être transformé en biens économiques. Le *vivre avec* doit être réduit au minimum, aussi bien dans les champs que dans les villes. Le *vivre dans* n'a été préservé que dans un sens récréatif, au mieux. Quant au *vivre en tant que*, il est féroce déni au nom d'une étrangeté de principe de l'humanité à la nature, hérité tant de la physique moderne que de l'interprétation de la Genèse qui s'est imposée au bas Moyen Âge, ne retenant des liens de l'homme à la nature que leur étrangeté: nous sommes seuls à avoir été créés « à l'image et à la ressemblance » du Créateur.

Or, le *vivre de* la nature n'est viable que délimité par les trois autres modalités. Nous devons à nouveau tenir compte qu'il n'est de *vie qu'avec* d'autres êtres vivants, inséparables de leurs propres écosystèmes; l'idée de droits de la nature cherche à répondre à cette exigence fondamentale. Le *vivre dans* n'est pas moins essentiel: qu'on le veuille ou non, la biosphère est et restera le contenant ultime des sociétés, comme ne cesse par exemple de nous le rappeler le climat. Nous n'avons d'autre choix que de vivre sur la planète Terre, au sein de paysages et d'écosystèmes dont il faut respecter les règles.

Il nous faut enfin réapprendre à vivre *en tant que* nature, que partie intégrante d'un tout qui nous a précédés et dont on ne comprend que partiellement les modes de fonctionnement. Nous ne pouvons plus avoir comme orient spirituel un arrachement indéfini à la nature, concevoir la nature comme ce qui doit progressivement disparaître sous nos artefacts. Réaliser notre humanité ne peut plus signifier s'arracher à la nature. Très concrètement, cela signifie que nous devons réduire le volume de nos activités économiques, en tout cas les flux d'énergie et de matière sous-jacents; et réduire la masse démographique comme l'emprise d'une seule espèce. Cela signifie encore que nous allons devoir réformer nos techniques, à savoir, à l'instar de l'agroécologie, apprendre à agir de façon plus harmonieuse avec les écosystèmes. La fin assignée aux sociétés ne doit plus être un enrichissement matériel indéfini, destructeur des équilibres qui nous font vivre, mais de vivre en respectant l'aspiration à un confort de vie et à la justice, et en admettant la nécessité de modes de développement en harmonie avec la nature. La sobriété est notre avenir. Une tâche séculaire. ●

RÉFÉRENCES

- Luc Abbadie, Denis Couvet et Dominique Bourg, *La Biodiversité. État des lieux du vivant. Quelles évolutions de la vie sur Terre?*, livre audio Frémeaux & Associés, 2023; *Biodiversité*, à paraître aux PUF en 2025.
- Dominique Bourg, *Dévastation. La question du mal aujourd'hui*, Paris, PUF, 2024.
- Barry Klinger, Sadie Ryan, « Population distribution within the human climate niche », *PLOS Climate* 1(11). <https://doi.org/10.1371/journal.pclm.0000086>.
- Katherine Richardson et al., « Earth beyond six of nine planetary boundaries », *Science Advances*, vol. 9, n° 37, 2023. <https://doi.org/10.1126/sciadv.adh2458>.
- Robinson, Kim Stanley, *Le Ministère du futur*, Paris, éditions Bragelonne, 2023.
- Bruno Villalba, *Politiques de sobriété*, Paris, Le Pommier, 2023.

1. L'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), en anglais, est un groupe international d'experts sur la biodiversité.

Emmanuel Hache

Économiste et prospectiviste, IFP Énergies nouvelles, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS)

L'âge des puissances sobres

Les crises économiques et géopolitiques, couplées aux enjeux de la lutte contre le changement climatique, confèrent désormais aux objectifs de sobriété une dimension de puissance. Si la sobriété permet de répondre, en partie, aux limites des ressources planétaires, elle pourrait être le levier stratégique d'un nouvel ordre mondial.

Trois ingrédients ont été nécessaires à l'émergence de la problématique de la sobriété comme objet géopolitique. Le premier est constitué par le nouveau cadre observé dans les relations internationales. Si les analyses géopolitiques divergent sur le caractère apolaire ou multipolaire de l'environnement géopolitique actuel et que le vocabulaire utilisé (Sud global, rivalités systémiques, piège de Thucydide ou désoccidentalisation) tend à désigner une forme d'archipélisation du monde, les deux dernières décennies ont surtout démontré un affaiblissement général de la puissance des États. Le *hard power* comme source d'élargissement du pouvoir a montré toutes ses limites, tout comme la notion d'alliances ou d'alignement comme structure de la géopolitique mondiale. Le pluralisme fondé sur une diplomatie transactionnelle ou sur des effets d'aubaine est à l'œuvre, et l'Inde ou l'Arabie saoudite en sont particulièrement représentatives. Jamais l'environnement géopolitique n'aura autant mérité l'appellation, développée par l'École nationale de guerre américaine dans les années 1990, de monde « VICA » (volatil, incertain, complexe et ambigu). Le deuxième ingrédient est relatif à la publication du troisième volet du sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) avec la mise en avant de la sobriété comme réponse structurelle à l'urgence climatique. Définie comme « un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes qui évitent une demande en énergie, en matières premières, en terres et en eau, tout en assurant le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires », elle apparaît comme un levier au même titre que l'efficacité énergétique ou le déploiement des énergies renouvelables. Le troisième ingrédient est le catalyseur de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 avec ses effets déstabilisateurs sur les marchés énergétiques européens.

Dans ce nouvel environnement, s'interroger sur la capacité transformative de la sobriété pour les relations internationales prend tout son sens.

La sobriété comme réponse aux limites planétaires

Les chocs géopolitiques sont révélateurs des dépendances extérieures. Cela s'est observé à la suite du premier choc pétrolier de 1973-1974 ou à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Cette dernière a révélé les dépendances majeures des pays de l'Union européenne (UE) en matière énergétique, notamment pour le pétrole et le gaz. Le coût économique des mesures prises pour minimiser les conséquences économiques et sociales a été évalué à près de 650 milliards d'euros entre septembre 2021 et janvier 2023¹. Aborder la question de la sobriété en insistant sur le lien existant entre réduction de la consommation, réduction des dépenses et atténuation des dépendances semble être une entrée convaincante pour toucher le politique. En 2023, l'UE reste tributaire à 62 % des importations énergétiques, contre 53 % dix ans plus tôt². À la veille de la guerre d'Ukraine, elle était dépendante de la Russie pour 45 % de ses importations de gaz et pour plus de 30 % de celles de pétrole. Ces dépendances économiques et géopolitiques sont essentielles dans l'appréciation des politiques de sobriété. En effet, les matières premières représentent aujourd'hui plus de 7 500 milliards de dollars d'échanges (31 % du commerce mondial). Par nature instables, leurs marchés sont caractérisés par la volatilité des prix à court terme et par une forte cycllicité. Et les ressources restent des leviers de puissance. Réduire la consommation ou la surconsommation de ressources constitue à la fois une réponse économique et une nouvelle forme de positionnement dans le rapport producteur-consommateur.

1. <https://www.bruegel.org/blog-post/fiscal-side-europes-energy-crisis-facts-problems-and-prospects>.

2. https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/nrg_ind_id/default/table?lang=fr.

L'époque actuelle est marquée par une exploitation des ressources à une échelle sans précédent. En 2023, plus de 100 milliards de tonnes de matériaux ont été extraites, ce qui équivaut à 35 kg par jour et par personne, soit une augmentation de près de 10 kg par rapport à 2003. Sans maîtrise de la consommation, ce chiffre devrait atteindre plus de 45 kg en 2060, notamment porté par les besoins engendrés par la double transition énergétique et numérique qui va provoquer une hausse importante de la consommation de métaux et de la dépendance aux pays producteurs. En 2023, ce sont plus de 10 milliards de tonnes de minerais métalliques qui ont été extraites, principalement en Asie-Pacifique (43 %), en Amérique latine (25 %) et en Afrique (11 %). La sobriété permettrait de repousser une limite globale en ressources (il n'existe pas de ressources infinies dans un monde fini). La maîtrise des consommations permettrait de s'émanciper d'une partie des problématiques géopolitiques liées à la localisation de la production de métaux. Par exemple, le poids de la Chine sur les marchés de métaux, notamment dans le segment du raffinage, pourrait être vecteur de problématiques commerciales (embargo, quotas, etc.) et de chantage diplomatique. Certes, des objectifs de production nationale de minerais et de métaux existent dans de nombreuses régions du monde, toutefois ils sont empreints de nombreuses incertitudes financières, environnementales ou sociétales³.

La réduction des consommations de métaux n'est toutefois pas à l'ordre du jour des principales politiques relatives aux métaux critiques⁴. La gestion des conséquences de la guerre en Ukraine est passée en partie par une réduction de la consommation de gaz en Europe. Toutefois, cette sobriété d'urgence n'a pas réellement été convertie en sobriété structurelle. Surtout, elle ne s'est pas élargie à l'ensemble des ressources consommées, et notamment les ressources métalliques. La problématique de surconsommation n'est toutefois pas nouvelle puisqu'elle apparaît dès 1992 dans l'Agenda 21 des Nations unies. L'idée d'une maîtrise des consommations est au cœur de ce dernier : « Il conviendrait d'accorder une attention particulière à la demande de ressources [...] en vue de diminuer le plus possible leur épuisement et de réduire la pollution. Si la consommation est très forte dans certaines régions du monde, les besoins essentiels d'une grande partie de l'humanité ne sont pas satisfaits. » Cet appel a le mérite de poser la sobriété comme une réponse globale à la fois économique, environnementale et géopolitique.

La sobriété comme vecteur de redéfinition des relations internationales

Après trois décennies de mondialisation, l'enchaînement des crises sanitaires, économiques, géopolitiques et énergétiques depuis 2019 est annonciateur

d'une refonte profonde de l'ordre mondial. L'insécurité climatique et environnementale s'impose désormais comme une constante pour les décennies à venir, à laquelle s'ajoute une nouvelle forme d'insécurité économique provoquée par la fragmentation géopolitique du monde. Levier stratégique, la sobriété a le potentiel pour redéfinir en partie les relations internationales. Elle renforce l'autonomie nationale et s'oppose à la théorie libérale des relations internationales qui met en exergue le « doux commerce » ou les interdépendances matérielles (création d'un gazoduc) comme des vecteurs de paix. Les slogans apparus en 2022 comme « Isoler les logements, isoler Poutine » ont rappelé le caractère fondamentalement géopolitique de nos consommations et le caractère potentiellement transformatif de nos comportements. La notion de puissance est également modifiée dans un environnement mettant en exergue la sobriété. La minimisation des dépendances permet, par exemple, de redéfinir des accords commerciaux plus justes et non fondés sur des arrière-pensées économiques issues de dépendances aux matières premières. L'autonomie relative dégagée par les politiques de sobriété permet d'afficher une forme de neutralité dans la résolution des conflits et dans la diplomatie.

La puissance sobre trouve ainsi dans la non-consommation les ressorts de nouvelles stratégies d'influence et la capacité à développer une nouvelle forme de solidarité internationale. C'est un véritable changement de paradigme qui se profile sur la scène internationale, puisque le concept de puissance fondé sur la force militaire, la démographie, la politique ou l'économie (*hard power*) ou sur la culture, l'éducation, l'engagement, le numérique (*soft power*) pourrait être reconstruit également autour de la capacité des États à devenir sobres et à développer ainsi un *ecological power*. Cette vision remet en question les modèles traditionnels fondés sur la compétition et la captation des ressources et peut constituer un facteur de paix et une approche durable pour le développement. Dans ce contexte, *faire puissance sobre* révèle un nouveau critère de *leadership* sur la scène internationale et un nouveau vecteur d'attractivité. Les pays développés, et notamment l'UE, peuvent trouver dans la sobriété un nouveau ressort d'affirmation internationale. Mais ce dernier ne peut s'imposer aux pays émergents ou en développement ou aux producteurs de matières premières. L'UE comme puissance sobre peut ainsi promouvoir une redistribution plus équitable des ressources, un rôle de médiateur dans les conflits entre les pays pour, notamment, transformer certaines dynamiques géopolitiques ou géoéconomiques en cours.

Penser un nouvel ordre international de la sobriété nécessite ainsi de penser les relations internationales comme un espace de coopération beaucoup plus large. Cette perspective peut permettre d'imaginer, par

3. Emmanuel Hache, « Prospective de l'insécurité minière : anticiper la nouvelle ère métallique de la transition bas-carbone », *Futuribles*, n° 458, 2024, pp. 5-24.

4. Emmanuel Hache, Émilie Normand, Louis-Marie Malbec, Vincent d'Herbemont, « Sobriété : impensé de la politique européenne sur les matériaux critiques », *The Conversation* (9 juillet 2023). <https://theconversation.com/la-sobriete-impense-de-la-politique-europeenne-sur-les-materiaux-critiques-209077>.

exemple, des négociations climatiques sous l'égide de puissances sobres. Ces dernières seraient de véritables sources d'inspiration apparaissant comme des leaders éclairés de l'urgence climatique. Vecteur de puissance et de renouvellement des postures politiques internationales, la sobriété est à la fois vision et trajectoire, autorisant un renouveau des principes d'organisation sociale. L'objectif d'une gouvernance sobre passe ainsi par la construction d'un nouveau modèle étatique qui doit promouvoir un *Homo sobrius* en lieu et place d'un *Homo citius, altius, fortius*⁵. S'orienter vers un nouvel âge de la qualité et dépasser la logique de l'accumulation et de la boucle – hausse de richesse, hausse d'attractivité, hausse du besoin militaire – est une nécessité à l'âge des limites.

L'État et l'ensemble des acteurs économiques sont des générateurs d'excès et des vecteurs d'inégalités et d'injustice. Mais dépasser le stade de la consommation de masse n'est pas un objectif atteignable pour la majeure partie de la population mondiale. Dès lors, la sobriété ne peut s'appréhender que parmi les classes les plus aisées à l'intérieur des pays, mais également entre les pays. La sobriété permet ainsi également de répondre aux limites sociales. Elle possède une vertu réparatrice en matière de redistribution mais également pour limiter les conséquences environnementales de l'extractivisme ou de la surconsommation. Elle permet de limiter consommation et émissions de gaz à effet de serre, en suscitant adhésion et attractivité. Au niveau des États, la mise en place d'une politique de sobriété permet de réinventer le lien entre la consommation et le bien-être. Tout cela va de pair avec les analyses cherchant à dépasser la notion de PIB et invite les États à investir dans l'éducation, la santé, les infrastructures sobres et dans tous les secteurs générateurs de bien-être. De nombreux travaux ont déjà commencé à explorer de nouveaux indicateurs, comme le rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (Stiglitz, Sen, Fitoussi) de 2009 ou l'indicateur du vivre mieux par l'OCDE⁶, qui prend en compte onze critères d'analyse (loge-

ment, revenu, emploi, liens sociaux, éducation, environnement, engagement civique, santé, satisfaction, sécurité, équilibre travail-vie personnelle). Cette vision dépasse la seule optique chiffrée du PIB mais devrait rester pour l'instant un phénomène de niche. En effet, elle remet en cause un idéal construit depuis les années 1950 sur une logique d'accumulation⁷.

De la sobriété d'urgence à la sobriété structurelle

Levier de lutte contre l'urgence climatique, la sobriété permet de répondre à trois limites : la limite en ressources et les dépendances géopolitiques ; la limite environnementale liée à l'extraction et à l'épuisement des écosystèmes ; la limite sociale, la consommation étant un vecteur profond d'inégalités.

Il reste fondamental de transformer la sobriété d'urgence en une nouvelle forme d'organisation sociale nationale et mondiale. Objet profondément géopolitique, vecteur de *leadership* et d'attractivité, la sobriété est un moyen d'adaptation à la nouvelle donne géopolitique mondiale et un moyen de renouveler le concept de puissance, en développant celui de puissance sobre. Si une véritable tragédie des horizons est clairement identifiée par les acteurs politiques qui souhaiteraient investir dans la sobriété – de nombreux investissements sont nécessaires à court terme pour des retours à long terme et pour des objets difficilement mesurables, comme la paix, l'influence ou la coopération –, certains commencent à intégrer progressivement le concept dans leur matrice de réflexion.

Les auteurs de la *Red Team*, cette équipe de chercheurs et d'auteurs de science-fiction travaillant avec le ministère de la Défense, ont, par exemple, établi un scénario nécessitant le développement d'une armée de plus en plus sobre. Et les notions de frugalité, de résistance, de résilience sont aujourd'hui identifiées et étudiées par ce ministère pour atteindre « le moins, le mieux et le plus sûr ». ●

5. En français : « plus vite, plus haut, plus fort ».

6. <https://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/>.

7. Emmanuel Hache, « La sobriété, vecteur de puissance », *Revue internationale et stratégique*, n° 128, 2022, pp. 77-86 ; Emmanuel Hache, « Pour une géopolitique de la sobriété », *Revue internationale et stratégique*, n° 128, 2022, pp. 43-47.

Xavier Desjardins

Professeur d'urbanisme à Sorbonne Université,
consultant à la coopérative Acadie

David Djaïz

Essayiste et enseignant à Sciences Po

La sobriété en Europe : de l'impasse morale au projet politique

Engagée dans une politique dite de « civilisation écologique », la Chine fait face à des États-Unis lancés dans la réindustrialisation verte. L'Europe, avec des visées et des normes ambitieuses, sait contraindre, mais peu innover. Ses interventions suscitent inquiétudes, réserves et résistances. La révolution obligée de l'écologie impose une troisième voie européenne pour gouverner la sobriété.

Depuis le début des années 1990, l'Union européenne cherche à s'assurer une forme de *leadership* moral et politique sur la question de la protection de l'environnement, notamment la lutte contre le changement climatique. Depuis le lancement, en 2019, du Pacte vert par la Commission européenne présidée par Ursula von der Leyen, l'Union européenne affiche l'objectif de réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 55 % par rapport à 1990, puis d'atteindre la neutralité carbone d'ici au milieu du siècle. C'est une stratégie, en amont, de sobriété de la consommation, de plus grande sobriété dans les prélèvements faits aux écosystèmes et, en aval, de plus grande sobriété dans les rejets nocifs. Bien sûr, les défenseurs de l'environnement ont toujours contesté la faible vigueur des engagements réellement tenus en Europe. Mais, comparée aux autres grandes puissances mondiales, la Chine, les États-Unis, la Russie ou encore l'Inde, l'Union européenne fait assez consensuellement figure d'avant-garde en matière environnementale. Toutefois, ne sommes-nous pas aujourd'hui à l'heure d'un revirement ? En effet, cette stratégie se heurte à de très fortes résistances sociales et politiques.

La stratégie européenne de sobriété contre les classes moyennes ?

De nombreuses mesures rencontrent une forte opposition. Le Pacte vert¹ comprend des normes sur la consommation et introduit des mécanismes de taxation des externalités environnementales (notamment le retour de la taxe carbone). Le mouvement européen

des agriculteurs de l'hiver 2024 a obtenu gain de cause : les mesures les plus contestées en matière de respect de la biodiversité ont été retirées des projets à débattre au Parlement européen. L'interdiction de la mise à la vente de véhicules individuels à moteur thermique d'ici à 2035 est maintenue, mais les tensions politiques et sociales montent. Par ailleurs, le Pacte vert inclut, d'ici à la fin de la décennie, le retour de la taxe carbone. Beaucoup d'experts craignent que cela engendre une réaction telle que celle des Gilets jaunes en France, à l'échelle continentale cette fois. Enfin, les élections européennes de juin 2024 ont été incontestablement un succès pour les partis « anti-Pacte vert ». Certes, la coalition qui a porté le Pacte vert (sociaux-démocrates, libéraux, écologistes et conservateurs) a maintenu sa majorité. Mais, depuis 2023 déjà, l'ambition communautaire est à la baisse. Les politiques environnementales décidées à l'échelle nationale rencontrent tout autant de résistance. Interdire le chauffage à la tourbe ? Crispations dans les campagnes irlandaises. Interdire les chaudières à gaz ? Virulentes oppositions en Allemagne. Limiter l'azote dans l'agriculture ? Victoire aux élections d'un parti populiste paysan aux Pays-Bas.

Comment expliquer cette grande difficulté à insérer l'ambition écologique dans les sociétés européennes ? Parce que, partout, les mesures environnementales sont considérées comme une attaque contre les classes moyennes. Une attaque sur le pouvoir d'achat tout d'abord. Abandonner le chauffage à la tourbe, que l'on peut prélever quasiment gratuitement dans les campagnes irlandaises, représente un coût élevé.

1. Pour une présentation détaillée de ce pacte, voir Camille Defard, « Le pacte vert pour l'Europe : vers la neutralité climat », *Constructif*, n° 64, 2023, pp. 58-62.

Dans un rapport rendu en 2023, Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz ont exposé le coût brut des investissements nécessaires et le taux d'effort qu'ils représentent en fonction du niveau de revenu. Le résultat est sans appel : pour un ménage français, changer coup sur coup de véhicule, de vecteur de chauffage et rénover en profondeur son logement équivaut à 59 000 € de dépenses². Même lissé sur vingt-cinq ans, cet effort d'investissement représente tout de même 22 % du revenu annuel des ménages les plus modestes (appartenant aux deux premiers déciles de la distribution des revenus).

Ces normes environnementales paraissent également être une menace pour de nombreux secteurs d'activité. Prenons l'exemple de la filière automobile. La fabrication d'un moteur électrique requiert 60 % de main-d'œuvre en moins qu'un moteur diesel et 40 % de moins qu'un moteur à essence. Ainsi, dans la vallée de l'Arve, en Haute-Savoie, 450 entreprises du décollage industriel et près de 7 000 emplois directs et 11 000 indirects – fortement liés à la sous-traitance des constructeurs automobiles, donneurs d'ordres essentiels de leurs activités – sont menacés par la fin programmée du véhicule thermique. Un moteur électrique nécessite en effet huit fois moins de pièces relevant de leur savoir-faire industriel qu'un moteur thermique. Les inquiétudes sont ainsi très vives.

Enfin, ces normes concernent des éléments centraux du mode de vie des classes moyennes : la voiture, la maison individuelle avec jardin ou encore le fameux barbecue. Ces classes moyennes peuvent avoir l'impression d'être prises au piège. Comment se passer de sa voiture au quotidien quand les transports publics sont absents et que les distances rendent illusoire l'usage du vélo, même électrique ?

Alors que les classes moyennes européennes ont été ébranlées par l'intensification de la mondialisation à partir des années 1990³, l'écologie apparaît comme une seconde secousse, sûrement plus profonde.

Aux États-Unis et en Chine : une écologie de puissance

La Chine et les États-Unis ont choisi des voies très différentes. Ce ne sont absolument pas des modèles. La Chine est un État totalitaire. Les États-Unis ont une stratégie environnementale assez étroite – très centrée sur la décarbonation, avec peu d'égards pour les questions de biodiversité, notamment. Ce qui nous intéresse ici est que, dans les deux cas, l'ambition écologique a été intégrée dans un projet national.

La Chine promet la neutralité carbone d'ici à 2060. Certes, elle continue à autoriser l'ouverture de multiples centrales à charbon. Mais, dans le même temps, elle mène des investissements colossaux pour produire des

panneaux photovoltaïques et des voitures électriques. Les images du port d'Anvers envahi de voitures BYD au printemps 2024 le montrent : la Chine veut devenir l'usine de la transformation écologique du monde. Cette ambition est facilitée par le contrôle de la population, le déversement d'aides massives à l'industrie exportatrice, ainsi qu'une volonté de maîtrise des chaînes d'approvisionnement de ces matériaux si convoités pour l'électrification massive à venir : le lithium et le cobalt. Est-ce uniquement une ambition économique et géopolitique ? Pas tout à fait, car le Parti communiste chinois doit aussi donner quelques gages d'écoute des attentes de la population. Or, les contestations des pollutions des rivières – extrêmes dans certaines régions – ou de l'air – notamment à Pékin – obligent le gouvernement à un certain verdissement.

Du côté des États-Unis, la stratégie écologique avance relativement masquée. Lors de sa prise de fonctions, en janvier 2021, Joe Biden signe la réintégration de son pays dans les accords de Paris de 2015. Les principales décisions en vue de l'adaptation de l'économie au changement climatique sont toutefois contenues dans deux lois qui ne se signalent pas comme vertes. Au contraire, ce sont deux lois typiquement démocrates, qui s'insèrent dans la tradition inaugurée par le *New Deal* de Roosevelt. La première vise une relance par la dépense publique au bénéfice des infrastructures. La deuxième, l'*Inflation Reduction Act* (IRA), votée au cours de l'été 2022, prévoit quelque 370 milliards de dollars d'investissements dans les technologies vertes, les énergies renouvelables, les transports et les économies d'énergie. Toutes les énergies non carbonées sont subventionnées, quelles qu'elles soient : l'éolien, le solaire, le nucléaire, le réseau électrique. En matière énergétique, l'objectif est simple : multiplier par dix la capacité de production d'énergies renouvelables et de batteries électriques d'ici à 2027, soit en moins de cinq ans. Les consommateurs bénéficient aussi de subventions, à travers des crédits d'impôt (comme celui prévu pour l'achat d'un véhicule électrique, qui peut monter jusqu'à 7 500 dollars).

En Europe, l'écologie apparaît comme une déstabilisation des classes moyennes. Aux États-Unis, les territoires en déclin depuis les années 1980 retrouvent une vigueur industrielle. Des usines s'installent, les formations s'adaptent à la nouvelle donne industrielle et climatique, les industriels ont même du mal à recruter des ouvriers qualifiés pour des salaires en deçà de 100 000 dollars par an. Columbus, Cleveland, Detroit, Tulsa : les villes industrielles en déshérence retrouvent de l'éclat. Par ailleurs, cette stratégie s'insère dans une vision géopolitique très claire. Le soutien au verdissement de l'économie participe des rivalités avec la Chine. La plupart des aides des États-Unis sont conditionnées à une part élevée de production sur le sol du pays.

2. Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz, « Les incidences économiques de l'action pour le climat », France Stratégie, mai 2023.

3. Julien Damon, *Les Classes moyennes*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

Le contraste est donc très frappant avec la stratégie européenne: d'un côté un soutien à la production, de l'autre une liste de normes de consommation; d'un côté la peur d'un ébranlement des classes moyennes, de l'autre une stratégie de soutien aux emplois des classes moyennes, notamment les emplois ouvriers.

Europe: de la sobriété individuelle au projet de société?

Entendons-nous bien. Au regard des enjeux écologiques, une réduction des prélèvements de toute sorte que les sociétés opèrent sur l'environnement (en eau, en minerai, en matières fossiles, etc.) tout comme une réduction des rejets qui modifient négativement l'air, l'eau ou encore les sols sont absolument indispensables. C'est le résultat incontestable de toute l'écologie scientifique. Il faut utiliser moins de matière et moins d'énergie, en réduisant d'abord les matières et les énergies qui provoquent les plus grandes perturbations environnementales (par exemple les énergies issues des combustibles fossiles). Il faut donc être plus sobre. Mais comment embarquer la société?

Il nous semble indispensable d'énoncer un projet de société. Un catalogue de normes (zéro artificialisation nette, zéro émission nette, zone à faibles émissions, etc.) ne fera jamais rêver. Par ailleurs, pour atteindre ces objectifs généraux, il n'y a pas une seule voie. Comme l'a bien montré l'élaboration de différents scénarios par l'ADEME⁴, la neutralité carbone peut être atteinte en agissant différemment sur les paramètres « technologie », « changement de comportement » ou encore « mode d'organisation sociale ». Il faut donc débattre de ces chemins.

Ces chemins de transformation écologique seront nécessairement différents en fonction des territoires, de leur climat, de leurs entreprises, de leur paysage, etc. Bref, une approche décentralisée paraît à privilégier. Non pas parce que le local serait nécessairement et par nature plus inventif ou plus démocratique. Ce n'est malheureusement pas le cas. Mais parce qu'il nous semble que les multiples arbitrages fins qui doivent être négociés dans les efforts de sobriété entre filières économiques, entre générations, entre communes ou quartiers et entre catégories sociales ne peuvent pas être décidés à une échelle nationale ou européenne. Une interdiction générale des piscines n'aurait guère de sens (ou, en tout cas, serait très fortement contestée). Dans certains contextes, en fonction des besoins de l'agriculture ou des milieux, en échange d'engagements écologiques clairs, cette décision peut être comprise et acceptée. Une telle décentralisation implique une capacité de suivi et de contrôle par l'État des engagements écologiques locaux: il s'agit de territorialiser, non de procrastiner.

Ensuite, il paraît important de rassurer. L'Europe est le continent de la protection sociale et de la redistribution. Or, les inquiétudes les plus vives s'y expriment sur les aides que l'on pourra apporter aux « victimes » de la transformation écologique. C'est d'autant plus paradoxal que les aides sont massives pour l'achat des véhicules électriques, la rénovation des logements, etc. Mais elles sont difficiles à obtenir, après un parcours bureaucratique souvent complexe. Par ailleurs, souvent, elles ne couvrent pas l'ensemble des dépenses et le reste à charge peut être un obstacle majeur pour les plus pauvres. Nous proposons donc un « passe climat » européen: une dotation en capital de tous les Européens en fonction de leur revenu pour pouvoir financer leur parcours de transition⁵. Ce serait à la fois plus simple et plus rassurant: chacun s'équipe comme il le souhaite au « rayon climat » et construit son propre parcours de transition. Pour le financer? Nous proposons une taxe exceptionnelle (et non renouvelée) sur les gros patrimoines et, surtout, un endettement commun à l'échelon communautaire. Le défi du siècle ne mériterait-il pas d'anticiper les dépenses publiques, plutôt que de les décider sous la contrainte des révoltes contre les décisions écologiques?

Enfin, une politique de sobriété est aussi une politique d'innovation. La métaphore du métabolisme appliqué au territoire pêche sur ce point⁶. Dans le cadre du métabolisme animal, il y a un minimum absolu de calories à apporter pour faire fonctionner l'organisme. Dans le cas du métabolisme territorial, l'innovation technologique, mais aussi sociale ou organisationnelle peut le rendre plus efficace. Il n'y a pas de minimum énergétique territorial. Amélioration des moteurs, développement de l'hydrogène, nouveaux matériaux de construction: les enjeux de recherche-développement ne manquent pas pour améliorer ce métabolisme. L'Union européenne ne peut pas jouer « petit bras » dans ce vaste chantier dans lequel les États-Unis – mais aussi la Corée du Sud et bien d'autres pays – investissent beaucoup. La sobriété, c'est donc savoir allier la modération et l'esprit de conquête.

La sobriété ne peut pas être renvoyée, de façon morale, à la seule responsabilité individuelle. Il est contre-productif d'appeler à des changements de pratiques quand les conditions sociales, économiques ou territoriales les rendent impossibles. Personne ne souhaite faire du vélo de nuit quand il pleut et en l'absence de voie sécurisée! La sobriété est un projet collectif, donc politique. La « juste » sobriété n'est pas fixée *a priori*: elle est fonction des contextes et sera donc évolutive. Là réside peut-être le défi principal que l'écologie apporte à la société: celui de trouver les moyens de délibérer pour ajuster en continu les limites imposées à nos consommations. La sobriété, c'est un nouvel art de gouverner. Débattons-en! ●

4. ADEME, *Les Futurs en transition*, 2021.

5. Pour davantage de détails, voir David Djaiz, Xavier Desjardins, *La Révolution obligée. Réussir la transformation écologique sans dépendre de la Chine et des États-Unis*, Paris, Allary Éditions, 2024.

6. Les chercheurs utilisent souvent la métaphore du métabolisme. L'enjeu écologique est un métabolisme plus sobre.



www.constructif.fr

Retrouvez l'intégralité des numéros en téléchargement sur le site Internet.



Ingéniosité de la sobriété

- 33** **Quand les consommateurs consomment durablement**
Julie Madon
- 37** **Raisonner en analyse du cycle de vie**
Bruno Peuportier
- 41** **Société de longévité, société de frugalité**
Serge Guérin
- 44** **Les débats autour de la sobriété foncière**
Laurent Rieutort
- 48** **Pour une sobriété systémique**
Philippe Bihouix
- 51** **Mais comment planifier la sobriété ?**
Philippe Estèbe
- 55** **Des matériaux plus frugaux pour des bâtiments plus sobres**
Catherine Guerniou

Julie Madon

Chercheuse associée au Centre de sociologie des organisations de Sciences Po

Quand les consommateurs consomment durablement

Contrainte ou choisie, la sobriété constitue aujourd'hui à la fois une intention et une réalité de la consommation. Concrètement, diverses pratiques, désormais appuyées par de la communication et de la norme publiques, consistent à faire durer les objets. À la recherche de davantage de longévité des biens qu'ils acquièrent, les consommateurs deviennent, de diverses façons, des « longéviteurs ».

De nombreux individus cherchent à allonger la durée de vie de leurs objets. Ils rencontrent des freins à agir de la sorte. Quels profils font véritablement durer leurs objets? Quelles sont leurs motivations? Comment pourraient-ils être davantage poussés à faire durer?

Faire durer les objets, une forme de sobriété

Les individus peuvent développer une série de pratiques pour faire durer leurs biens domestiques: les

pratiques de longévité. Elles se déclinent en trois sous-ensembles, permettant de distinguer les actions avant, pendant et après le moment où l'objet est présent au sein du foyer. Les *pratiques d'acquisition durable* renvoient au fait de réfléchir dès l'acquisition d'un objet à sa durée de vie (acheter un produit susceptible de durer, récupérer, prendre une extension de garantie). Les *pratiques de préservation* sont celles par lesquelles les individus font durer au sein de leur foyer (entretien, réparation, stockage). Enfin, par les *pratiques de prolongement* (revente, don), ils allongent la vie de l'objet lorsqu'ils s'en séparent.

PRATIQUES DE LONGÉVITÉ AU FIL DE LA CARRIÈRE DE L'OBJET AU SEIN D'UN FOYER

Avant Pratiques d'acquisition durable	Pendant Pratiques de préservation	Après Pratiques de prolongement
<ul style="list-style-type: none"> • Récupérer • Acheter d'occasion et/ou en reconditionné • Louer • Emprunter • Faire un choix durable • Prendre une extension de garantie • Limiter les achats 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre soin (suivre la notice, observer, nettoyer, entretenir...) • Renforcer, transformer, changer l'usage, upcycler • « User jusqu'à la corde » • (Faire) réparer • Faire avec le dysfonctionnement • Garder ou stocker 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêter • Louer • Revendre • Donner • Recycler

Par ces pratiques, les individus adoptent des formes de sobriété matérielle. Faire durer signifie renouveler moins souvent et, *in fine*, consommer moins. Cela revient, à terme, à ralentir ou à limiter la surproduction et, par là, l'exploitation des ressources naturelles, les émissions de CO₂ et le traitement des déchets qui y sont liés. Allonger la durée de vie de ses produits génère toujours un bénéfice environnemental, à l'exception des produits qui, en fin de vie, consomment beaucoup d'énergie¹.

Les « longéviteurs », une population variée

Plusieurs facteurs amènent les individus à développer une sensibilité pour la longévité des produits. Beaucoup sont éduqués à faire durer leurs objets par leurs parents. La classe sociale joue : les individus qui ont grandi dans un contexte de manque, en milieu modeste, conservent des dispositions à consommer moins et à prendre soin. Certains individus ont aussi remis en question leur mode de consommation au cours de leur parcours de vie, à l'occasion d'un événement personnel, comme un voyage ou une baisse drastique de revenu. Ils sont, enfin, atteints par des discours médiatiques et gouvernementaux qui peuvent les sensibiliser à la longévité : certains ont commencé à s'intéresser à la question en s'indignant face aux cas d'obsolescence programmée présentés dans les émissions comme *Cash Investigation* ou *Envoyé spécial*, tandis que d'autres en viennent à des formes de sobriété matérielle après avoir regardé la série de Netflix sur le minimalisme.

La durée de vie des produits peut constituer un point d'entrée pour un large panel d'individus. Par sa portée environnementale, le sujet peut parler à des individus sensibles à la cause écologique. Mais beaucoup font durer leurs objets pour des raisons économiques. Même les associations les plus environnementales, comme Halte à l'obsolescence programmée (HOP), qui lutte pour des produits plus durables et réparables, comptent parmi leurs membres des individus peu sensibles au réchauffement climatique et qui ne voient des actions associatives que la portée consumériste : défendre les droits des consommateurs et leur pouvoir d'achat.

De nombreuses autres motivations amènent les individus à faire durer. Dans les Repair Cafés, ces ateliers de réparation bénévoles et gratuits, on trouve ainsi à la fois des retraitées attachées aux objets-souvenirs, cherchant de l'aide pour redonner vie à leur vieux magnétophone ; des bricoleurs qui maintiennent et

réparent par appétence pour le défi technique ; ou encore des curieux venus découvrir la vie de leur ville ou de leur quartier et tisser du lien autour d'objets du quotidien.

Des freins à la longévité

Malgré leur bonne volonté, nombre de personnes échouent à adopter des pratiques de longévité. Un premier type de frein renvoie aux normes sociales. Certains individus ont intériorisé des représentations ou aspirations qui les poussent à acheter neuf et/ou à jeter. Ils peuvent souhaiter renouveler leurs objets par désir pour la nouveauté ou goût pour la mode. Ils peuvent aussi renoncer à des pratiques de partage et/ou de seconde main par envie de posséder leur propre équipement, voire d'accumuler, ou encore par peur du manque d'hygiène lié à l'ancienne vie de l'objet. Enfin, ils peuvent ne pas adopter de pratiques de longévité parce qu'elles sont encore marginales dans le milieu dans lequel ils évoluent : mutualiser l'achat d'un lave-linge au sein d'une copropriété est répandu en Suède, mais bien moins en France. Les normes sociales jouent aussi sur l'entourage des individus : quand bien même ces derniers pourraient avoir envie de faire durer, ils sont parfois découragés par leurs proches qui les jugent « ringards » ou « radins ». Enfin, les individus ont en tête de nombreux autres critères et objectifs qui font concurrence à la longévité, comme le prix d'un produit, son esthétique, ou encore l'envie de faire au plus simple – il est souvent plus rapide, par exemple, de jeter un objet que de le revendre.

Un deuxième type de frein concerne le manque de ressources. Celles-ci peuvent être cognitives : beaucoup n'ont pas les connaissances et compétences techniques pour choisir le produit le plus durable, savoir comment l'entretenir, le réparer. Faire durer requiert aussi des ressources temporelles : entretenir, réparer ou donner une seconde vie sont des pratiques chronophages. Les personnes ayant un rythme familial et professionnel chargé ou irrégulier rencontrent des difficultés à instaurer des routines de soin autour de leurs objets. Par ailleurs, des événements de la vie peuvent bouleverser de bonnes résolutions : un déménagement, un héritage, un divorce accélèrent souvent les entrées et sorties d'objets. Les ressources matérielles, comme le fait de disposer d'un espace ou d'outils pour bricoler, peuvent aussi manquer. Enfin, plusieurs individus manquent parfois des ressources financières nécessaires à l'instant t.

1. Voir le rapport *Évaluation environnementale et économique de l'allongement de la durée d'usage de biens d'équipements électriques et électroniques à l'échelle d'un foyer*, Paris, ADEME, 2020.

PRATIQUES DE LONGÉVITÉ AU FIL DE LA CARRIÈRE DE L'OBJET AU SEIN D'UN FOYER

Représentations et normes sociales incompatibles	Manque de ressources	Manque d'offres marchandes ou non marchandes
<ul style="list-style-type: none"> • Envie de nouveauté, goût pour la mode • Envie de posséder et d'accumuler • Préoccupation pour l'hygiène • Pratiques encore marginales ou peu dans les mœurs • Stigmatisation par l'entourage et pression à renouveler • Critères concurrents (prix, esthétique, envie de faire au plus simple...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Cognitives : manque de compétences et de connaissances techniques • Temporelles : manque de routines et de temps ; événements et bouleversements • Matérielles : manque de place, d'outils • Financières (ex. : préférence pour le low cost) 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible qualité et réparabilité du produit • Prix trop élevé • Manque d'information sur la longévité du produit • Transport : pas de service de livraison ou de reprise de l'ancien • Structures du seconde-main, de la réparation encore peu identifiées • Diagnostic pessimiste du réparateur

Un dernier type de frein relève du manque d'offres marchandes ou non marchandes adéquates. Cette catégorie d'entraves englobe plusieurs aspects, dont le premier est la faible fiabilité et la faible réparabilité des produits. Un deuxième aspect, qui revient à nouveau, est la question financière: une partie des consommateurs renonce à l'achat de biens de qualité, à l'adhésion aux extensions de garantie ou à la réparation à cause du prix de ceux-ci. Les consommateurs manquent également d'informations sur la longévité des produits au moment de l'achat. En ce qui concerne les produits de seconde main et la réparation, les structures dédiées restent encore insuffisamment identifiées pour une partie des consommateurs, rendant l'accès à ces services difficile. Mentionnons aussi, parmi les freins, des difficultés liées au transport du produit, qui doit être assumé par le consommateur dans de nombreux cas, en comparaison avec l'achat neuf dans de grandes enseignes qui assurent la livraison et la reprise de l'ancien produit. Enfin, les diagnostics souvent pessimistes des réparateurs peuvent décourager les consommateurs de prolonger la vie de leurs produits.

Vers la longévité : quelques pistes

Plusieurs outils et leviers permettraient d'encourager concrètement les individus à faire durer. Les pratiques de longévité ne dépendent pas que du bon vouloir individuel: elles sont très perméables aux dispositifs existants, comme l'accès à une offre fiable de seconde main ou de réparation, ou encore la simple existence de produits fiables à faible coût. Beaucoup de consommateurs, notamment, abandonnent des pratiques de longévité par manque de garanties réparation sur les produits, parce que leur objet résiste, matériellement, à l'intervention technique. L'impact du cadrage de certaines campagnes de communication autour de la responsabilisation individuelle est limité par les contraintes structurelles que rencontrent les individus.

Des mesures qui encadrent la production sont ainsi à la fois plus efficaces et plus utiles. Le rôle des industriels, et de l'État comme pouvoir régulateur, est primordial pour permettre à ces pratiques de sobriété de se réaliser. Prenons l'exemple du prix: certes, les acteurs

marchands peinent parfois à réduire leurs coûts, car il leur faut souvent payer plus cher pour employer des matériaux de meilleure qualité. Mais certaines incitations financières, notamment *via* des subventions gouvernementales ou une politique innovante de la part de certains distributeurs, pourraient changer la

donne. L'État peut aussi s'appuyer sur de nombreuses initiatives déjà présentes, développées par la société civile, comme les Repair Cafés ou les bibliothèques d'objets (qui permettent à leurs membres d'emprunter toutes sortes de biens), qui comblent déjà certains des besoins en matière de longévité.

L'obsolescence programmée et la loi

Le sujet de la durée de vie des produits est présent sur l'agenda politique depuis une vingtaine d'années. Il connaît une actualité forte. La loi encadre, en l'espèce, les pratiques des fabricants et des distributeurs. Adoptée en 2006, la directive 2006/66/CE du Parlement européen et du Conseil interdit aux fabricants d'électronique de commercialiser des appareils dont la batterie n'est pas amovible, ce qui est un premier pas pour lutter contre certaines formes d'obsolescence programmée. Mais surtout, depuis la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015, « l'obsolescence programmée se définit par l'ensemble des techniques par lesquelles un metteur sur le marché vise à réduire délibérément la durée de vie d'un produit pour en augmenter le taux de remplacement. L'obsolescence programmée est punie d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 300 000 € d'amende ». Le recours aux dispositions de cette loi n'est pas aisé. Pour l'invoquer, il est nécessaire de prouver que l'obsolescence est intentionnelle et que le fabricant ou le distributeur a sciemment cherché à accélérer le remplacement du produit qu'il commercialise.

Une autre mesure est l'extension, en 2016, du délai de présomption de la garantie légale de conformité. Enfin, plus récemment, 2019 marque l'adoption de la loi relative à la lutte contre le gaspillage, qui a notamment introduit la création d'un « bonus réparation » (réduction de quelques dizaines d'euros offerte aux consommateurs qui se rendent chez des réparateurs agréés, pour une série d'objets divers), ainsi que le lancement de l'indice de réparabilité. Cet indice, noté sur 10, se base sur plusieurs critères, tels que la facilité de démontage et la disponibilité des pièces détachées. Les vendeurs sont désormais tenus de fournir cette information pour les produits de neuf catégories, incluant les smartphones et les lave-linge. D'autres mesures sont en cours de préparation, notamment un indice de durabilité, qui donnera des indications sur la durée de vie estimée des produits, attendu en 2024.

D'autres mesures restent nécessaires pour fédérer davantage d'individus autour de la question de la sobriété. La désirabilité sociale des pratiques de longévité n'est pas encore généralisée. Des discours publics, marchands, médiatiques et associatifs ont le pouvoir de promouvoir les pratiques de longévité. Certains messages contribuent à rendre ces pratiques désirables aux yeux des individus. D'autres apportent des arguments qui permettent aux enquêtés de revaloriser et de légitimer les pratiques de longévité qu'ils adoptent déjà. Les

discours alternatifs jouent ainsi un rôle puissant dans le changement des représentations autour des pratiques de longévité, et probablement, plus largement, des pratiques environnementales. Ces communications et ces incitations pourraient davantage s'évertuer à rendre normales et désirables les pratiques de déconsommation. Le contexte de mutation économique est un terreau fertile pour ces discours, qui peuvent accompagner la transition contrainte d'une partie de la population vers ces pratiques en la revalorisant. ●

Bruno Peuportier

Professeur à l'École nationale des ponts et chaussées, directeur de recherche à Mines Paris

Raisonner en analyse du cycle de vie

Répondre aux défis de la nécessaire transition écologique appelle des attitudes sobres mais aussi des méthodes rigoureuses de mesure des performances. À l'échelle d'une maison ou d'un quartier, l'analyse du cycle de vie évalue les impacts environnementaux des bâtiments et des infrastructures tout au long de leur existence, depuis la fabrication jusqu'à leur fin de vie. La démarche, prenant en compte les constructions comme les comportements des occupants, permet de mettre au jour des leviers d'action.

Le mot *sobriété* possède plusieurs acceptions. Il peut être associé uniquement aux comportements et aux modes de vie, ou intégrer également des choix technologiques liés à l'efficacité, voire à l'usage de ressources renouvelables. Dans le domaine de l'énergie, un comportement sobre consiste, par exemple, à limiter sa température de chauffage, ce qui peut être complété par l'efficacité d'une enveloppe bien isolée et d'un système performant, et par le recours à des énergies renouvelables. Le triptyque sobriété-efficacité-renouvelables peut se décliner dans le domaine de l'eau: se doucher plus rapidement, installer une douchette à débit réduit, utiliser de l'eau de pluie pour l'arrosage; et dans le domaine des matériaux: limiter sa consommation d'emballages, réduire les quantités de matériaux de construction par une conception efficace et utiliser des matériaux biosourcés, renouvelables. La sobriété est ainsi parfois étendue au-delà des comportements, et intègre alors certains aspects liés aux matériaux avec des notions de longévité, de frugalité et de *low tech*.

Quoi qu'il en soit, la sobriété n'est pas une fin en soi. Dans le langage commun, elle est souvent associée à l'alimentation et aux conséquences sur la santé. Dans le domaine du bâtiment, elle vise plus largement à réduire les impacts environnementaux: sur la santé, mais aussi, entre autres, sur la biodiversité, le climat, l'épuisement des ressources.

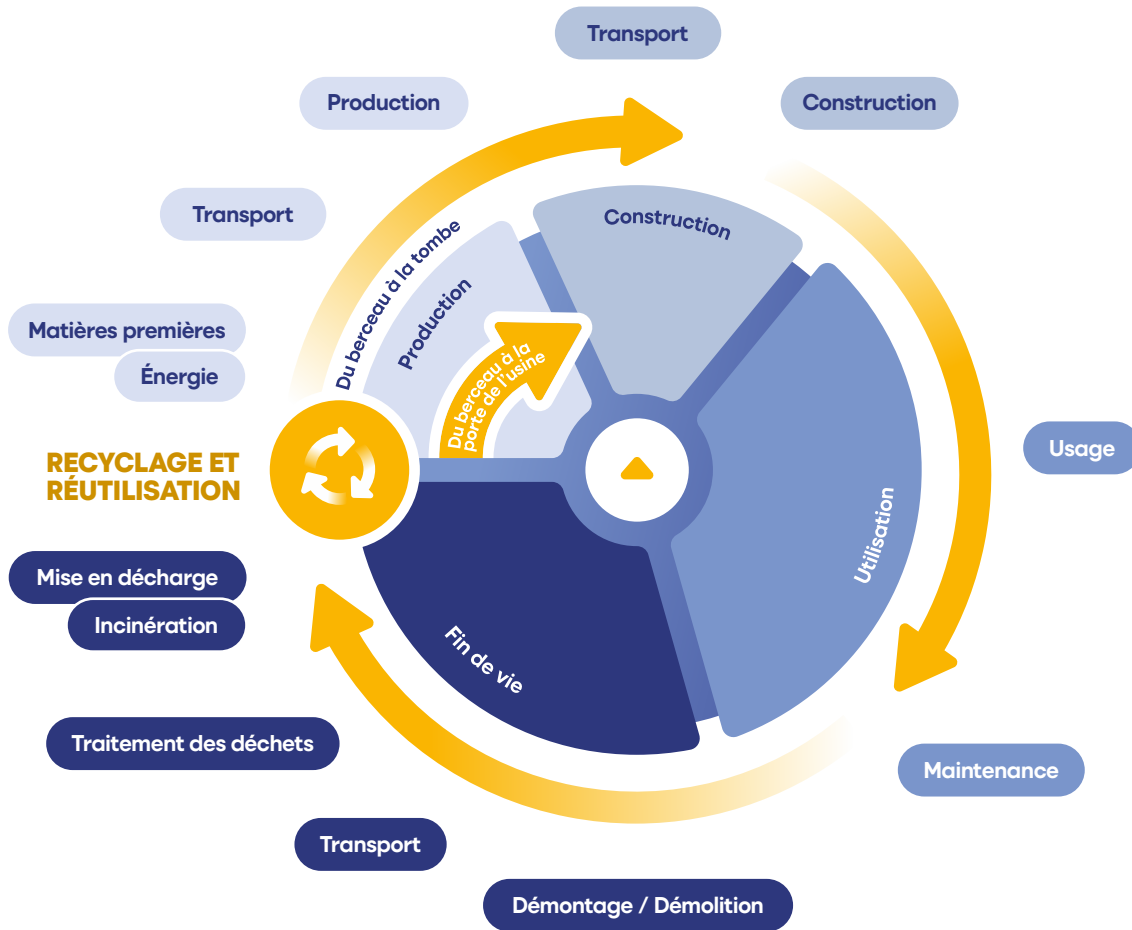
La sobriété peut-elle suffire, quelle est sa contribution à la nécessaire transition écologique? Ces questions ont été posées dès le début des travaux sur la qualité environnementale des bâtiments, dans les années 1990. À cette époque, une réduction par un facteur 4 des émissions de gaz à effet de serre (GES) était supposée résoudre la crise climatique. Aujourd'hui, nous

savons qu'il faut atteindre un bilan nul, et d'autres « limites planétaires » ont été identifiées: il s'agit de seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour ne pas compromettre les grands équilibres nécessaires à la vie. Ces seuils concernent en particulier les ressources en eau, l'occupation des sols et la biodiversité. Mais face au changement climatique, il deviendra de plus en plus difficile de se passer de climatisation dans la plupart des bâtiments. La sobriété comportementale devient alors relative, même si elle est essentielle pour respecter les limites planétaires.

Évaluer la contribution de la sobriété à la transition écologique

Pour répondre aux questions posées ci-dessus concernant le rôle de la sobriété dans le secteur du bâtiment, il convient d'évaluer les impacts environnementaux en prenant en compte les produits de construction, mais aussi les comportements des occupants et leurs conséquences sur la consommation d'énergie, d'eau et de matériaux. Cela implique de considérer l'ensemble des étapes du cycle de vie des bâtiments: depuis l'extraction des matières premières, la fabrication, le transport et la mise en œuvre des produits jusqu'à leur fin de vie et leur recyclage, en passant par l'utilisation et la réhabilitation des bâtiments. C'est l'objet de l'analyse du cycle de vie (ACV), qui consiste à inventorier les substances émises et puisées dans l'environnement puis à déduire des indicateurs environnementaux correspondant aux impacts. Par exemple, l'impact sur le climat est exprimé en équivalent CO₂ et intègre l'ensemble des gaz à effet de serre compte tenu de leur pouvoir de réchauffement global (PRG): si le PRG du méthane vaut 30, la quantité de méthane émise est multipliée par 30 pour obtenir des kg d'équivalent CO₂.

L'analyse du cycle de vie



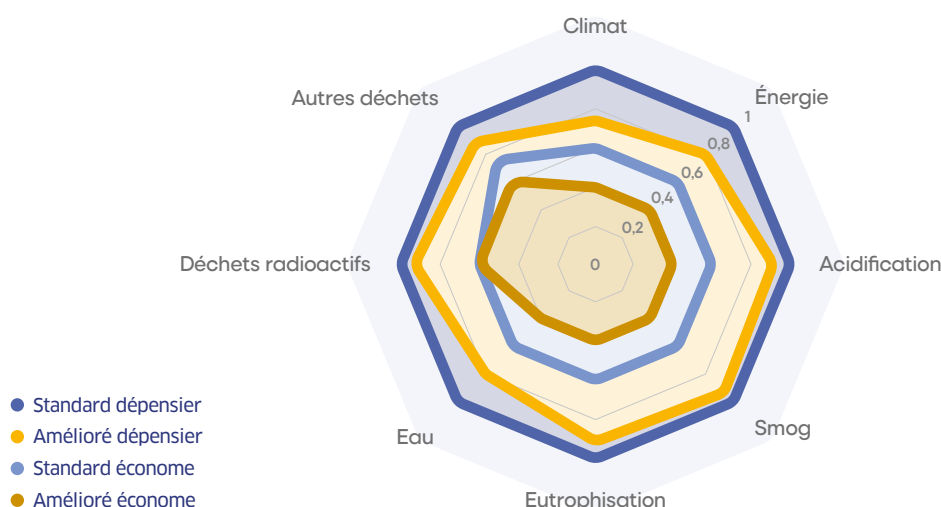
Source : <https://energieplus-lesite.be>.

D'autres indicateurs sont définis concernant les ressources (énergie, eau, matières premières rares), les déchets (en particulier radioactifs), certains effets (changement climatique, acidification pour les pluies acides, eutrophisation pour les algues vertes, smog pour la qualité de l'air...), voire les dommages sur la santé humaine et la biodiversité (dommages aux écosystèmes).

Pour évaluer l'influence respective des comportements et de la conception sur les performances environnementales d'un bâtiment, l'ACV a été appliquée en croisant deux concepts de maison individuelle

(standard et amélioré) et deux types de comportements (économe et dépensier). Le concept standard correspond au niveau de la réglementation thermique, le bâtiment amélioré étant mieux isolé, muni d'économiseurs d'eau et de conteneurs pour trier les déchets. Les différences entre les deux comportements considérés concernent, par exemple, la température de chauffage, les consommations d'eau froide et chaude, la quantité et le tri des déchets ménagers. La différence de comportement induit une variation plus importante des impacts environnementaux que la différence de conception, comme le montre le graphe ci-dessous.

Influence du comportement sur les impacts environnementaux



Lecture : chaque axe correspond à un indicateur environnemental. La variante la plus impactante, qui correspond au bâtiment standard et à un comportement dépensier, est prise comme référence et les autres variantes sont représentées en valeur relative : par exemple, le comportement économe réduit d'environ 40 % l'impact du bâtiment standard sur le climat par rapport au comportement dépensier. La réduction d'impact obtenue par la conception améliorée est moindre.

Source : Polster, B., Peuportier, B., Blanc Sommereux, I., Diaz Pedregal, P., Gobin, C., and Durand, E., « Evaluation of the environmental quality of buildings – a step towards a more environmentally conscious design », *Solar Energy*, vol. 57, n° 3, 1996, pp. 219-230.

La sobriété peut-elle suffire pour respecter les limites planétaires ?

Dans l'étude présentée ci-dessus, réalisée en 1995, les émissions de GES restent beaucoup trop élevées pour maintenir le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Il faudrait pour cela limiter les émissions à ce que les puits de carbone peuvent capter et stocker. Cela fait l'objet de recherches, en lien avec un groupe de travail organisé au sein de l'Agence internationale de l'énergie.

Jusqu'à où peut-on pousser la sobriété ? La réglementation considère une température de 16 °C dans les logements de 8 heures à 18 heures, mais est-ce vraiment pour promouvoir la sobriété, ou plutôt pour réduire artificiellement les consommations de chauffage et donner l'illusion d'une politique exemplaire ? Il est généralement admis qu'une température inférieure à 19 °C est difficilement acceptable, qu'une quantité minimale d'eau chaude sanitaire doit être fournie ainsi que de l'électricité pour des usages spécifiques. D'autres leviers sont alors mobilisés pour rester au-dessous des seuils d'émissions actuellement considérés comme problématiques. L'isolation thermique, des vitrages et des équipements de chauffage et de ventilation très performants, la production d'électricité par un système photovoltaïque peuvent, en complément de la sobriété, répondre aux objectifs.

L'exercice a été mené sur une résidence à basse consommation construite en 2016 à Chambéry. Ce projet a été revu, à géométrie et usage identiques, pour s'approcher du budget carbone disponible lié aux puits constitués par les océans et les forêts. La connaissance sur ces puits, la répartition du budget carbone entre les différents pays, les différents secteurs économiques et les différents bâtiments constituent des domaines de recherche encore largement ouverts. Dans la simulation, la structure béton du bâtiment réellement construit a été remplacée par une structure bois, avec plus de 20 cm de laine de bois dans les murs et des triples vitrages, sauf en façade sud, où des doubles vitrages à basse émissivité sont considérés. Une pompe à chaleur géothermique, une ventilation double flux avec récupération de chaleur, une installation solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire et un système photovoltaïque couvrant l'ensemble des toitures et la façade sud ont été mis en œuvre. Les émissions sur le cycle de vie se situent alors entre 3 et 6 kg d'équivalent CO₂ par mètre carré et par an, en fonction de la réduction d'impact liée à la production d'électricité photovoltaïque exportée. Cette réduction dépend de l'évolution du système électrique : à terme, elle deviendra nulle lorsque ce système sera entièrement décarboné. Même en considérant les meilleures technologies disponibles aujourd'hui, la sobriété est essentielle pour atteindre le bilan zéro émission nette.

Une telle performance est plus facilement atteignable dans une construction neuve qu'en réhabilitation. Mais la construction neuve ne représente que 1 % du parc chaque année, et ce pourcentage décroît. Il est alors essentiel d'étudier la réhabilitation des bâtiments existants. À titre d'exemple, une résidence HLM située à Montreuil (93) a été étudiée. La réhabilitation nécessite moins de matériaux qu'une construction neuve, mais la consommation d'énergie est plus élevée du fait, par exemple, de ponts thermiques résiduels et d'infiltrations d'air. Les émissions sur l'ensemble du cycle de vie sont alors du même ordre.

La sobriété pour l'atténuation mais aussi pour l'adaptation au changement climatique

La sobriété permet de réduire les impacts environnementaux, mais elle facilite aussi l'adaptation au changement climatique. Par exemple, limiter sa consommation d'électricité pour les appareils domestiques réduit l'émission de chaleur dans les logements, car la majorité de l'électricité se transforme en chaleur. En période de canicule, cette réduction est bienvenue pour diminuer la surchauffe dans les bâtiments. Les comportements influencent le niveau de confort de manière importante: par exemple, dans le cas d'une maison des années 1950 réhabilitée et en considérant des données climatiques correspondant à la canicule de 2003, le nombre d'heures au-dessus de 27 °C évalué par simulation numérique a été réduit d'un facteur 8 en ouvrant des fenêtres la nuit et en baissant des stores en période chaude.

Associer la sobriété et l'isolation thermique permet de retarder le moment où la climatisation devient nécessaire. C'est ce qu'a montré une étude menée en collaboration avec Météo-France, qui a élaboré des données climatiques prospectives à l'horizon de la moitié et de la fin du XXI^e siècle. L'analyse de cycle de vie fait apparaître une épaisseur optimale d'isolation thermique pour minimiser les impacts sur la santé: une épaisseur trop faible induit une forte consommation d'énergie pour le chauffage et des surchauffes élevées en été, ce qui génère des impacts; une épaisseur trop élevée induit des impacts liés à la fabrication du matériau. Climatiser sans isoler son logement génère également des impacts très élevés, qui peuvent être réduits par l'isolation et la production d'électricité renouvelable. Dans tous les cas, un comportement approprié a été considéré, sans quoi les consommations et les impacts associés seraient très élevés. Les impacts sur la santé sont exprimés en années de vie perdues (DALY, *disability-adjusted life years*), indicateur élaboré par l'Organisation mondiale de la santé.

Au-delà de l'énergétique des bâtiments

L'ACV peut être étendue à l'échelle d'un quartier, en intégrant les différents bâtiments mais aussi la voirie

et les espaces verts. Cette échelle permet d'étudier d'autres leviers d'action, comme l'intégration de la géothermie, du solaire ou du bois énergie dans les réseaux de chaleur, la mise en place d'une collecte de déchets ou de transports en commun. L'agriculture urbaine constitue une autre piste, ainsi que la végétalisation et les îlots de fraîcheur.

La sobriété peut concerner les transports par le choix du mode (vélo, transports en commun, marche), les déchets ménagers (moindre consommation d'emballages, tri) et l'alimentation. Lorsque la performance du bâti a été améliorée, l'ACV a montré l'importance de ces postes dans le bilan global d'un bâtiment incluant ses occupants. Dans l'exemple d'un immeuble de logements neufs en banlieue parisienne, les émissions de gaz à effet de serre liées à l'alimentation des habitants sont, selon les calculs basés sur un panier alimentaire européen moyen, trois fois plus élevées que les émissions prises en compte dans la réglementation RE2020. La sobriété dans ce domaine consisterait, par exemple, à consommer moins de viande. Les émissions liées aux transports, en considérant une distance moyenne domicile-travail de 14 km, effectuée par la moitié des occupants 200 jours par an, représentent entre 6 % et 60 % des émissions réglementées selon que les trajets sont effectués en train ou en voiture. Les émissions liées aux déchets ménagers vont de 60 % à 90 % des émissions réglementées selon le volume de déchets et le pourcentage trié.

Les principales limites de l'ACV sont liées aux incertitudes, ce qui est particulièrement le cas pour des systèmes à longue durée de vie comme les bâtiments. L'influence des lobbys, comme celui de l'électricité en France, qui pousse à minimiser les émissions de GES du chauffage électrique, peut conduire à biaiser les résultats. Cette méthode reste cependant un outil précieux pour mettre en œuvre la nécessaire transition écologique, faire progresser le parc de bâtiments vers la neutralité carbone et réduire les impacts en termes de santé, de biodiversité et de ressources. Elle s'inscrit dans une culture de la mesure: il s'agit de quantifier les impacts environnementaux pour vérifier le bien-fondé des choix effectués à la conception. Par exemple, le choix d'un matériau local est-il toujours le meilleur? Un isolant plus performant peut parfois réduire les impacts même s'il vient d'un peu plus loin: en intégrant les impacts liés au chauffage du bâtiment et au transport du matériau, l'ACV permet d'étayer ce choix.

Face à l'urgence climatique et, plus globalement, aux enjeux liés aux limites planétaires, ne serait-il pas temps de passer des bonnes intentions à une approche rationnelle et rigoureuse, permettant de vérifier les performances et de les améliorer grâce à un retour d'expérience, de projet en projet? C'est ce que propose - les recherches se poursuivant en vue de son amélioration - la démarche d'écoconception basée sur l'ACV. ●

Serge Guérin

Sociologue, professeur à l'INSEEC

Société de longévité, société de frugalité

Les deux grandes transitions à l'œuvre, démographique et écologique, entretiennent des liens. Le vieillissement des populations peut même s'envisager comme une opportunité pour davantage de sobriété. La modération des consommations et les soucis de prévention des plus âgés dessinent les contours de comportements, individuels et collectifs, vertueusement plus frugaux.

Et si les vieux allaient (ré)inventer la frugalité ? La frugalité sera-t-elle une caractéristique de la société de la longévité ? La question mérite d'être posée d'abord parce que la transition démographique aura des conséquences en matière d'écologie et de consommation. Elle peut aussi se poser en termes d'influence culturelle des seniors sur l'ensemble de la société. Une influence qui se renforce à mesure que l'importance numérique des seniors se développe. La question serait donc : en quoi, après avoir inventé la jeunesse, les nouveaux seniors repensent-ils les manières de vieillir en prenant en compte les enjeux écologiques ?

Une partie de notre capacité à faire face aux enjeux écologiques et climatiques provient de l'analyse des comportements des seniors et de leur capacité à orienter nos modes de vie vers une forme acceptable et désirable de frugalité.

Seniorisation et transitions du monde

Rappelons d'abord que la société de la longévité part d'une quadruple réalité : allongement de la vie, augmentation du nombre des plus de 65 ans, proportion toujours plus élevée des plus de 65 ans comparée aux moins de 20 ans et baisse de la fécondité. Nous entrons dans l'ère de la « seniorisation » de la société au niveau mondial. Au début des années 2020, l'âge médian dans le monde est de 30,49 ans, contre 25,25 en 2000 et 20,3 ans en 1970¹. Nous avons pris 10 ans en cinquante-cinq ans et 5 ans en moins de vingt-cinq...

L'âge médian est de 19 ans en Afrique (14,5 ans au Niger) et de 42 ans en Europe (47,7 ans en Italie). Il dépasse les 57 ans au Vatican, les 54 ans à Monaco et les 49 ans au Japon. En France, il est de 41,6 ans,

contre 33,5 ans en 1950. D'ici à 2027, les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 20 ans. Bref, notre destin démographique – et donc pour grande partie notre destin tout court – sera le vieillissement et la longévité.

Si notre destin c'est le vieillissement, notre enjeu est aussi de limiter le réchauffement climatique, de sauvegarder la biodiversité et les équilibres de la nature. Un enjeu encore plus prégnant pour les plus fragiles (enfants, aînés, malades, etc.).

Il s'agit donc de prendre en compte ensemble les enjeux climatiques et la transition démographique. Plutôt qu'opposer les générations et traiter ces sujets majeurs en silos, ne serait-il pas plus efficace et cohérent de les aborder ensemble ? Dans cette optique, une pensée de la frugalité doit être avancée.

Repartons du terme *transition* au sens de « changement structurel des règles du jeu, des comportements et des imaginaires ». Qu'il s'agisse de la question démographique ou de la dynamique écologique, les deux impliquent une transformation très profonde tant des comportements et de l'organisation de nos sociétés que de l'économie. Par ailleurs, dans les deux cas, le déni de la société et des décideurs fut, pendant des décennies, singulièrement appuyé. Un déni qui a contribué à l'impuissance... Aujourd'hui encore, il reste très présent, et les imaginaires associés à ces deux transformations restent très négatifs. Pour parler comme Polanyi², les deux transitions sont encastées dans la société, mais le récit de cette double mutation n'est guère porté dans l'espace public³.

Pour saisir la puissance de ce déni, empruntons à Mark Carney, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, la notion de « tragédie des horizons ». Car-

1. Estimations ONU, février 2024.

2. Karl Polanyi, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

3. Serge Guérin, *Et si les vieux aussi sauvaient la planète ?*, Paris, Michalon 2024.

ney avait utilisé ce terme au moment de la COP15 pour dire la difficulté de demander des efforts sur-le-champ alors que les effets de l'inaction ne se verraient que plus tard. La prévention en santé pose le même problème. Dans les deux cas, la tentation est d'attendre et de remettre à plus tard les changements et actions. À cela s'ajoute une peur que les « vieux », vus tels des conservateurs attardés, sclérosent le pays... Il y a la peur de vieillir et le déni des dérèglements climatiques. Or, dans les deux cas, on peut déjà agir à la fois sur un plan global et au niveau personnel, faire de la prévention, changer certaines habitudes. Ce qui devrait d'ailleurs être plus facile à 20 ou 30 ans qu'à 70 ou 80.

La « génération climat » ce sont les boomers !

Pour dépasser cette tragédie de l'impuissance, ce double refus de l'obstacle, penser les deux transitions dans une logique de coopération ouvre sans doute de nouvelles pistes concrètes. Deux transitions, c'est aussi deux chances de répondre aux enjeux et de produire un récit positif d'une sobriété de développement. Une sobriété positive gage de qualité de vie plutôt que l'éloge d'une société punitive faite d'une litanie d'interdictions.

Les seniors sont-ils un frein ou au contraire une population sur qui s'appuyer pour penser la frugalité ? C'est la question des représentations et des imaginaires. Le discours majoritaire parmi les tenants de l'écologie politique, mais aussi dans la population, accuse les générations issues du *baby-boom* de ne rien faire pour le climat alors qu'elles porteraient la responsabilité de la situation. En parallèle, le récit angélique sur la jeunesse, forcément consciente des enjeux et motrice des changements, est très présent. Le réel est plus compliqué. Il y a sur cette pseudo-opposition le même placage d'une idéologie essentialiste très présente cherchant à enfermer chacun dans une identité d'origine, à développer une « hémiplegie morale », comme disait Ortega y Gasset⁴. Or, nous sommes des animaux sociaux faits d'une diversité d'identités, de parcours biographiques et de personnalités. L'aventure de la modernité fut justement de nous désincarcérer d'un déterminisme de naissance.

Il n'y a pas de guerre climatique des générations ! Bien sûr, la plupart des jeunes d'aujourd'hui sont beaucoup plus sensibles à la question du réchauffement climatique que ceux de 1950. Mais les anciens jeunes de 1950 ne sont pas moins conscients des

enjeux. Les études le confirment : 74 % des moins de 35 ans et autant des plus de 65 ans se disent inquiets des conséquences du dérèglement climatique pour la France⁵. L'élément déterminant n'est pas l'âge mais le sexe : les femmes sont 80 % à s'inquiéter contre 67 % des hommes ! Il n'y a pas une génération de jeunes bénie des dieux de l'écologie contre une génération de vieux pourris défenseurs de la pollution.

Un sondage Toluna Harris Interactive publié au début de 2024 signalait que 32 % des 18-24 ans placent le changement climatique comme une préoccupation majeure, contre 45 % des plus de 65 ans. Concernant ceux qui reconnaissent le dérèglement climatique comme problème essentiel, 44 % estiment savoir ce qu'ils pourraient faire à leur niveau pour lutter encore plus contre le phénomène. Si 31 % des plus de 65 ans sont de cet avis, les plus jeunes sont 64 % à être convaincus de ce qu'il faut faire. Un écart de 33 points⁶. Ce volontarisme autodéclaré se traduit-il concrètement ? Pas sûr. Ainsi, 40 % des moins de 35 ans déclarent jeter leurs déchets par la fenêtre de leur voiture contre 27 % pour l'ensemble des Français⁷.

Bruno David, ancien président du Muséum national d'histoire naturelle, note que l'empreinte écologique d'un jeune il y a cinquante ans était plus légère que celle d'un adolescent des années 2020. Faisons le calcul du nombre de vols en avion déjà effectués par un trentenaire par rapport à sa grand-mère sur toute une vie...

La convergence des transitions...

Très concrètement, l'évolution vers des modes de vie et des comportements plus sobres offre un levier pour réussir l'adaptation aux deux transitions. Adapter l'habitat au vieillissement et l'isoler pour éviter les déperditions d'énergie permettent de traiter les deux transitions. L'approche est d'autant plus centrale qu'avec l'avancée en âge, la taille des ménages diminue, le besoin de chauffage augmente et les gens vivent plus souvent dans des logements mal isolés⁸.

Limiter la vitesse en ville favorise la santé en réduisant les émissions de CO₂, renforce la sécurité des passants et contribue à lutter contre le dérèglement climatique. De même, favoriser les jardins partagés contribue à la fois à améliorer la qualité de vie des gens par un accès gratuit à des fruits et légumes bien cultivés, à rendre l'environnement plus beau et à favoriser l'exercice physique et le lien entre les

4. « Être de gauche ou être de droite, c'est choisir une des innombrables manières qui s'offrent à l'homme d'être un imbécile ; toutes deux, en effet, sont des formes d'hémiplegie morale », écrivait José Ortega y Gasset dans *La Révolte des masses* (1929).

5. Sondage Ipsos-CESE d'octobre 2023.

6. Étude Viaivoice, octobre 2023.

7. Sondage Fondation Vinci-Ipsos, juillet 2024.

8. Fabrizio Natale, Philipp Ueffing, Christoph Deuster, « Comment la démographie influence-t-elle le changement climatique ? Le cas de l'Europe », *Population et sociétés*, n° 614, 2023.

génération. En même temps, ces jardins permettent de produire sans intrants et en favorisant les circuits courts, ce qui réduit les transports. Ils mobilisent des plus âgés qui aiment jardiner et qui peuvent prodiguer des conseils à leurs cadets.

Plus largement, aller vers une certaine sobriété consiste à faire attention à l'eau, à l'électricité, à ses modes de transport. Ces pratiques restent habituelles pour nombre de seniors, qui ont gardé les habitudes des anciens (« termine ton assiette ») et se souviennent des temps où les bouteilles de verre étaient consignées, ou qui, pour des raisons de préservation de leur pouvoir d'achat, sont habitués à être attentifs aux dépenses du quotidien.

Sur un autre plan, celui du travail, le vieillissement est aussi une opportunité pour une croissance plus sobre et plus qualitative. La hausse du nombre des plus de 50 ans et la baisse du nombre de jeunes conduiront (eh oui !) à travailler plus longtemps. Or, des travailleurs plus vieux, ce sont des acteurs plus expérimentés et plus diplômés. Ce qui améliorera la qualité du service et de l'écoute comme la productivité. Des travailleurs seniors parfois moins rapides et plus sobres contribueront à réduire les gâchis, les pièces ratées, les erreurs de manipulation. Ils savent également mieux écouter, prendre de la distance, garder leur calme.

Prévention et modération

Un des enjeux majeurs devant les deux transitions concerne la prévention : si je pratique une activité physique, si je suis attentif à ma manière de me nourrir, si j'évite tabac, alcool et autres drogues, je me donne bien des chances pour vivre plus longtemps en bonne santé, et mon mode de vie est plus bénéfique pour la planète (et pour les comptes publics). Une politique de la frugalité implique d'améliorer l'espérance de vie en bonne santé pour la rapprocher de l'espérance de vie totale.

La prévention, c'est la modération en action, avec une frugalité comme mode de vie et comme plaisir de l'existence. Les plus âgés sont les premiers à être attentifs à cette frugalité pour gagner en qualité de vie. Les études montrent qu'avec l'âge ils ont tendance à faire durer les produits, à se distancier des effets de mode, à prendre du recul sur les innovations inutiles.

Les nouveaux seniors inventent une société plus économe et prennent de la distance avec la sur-

consommation. Pour le système de consommation, un jeune couple qui emménage, ou un autre qui se sépare, sera toujours plus intéressant, en matière de volume d'achat et d'attention aux nouveautés, qu'un senior, en couple ou non, qui tend à se contenter de ce dont il dispose. Le marché préfère les jeunes qui s'installent dans la vie aux vieux qui font durer les équipements ou les vêtements.

L'âge venant, les modes de consommation évoluent. Les enquêtes quinquennales « Budget de famille » de l'INSEE relèvent, à revenu et taille de ménage égaux, un pic de consommation vers 45 ans⁹. Elle se stabilise ensuite puis diminue. La consommation annuelle totale par ménage des plus de 55 ans est toujours inférieure à celle des plus de 25 ans. La consommation annuelle des plus de 75 ans se situe au-dessous de celle des moins de 25 ans. « On explique habituellement le résultat de la diminution de la consommation en fin de cycle de vie par la décroissance des besoins avec l'âge¹⁰. » Mais les évolutions sociologiques des nouvelles générations de seniors, l'hétérogénéité croissante des imaginaires des populations âgées issues du *baby-boom*, les effets sur le pouvoir d'achat de la baisse relative des retraites et de lendemains moins lisibles, l'amélioration de l'habitat des plus âgés peuvent donner à l'avenir des résultats différents. Nous verrons cependant de plus en plus de seniors pratiquant la mutualisation, en particulier pour les transports (covoiturage) ou pour le logement (habitat partagé), favorisant une consommation plus sobre. La conscience d'une partie des personnes âgées – comme des plus jeunes – de l'effet sur la nature et sur la santé de leur mode de consommation entraîne et entraînera des comportements plus sobres.

Longévité et sobriété se conjuguent dans la proximité. Là où les gens vivent, ils peuvent se mobiliser concrètement et en ressentir les effets, aussi bien pour s'adapter au réchauffement climatique qu'au vieillissement de la population. Or, rappelons combien les seniors ont maintenu le monde rural. Qui est resté travailler sur place ? Qui fait vivre le commerce de proximité ? Qui s'est investi comme élu local ? Qui entretient les paysages et le maraîchage ?

Les nouveaux vieux contribueront à valoriser et à faire (re)vivre la frugalité. Mais une frugalité joyeuse car, par temps de déstabilisation écologique et de transition démographique, nous avons tous, pour reprendre Camus, « besoin de beauté pure, qui est le pain de (notre) cœur¹¹ ». ●

9. « Les dépenses des ménages en 2017 », enquête « Budget de famille », INSEE, 15 septembre 2020.

10. Marceline Bodier, « Les effets d'âge et de génération sur le niveau et la structure de consommation », *Économie et statistique*, n° 324-325, 1999.

11. Albert Camus, *Carnets*, Paris, Gallimard, 1962.

Laurent Rieutort

Professeur de géographie à l'université Clermont-Auvergne

Les débats autour de la sobriété foncière

Grande ambition contemporaine des politiques d'aménagement et d'urbanisme, la sobriété foncière passe maintenant par l'objectif de « zéro artificialisation nette ». Le sujet nourrit des controverses techniques et des débats fondamentaux. L'essentiel est de partir de la réalité des territoires.

Envisagé à la fois comme un levier de la transition écologique et comme un nouveau paradigme d'aménagement du territoire, l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) suscite de riches débats. Alors que l'artificialisation des sols ne représente, selon les sources, que 6 % à 9 % de l'espace national, de telles controverses peuvent surprendre. Mais, outre le fait que la France est le seul pays d'Europe à traduire cette trajectoire ZAN dans une loi, et donc dans ses documents de planification à toutes les échelles – des régions au bloc communal –, nous allons voir que plusieurs problématiques majeures sont soulevées par la sobriété foncière.

1. Sobriété foncière et formes d'artificialisation

Cette notion même d'artificialisation suscite les premiers débats. Les acteurs de l'aménagement doivent dépasser la vision du sol en tant que surface – affectée à tel ou tel usage – pour l'envisager comme un milieu vivant avec l'ensemble des services écosystémiques rendus. Par conséquent, comment concevoir une sobriété foncière qui tienne compte de cette « qualité » des sols ?

En s'intéressant aux impacts induits par un aménagement sur les sols, la réflexion s'élargit et soulève de multiples interrogations. Des jardins ou des espaces engazonnés dans les zones pavillonnaires sont-ils considérés comme artificialisés ? Et que penser des carrières ou des parcelles couvertes de panneaux photovoltaïques ? Au nom d'enjeux considérés comme vitaux – par exemple le développement des énergies renouvelables –, et sous réserve de respecter certains critères, la plupart de ces surfaces ont été exclues de la catégorie artificialisée dans les décrets d'appli-

tion de la loi, ce qui confirme que la sobriété foncière est bien une construction sociale et politique. On devine la difficile articulation entre les objectifs d'actions publiques aux finalités différentes, mais complémentaires, à l'image du développement économique, des transitions énergétiques et de la politique de protection des sols et de la biodiversité. De même, s'il est logique de se focaliser sur la préservation du foncier agricole¹, puisque environ 80 % des terres artificialisées étaient auparavant à usage agricole, une définition non qualitative est contestable. Certaines pratiques agricoles peuvent, en effet, être peu vertueuses et responsables d'une réduction de la biodiversité, du tassement des sols et de la perte de matière organique qui favorise le stockage de carbone dans les sols. D'autres débats peuvent se cristalliser sur la question des friches et l'enjeu de la réparation des sols privés dégradés. Comment définir la « renaturation » et quelles sont les formes de compensation envisagées dans le modèle de la balance de l'artificialisation « nette » ? Ont-elles une neutralité écologique et est-on capable d'en faire une complète évaluation environnementale, mais aussi économique ?

2. Sobriété foncière et développement territorial

Un deuxième champ de controverses, plus vives encore, est relatif aux conséquences du ZAN sur le développement des territoires, sur leur capacité à attirer des populations et des activités économiques. Celui-ci a suscité beaucoup d'inquiétudes parmi les élus, notamment ruraux ou périurbains, s'interrogeant sur une politique qui risque de bloquer toute initiative de développement local. Du côté des chercheurs, on discute d'une loi « otage de la ruralité² » ou de l'« efficacité plus prononcée des métropoles » en ce qui

1. France Stratégie, « L'artificialisation des sols : un phénomène difficile à maîtriser », *La Note d'analyse*, n° 128, novembre 2023. https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs_2024_-_na_128_artificialisation_des_sols_-_janvier.pdf.

2. Vanier, Martin, « Zéro artificialisation nette: premières leçons », *La Grande Conversation* (7 septembre 2023). <https://www.lagrandeconversation.com/ecologie/zero-artificialisation-nette-premieres-lecons/>.

concerne la sobriété foncière³. En filigrane est ainsi posée la question fondamentale de la justice spatiale et de l'équité territoriale entre des espaces caractérisés par des rythmes de croissance démographique hétérogènes. Si des marges de manœuvre existent en matière d'habitat, la disponibilité en foncier d'entreprises est plus réduite dans certains territoires: les intercommunalités estiment que 93 % des parcs d'activité pourraient être saturés à l'horizon 2030 – notamment dans des sites étendus et dans les zones métropolitaine⁴. Une analyse géographique permet d'affiner le diagnostic⁵. Sans surprise, la consommation d'espace est très polarisée autour des métropoles (cœurs, banlieues et couronnes périurbaines) ou des villes moyennes. On considère que près de 40 % de la consommation d'espace sont concentrés sur 5 % des communes, tandis qu'une commune sur deux n'a aucune consommation dédiée l'activité économique.

Dans le détail, les grands centres urbains, qui rassemblent 40 % de la population française et sont déjà très densément bâtis, ont logiquement moins consommé de terres entre 2009 et 2021 (6,5 % du total national artificialisé). Mais chaque commune a encore urbanisé 25 hectares en moyenne. Les centres urbains intermédiaires, les ceintures périurbaines ou encore les bourgs ruraux ont artificialisé la moitié de la consommation nationale. Plus étonnant, c'est dans le rural peu dense, qui recouvre quasiment 50 % de l'espace national, pour 15 % de sa population, que l'on a artificialisé un gros tiers de l'enveloppe globale, mais avec en moyenne seulement 5,5 hectares dans chaque commune. Enfin, le rural très peu dense (22 % de la surface pour 2,6 % de la population de l'Hexagone) a consommé moins de 7,6 % du total français, soit en moyenne 3,1 hectares et 0,2 % de la superficie des communes. L'observation confirme que l'on peut se développer et être sobre en consommation foncière, y compris en espace rural.

En effet, si l'on croise la dynamique d'artificialisation avec des indicateurs sociodémographiques, on constate une bonne efficacité avec des niveaux de consommation moyens, alors que la population et les actifs augmentent. C'est le cas dans plus de 400 intercommunalités (un tiers du total) situées dans les principaux cœurs métropolitains, mais aussi une partie du littoral atlantique ou méditerranéen, la plaine d'Alsace ainsi que les Alpes et plusieurs territoires montagneux. On peut penser que ces espaces sont soumis à la fois à une forte demande et à de multiples contraintes réglementaires et/ou géographiques (loi littoral ou loi montagne, zones protégées) qui poussent à une stratégie foncière de réduction de la consommation.

3. Sobriété foncière et enjeux sociaux

La logique du ZAN débouche, plus largement, sur une recomposition du marché foncier et sur des défis sociaux, notamment en matière de logement. Les modèles proposés par les économistes convergent sur le fait que la raréfaction du foncier urbanisable est susceptible de modifier complètement le marché et d'augmenter les prix des logements avec les conséquences sociales que l'on imagine. Quid du modèle de la maison individuelle accessible aux classes moyennes modestes alors que, déjà, la question des coûts du transport est essentielle dans les zones urbaines périphériques?

Les collectivités territoriales risquent d'être soumises à des injonctions contradictoires: accroître leur stock de logements sociaux tout en satisfaisant la demande de logements de l'ensemble de la population et en réduisant la consommation d'espace. Ajoutons que si la « renaturation » des friches est possible, nous avons vu qu'elle était coûteuse, notamment lorsque les sols sont pollués ou les bâtiments difficiles à restructurer. Quel modèle (macro)économique pour éviter le renchérissement des prix des logements et garantir l'équité sociale, la qualité de la vie, l'emploi et des budgets publics maîtrisés? On sait aussi que la vente de foncier (résidentiel et/ou économique) à bas prix pouvait être un argument d'attractivité pour certains territoires « périphériques », ruraux, voire périurbains. Comment peuvent alors évoluer leurs stratégies marketing? En réalité, chercheurs et experts n'ont pas complètement la réponse à cette question prospective dans le contexte d'une transition écologique d'ensemble.

Deux conclusions découlent de ces interrogations. D'une part, on voit que des politiques publiques correctrices – qu'elles soient nationales ou locales – seront nécessaires. Un débat est notamment ouvert en matière de fiscalité alors que la présence de droits à artificialiser inégalement répartis pourrait redistribuer entre collectivités la dynamique de la fiscalité locale. Quels mécanismes de solidarité et de péréquation entre collectivités? Comment inciter les investisseurs et les porteurs de projets à travailler sur l'existant? Comment contrôler les phénomènes de rente pour les propriétaires? D'autre part, la question du modèle urbain et du logement associé est posée. Il convient à la fois d'évaluer les besoins par territoire, mais aussi de refonder l'urbanité des centres-villes ou centres-bourgs, d'améliorer et d'optimiser le parc existant, tout en intégrant l'ensemble dans une stratégie plus globale qui tienne compte des enjeux d'emploi, de mobilité, d'accès aux services et de qualité de vie.

3. « L'efficacité de la consommation d'espaces en termes de nouveaux ménages diminue à mesure que l'on s'éloigne des grands centres urbains », France Stratégie, *ibid.*

4. « Le foncier économique à l'heure de la sobriété foncière », *Focus économie*, Intercommunalités de France, septembre 2022. <https://www.intercommunalites.fr/app/uploads/2022/10/2022-09-idf-focus-foncier-economique-sobriete-fonciere-etat-perspectives.pdf>.

5. Voir Laurent Rieutort, « Sobriété foncière et territoires. D'autres approches du ZAN justifiées par la géographie », *Population et avenir*, n° 768, 2024.

4. Sobriété foncière et gouvernance territoriale

Ces discussions dérivent rapidement sur la question clé, qui est de savoir qui décide et à quelle échelle? Dans la loi, la méthode retenue demeure très descendante: à partir des objectifs nationaux, on propose « en cascade » une déclinaison de la cible dans les outils de planification régionaux (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires - SRADDET), puis infrarégionaux (schéma de cohérence territoriale - SCOT). Mais cette vision se heurte à une mise en application fort délicate, compte tenu de la taille des régions, avec des marges de manœuvre limitées pour prendre en compte l'extraordinaire diversité des situations locales en ce qui concerne la consommation foncière ou les moyens en financements, en ressources humaines et en outils de veille et d'action. Comment s'assurer également d'une bonne coordination avec les politiques agricoles, de l'eau ou de l'énergie menées par ailleurs sur les territoires? Comment favoriser une réelle solidarité et une réelle réciprocité territoriale entre les villes et les espaces périurbains et ruraux, voire entre les différentes villes, entre les départements ou régions pour attirer les projets? On insistera notamment sur l'intérêt de bien prendre en compte l'échelle des bassins de vie, de l'intercommunalité et des communes, qui est celle du projet de territoire, des régulations des concurrences, de la recherche des complémentarités et de l'action opérationnelle. Finalement, le débat porte bien sur la nécessité d'introduire des principes de subsidiarité et d'implication locale. En plus des acteurs classiques de l'aménagement (élus et techniciens des collectivités, urbanistes, promoteurs, bailleurs, etc.), il est nécessaire d'interroger les associations citoyennes, les agriculteurs, les chercheurs.

Associés à cette gouvernance adaptée, deux éléments sont indispensables. Premièrement, le financement des opérations s'impose en mobilisant les différents partenaires et investisseurs: soutien aux actions de réhabilitation et de valorisation de friches, portage par les établissements publics fonciers, stratégies fiscales locales au service du ZAN. Deuxièmement, et aux côtés d'un portage politique fort, l'ingénierie des pouvoirs publics doit partager les connaissances sur le foncier - notamment en matière de densification, de définition de nouvelles formes urbaines ou de renaturation -, s'inscrire dans une approche de

moyen-long terme (prospective) et promouvoir un autre modèle d'aménagement.

5. Sobriété foncière et « modèles » de transition socioécologique

De fait, les stratégies de sobriété foncière doivent dépasser les schémas d'aménagement simplistes (« ruissellement » des métropoles attractives contre rural du « repli ordonné ») et déboucher sur une diversité de modèles d'organisation des territoires.

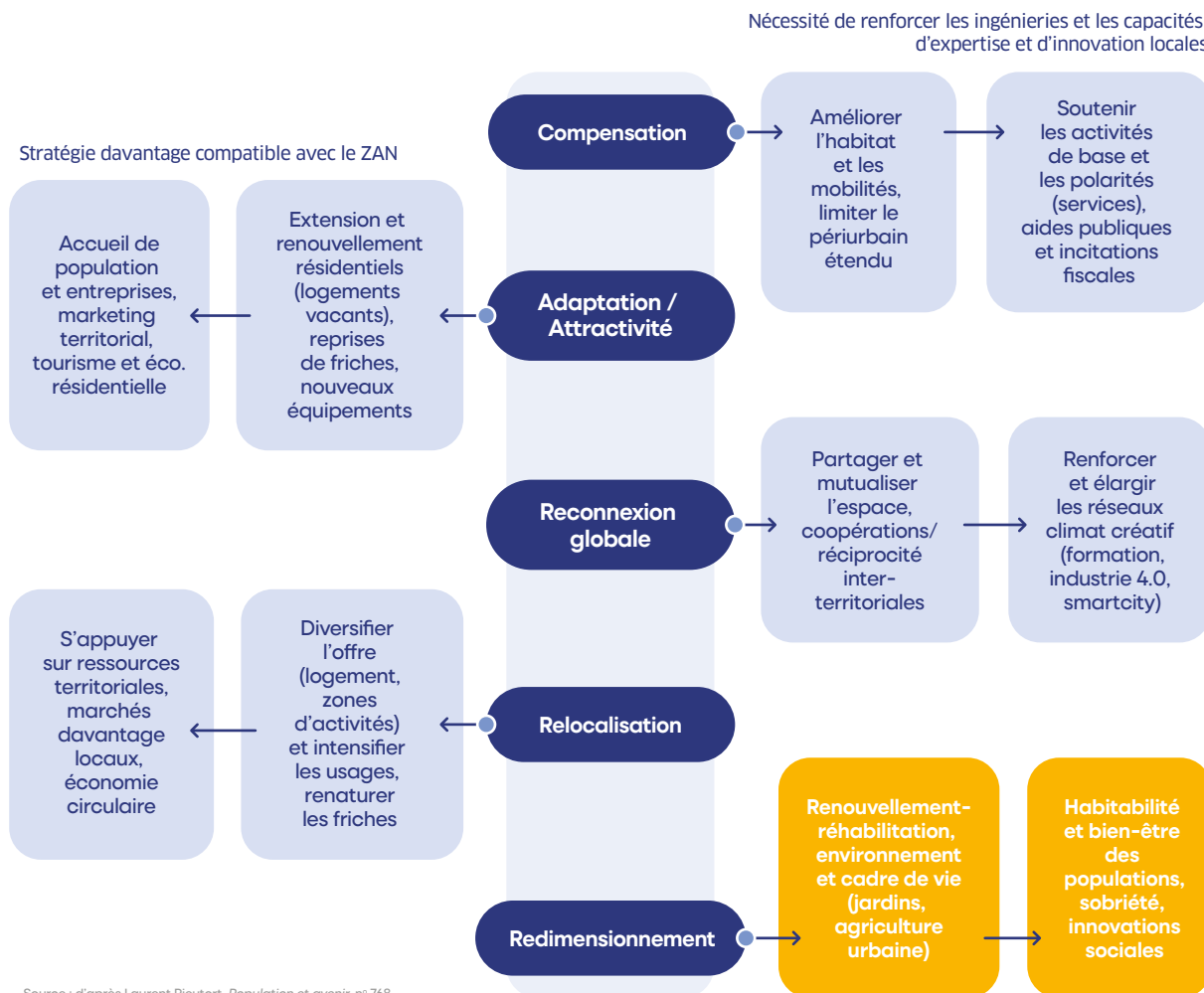
Certains espaces de faible densité et aux marchés fonciers peu tendus peuvent rester fidèles à des logiques de *compensation* en recherchant des soutiens publics, notamment pour assurer les centralités commerciales et de services ou l'offre de logement et de mobilités. Il s'agira alors d'améliorer l'habitat existant et de limiter les extensions périurbaines de proximité. D'autres, dans des contextes voisins ou bien autour de pôles urbains de province, pourront viser une stratégie d'*adaptation* en misant sur l'attractivité (populations, entreprises, visiteurs et touristes), sur des reprises de friches, un renforcement de l'usage des résidences secondaires ou des logements vacants, des extensions résidentielles ou économiques, coordonnées à des échelles départementales ou régionales. Dans plusieurs métropoles, des dispositifs plus compatibles avec le ZAN pourront jouer sur les réseaux et les *reconnexions*, sur des climats créatifs pour accueillir de nouveaux entrepreneurs et types d'activités. Afin de limiter l'artificialisation, on cherchera alors à partager et à mutualiser l'espace, y compris à des échelles plus larges, dans des logiques de réciprocité rural-urbain. Ailleurs, il s'agira de *relocaliser* certaines fonctions, industrielles ou de services, en s'appuyant sur les ressources locales plus ou moins spécifiques, sur les marchés et les commerces de proximité, tout en diversifiant l'offre de logement ou de zones d'activités, en renaturant des friches et en intensifiant les usages du bâti.

Enfin, les stratégies de *redimensionnement* dans des territoires peu tendus ou « décroissants » viseront à promouvoir la qualité de vie des habitants, à répondre à leurs préoccupations quotidiennes (y compris en termes d'amélioration énergétique des logements), à encourager le renouvellement ou la réhabilitation du bâti avec des démolitions ciblées ainsi que la valorisation de l'environnement et des cadres de vie (jardins, agriculture urbaine).

Au total, la sobriété foncière promue par le législateur français soulève de nombreuses questions, car elle conduit à réinterroger les modèles de développement et les formes de gouvernance à toutes les échelles (État, régions, communes et intercommunalités) ainsi

que les enjeux globaux (démographie et logement, mobilité, énergie, qualité des sols et alimentation). Seule une approche ascendante et apprenante, mobilisant l'ensemble des acteurs, peut tenter d'apporter des réponses favorisant son acceptabilité sociale. ●

Sur quelques modèles d'aménagement en lien avec les enjeux de sobriété foncière



Philippe Bihoux

Directeur général du groupe AREP

Pour une sobriété systémique

L'ambition de sobriété, pour des existences heureuses qui ne nécessiteraient plus le dépassement des limites de la planète, ne relève pas uniquement des consommations individuelles et des préférences personnelles. Produire moins mais mieux, réemployer et densifier, réaménager les territoires et les agendas : telles sont les voies d'une politique sobre, qui n'est pas forcément austère.

La sobriété, longtemps cantonnée à des échanges au sein d'un cercle d'initiés – spécialistes de l'énergie, associations écologistes, quelques acteurs institutionnels courageux comme l'ADEME¹ –, est désormais reconnue, tant par les acteurs publics que privés, comme un levier incontournable de la nécessaire transition énergétique et environnementale. Avec le déclenchement de la guerre en Ukraine, les fortes inquiétudes sur l'approvisionnement énergétique et la violente augmentation des prix du gaz et de l'électricité en Europe ont bien sûr contribué à cette évolution notable. Mais, parallèlement à cet effet conjoncturel, la sobriété (sous le terme *sufficiency*) a aussi fait son apparition dans le sixième rapport du GIEC². Les politiques de sobriété y sont définies comme « un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes évitant des besoins en énergie, en matériaux, en terres et en eau, tout en assurant le bien-être humain pour tous dans les limites planétaires ».

Il était temps, car depuis un peu plus d'une décennie, des universités, des laboratoires d'idées et de grandes agences internationales soulignent les besoins énormes en matériaux nécessaires à la transition énergétique fondée sur les énergies renouvelables et la mobilité électrifiée³, une croissance additionnelle s'ajoutant aux besoins générés par les tendances bien établies d'urbanisation, d'industrialisation accrue et de numérisation du monde. En 2023, l'humanité a extrait plus de 106 milliards de tonnes de son environnement – environ 13 tonnes par Terrien –, aux trois quarts composées de ressources non renouvelables (énergies fossiles, minéraux industriels et minerais de métaux, sables et granulats, etc.)⁴; et la combinaison de l'évolution démographique et de la croissance économique pourrait mener à une augmentation de 70 % d'ici à 2060⁵. Devant une telle

accélération « extractiviste », on comprend que toute mesure permettant d'« éviter les besoins » – sans remettre en cause les objectifs de bien-être et de « développement » humain, donc – soit la bienvenue!

Dans la foulée de la crise sanitaire de 2020, l'adoption des nouvelles pratiques, comme les déplacements du quotidien à vélo ou le télétravail et les réunions à distance, puis, à l'hiver 2022-2023, la forte réduction de la consommation d'énergie, à la suite des mesures de politique publique (19 °C dans les bureaux et les administrations, incitations diverses, exemplarité des comportements, etc.) et des campagnes de communication, ont surpris par leur ampleur et leur rapidité, et, finalement, leur facilité de mise en œuvre. De levier incontournable, la sobriété est ainsi devenue, aussi, une « solution » réaliste, activable sans forcément provoquer un chaos social...

De quelle sobriété parle-t-on ?

Cette sobriété, cependant, il reste à en définir précisément les contours, car le mot *partage*, avec *développement durable*, *résilience* et quelques autres, un caractère polysémique: la sobriété gouvernementale n'est pas celle des décroissants, comme la sobriété des grandes entreprises n'est probablement pas celle des associations de défense de l'environnement. Quand elle n'est pas – encore trop souvent – simplement confondue avec l'efficacité (comme dans le cas des économies d'énergie générées par l'amélioration des processus industriels), elle prend plutôt la forme d'une sobriété « personnelle », d'une démarche (volontaire, voire contrainte par les coûts) proche de l'austérité: il s'agirait essentiellement de moins chauffer (ou de moins refroidir) chez soi, de se déplacer grâce aux transports en commun, à des modes « doux » (vélo, trottinette, marche) ou en covoitu-

1. Agence de la transition écologique.

2. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Les rapports du sixième cycle d'évaluation du climat ont été publiés entre 2021 et 2023.

3. IEA, *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions*, 2021.

4. UNEP, *Global Resources Outlook*, 2024.

5. OECD, *Global Material Resources Outlook 2060*, 2018.

rant, de consommer avec un peu plus de frugalité (alimentation moins carnée, locale ou de saison, pratiques numériques responsables, achats d'articles de seconde main).

L'acceptabilité sociale d'une telle sobriété n'est pas garantie. La population, engoncée dans des schémas consuméristes bien installés et manipulée par la publicité, pourrait considérer – légitimement – qu'il faudrait se serrer la ceinture « pour la planète » pendant que les plus aisés continueraient à peu près comme avant. Les pouvoirs publics eux-mêmes et les acteurs économiques pourraient voir dans les politiques de sobriété une menace à l'équilibre des finances publiques et à la pérennité de modèles économiques, comme l'a montré la passe d'armes entre ministres de l'Économie et des Finances et de la Transition écologique, à la suite d'une campagne de publicité pour la « consommation responsable⁶ ». En 2023, des spots mettant en scène des « dévendeurs », conseillers atypiques aussi déroutants que sympathiques, questionnant nos besoins réels plutôt que de nous laisser céder aux sirènes de la surconsommation, ont immédiatement provoqué la colère des fédérations professionnelles de commerçants, obligeant le gouvernement à désavouer ou à minimiser la portée de la campagne, tentant de ménager la chèvre des écolos et le chou de l'activité économique et du produit intérieur brut.

Vers une sobriété systémique

Le débat sur la consommation personnelle est important et légitime mais masque deux éléments importants. Le premier est que les consommateurs n'ont souvent tout simplement pas le choix. Contrairement à ce que prétendent les économistes, nous ne vivons pas dans une économie « tirée » par des clients rois et omnipotents, mais dans une économie « poussée » par les entreprises productrices de biens et de services⁷. Certes, en économie concurrentielle, vous avez le choix ; mais seulement entre les produits qui sont effectivement disponibles en rayon – au début du XX^e siècle, un acheteur de Ford T pouvait ainsi choisir n'importe quelle couleur, pourvu que ce soit le noir⁸. Peut-être êtes-vous motivé pour consommer des vêtements fabriqués en France, des laitages issus de l'agriculture biologique en emballage de verre consigné, du chocolat équitable non emballé dans du papier d'aluminium : il est probable que vos courses soient un véritable « sport de combat⁹ ».

Le deuxième élément est que l'appel « vertueux » à une sobriété personnelle ou limitée à l'échelle familiale masque le fait qu'il existe aussi une sobriété qui ne dépend pas de l'acte de consommation de chacun, mais de l'action coordonnée, organisée, pilotée, décidée par la puissance publique, à travers son pouvoir normatif et réglementaire, son pouvoir fiscal, son pouvoir prescriptif et organisationnel.

Prenons l'exemple de la voiture individuelle : en limiter réglementairement la taille, le poids et la puissance permettrait une généralisation de la motorisation électrique ponctionnant bien moins de ressources. Il faut cinq fois moins de batteries (donc de lithium, de cobalt, de nickel ou autres) pour une voiture d'une tonne avec 200 km d'autonomie que pour un SUV de deux tonnes avec 500 km d'autonomie. Sans parler de la possibilité de mutualiser les véhicules, de les faire durer plus longtemps avec des plans de maintenance adéquats (pourquoi ne durent-ils pas trente ou quarante ans, comme pour les trains, les tramways ou les avions?).

Les orientations fiscales devraient également évoluer profondément afin de promouvoir et de généraliser les nouveaux modes de production et de consommation, comme le réemploi, la réutilisation, la consigne, la réparation, le recyclage, la rénovation, les circuits courts de distribution, les pratiques agricoles régénératrices des sols et des écosystèmes, les métiers d'artisanat. Toutes ces activités partagent en effet la caractéristique d'être plus intensives en travail humain. Le système fiscal actuel considère les ressources naturelles comme gratuites¹⁰ et a fait du travail humain le socle de la protection sociale (systèmes de santé, de retraite et d'assurance-chômage) : la taxe carbone représente à peine 2 % des cotisations sociales sur les salaires¹¹ et la fiscalité sur les ressources, l'artificialisation des sols et la production de déchets et de polluants éternels demeure marginale.

La conséquence est que l'incessante recherche de « productivité » – réduire la quantité de travail humain pour produire des biens et des services toujours plus efficacement – apparaît indispensable et « naturelle » pour tous les acteurs, des administrations (face à leurs contribuables) aux entreprises (face à leurs concurrents). Cette productivité, terriblement coûteuse en ressources et en énergie, nous empêche d'entrer dans un âge de la réutilisation et de la maintenance, où faire durer, réparer, réemployer, remanufacturer serait la norme et non l'exception.

Un autre exemple, sur les questions organisationnelles : dans les télécommunications, on assure la concurrence en accordant des licences à différents opérateurs, qui installent et exploitent chacun son propre réseau d'accès radio (antennes et stations de base). Quatre réseaux 2G, 3G, 4G, 5G s'empilent pour assurer la couverture aux mêmes endroits – si l'on excepte quelques partages à la marge. Dans toutes les autres industries de réseaux (eau, électricité, gaz, routes, rails) ce serait évidemment impossible et ridicule : on n'a pas quatre câbles électriques ou tuyaux d'eau rentrant dans les immeubles... ni d'autoroutes parallèles pour choisir son fournisseur ! Un unique réseau d'accès mutualisé – compatible avec la concurrence : chaque opérateur aurait un accès indé-

6. ADEME, campagne « Posons-nous les bonnes questions avant d'acheter », 2023.

7. John Kenneth Galbraith, *Le Nouvel État industriel*, 1967.

8. Selon le bon mot d'Henry Ford lui-même.

9. Cf. Pierre Bourdieu.

10. Pas de prise en compte des externalités environnementales et du caractère non renouvelable (non-disponibilité pour les générations futures).

11. De l'ordre de 470 milliards d'euros de cotisations sociales et 55 milliards de taxes environnementales, dont 9 milliards pour la taxe carbone.

féréncié au réseau concédé par région... – diviserait la facture électrique totale par deux¹² et générerait des économies d'investissement qui se répercuteraient sur les clients.

Construire moins et mieux

Quid du secteur de la construction ? La sobriété personnelle y a certainement toute sa place, et certains l'expérimentent même à l'extrême, avec les yourtes ou les *tiny houses*. Mais on peut penser que ce type d'habitat ne s'adresse pas à toutes les situations familiales et convaincra une part marginale, très motivée, de la population.

La « sobriété en mètres carrés » pourrait prendre une autre forme, celle d'une meilleure utilisation du bâti existant, d'une pleine mobilisation du potentiel des espaces extérieurs, des logements, des commerces, des bâtiments publics et des espaces industriels que nous possédons déjà. Du fait des puissants effets de la décohabitation (nous sommes de moins en moins nombreux par foyer et par logement¹³) – et de la métropolisation-littoralisation (les zones les plus dynamiques sont sous pression tandis que d'autres continuent de vieillir et de se dépeupler), nous nous retrouvons dans une dynamique absurde dans laquelle, pour chaque habitant supplémentaire, il faut mettre deux logements en chantier – sans que cela résolve d'ailleurs les situations de mal-logement – alors que le stock de lieux vacants augmente¹⁴!

Avant de mobiliser les leviers du « mieux construire » à base d'écoconception, de réemploi et de matériaux bas carbone, de solutions techniques plus simples, voire *low tech*, nous pourrions activer des solutions permettant d'intensifier l'usage de l'existant, de freiner la décohabitation, de réinvestir le vacant : accueil d'étudiants par les particuliers, mutualisation et multifonctionnalité des lieux publics – salles de classe qui accueillent les clubs et associations le soir et le week-end, voire se transforment en gîte touristique l'été¹⁵ –, aides et conseils aux projets de « densification douce » (découpage de grandes maisons ou parcelles, surélévations), financements prioritaires aux réhabilitations et transformations.

Mais ces interventions devraient aussi s'appuyer sur une autre politique d'aménagement du territoire : au lieu de continuer à favoriser la métropole-locomotive de l'économie mondialisée, favoriser la coopération territoriale, l'essaimage, la redistribution plus harmonieuse des populations, des emplois publics et privés, des services, des commerces, de l'offre médicale,

sociale et culturelle... qui pourraient s'articuler avec d'autres enjeux de la transition environnementale, comme la réduction des besoins de déplacement du quotidien¹⁶.

Cercles vertueux

Cette sobriété systémique pourrait même enclencher de véritables boucles de cercles vertueux environnementaux. À eux trois, les secteurs économiques de l'automobile, de la construction et de l'emballage consomment environ 60 % de l'acier, de l'aluminium et de tous les plastiques, sans parler du verre, du ciment et des granulats. En fabriquant (beaucoup) moins de voitures, en construisant moins de bâtiments neufs, en passant à une distribution alimentaire basée sur la consigne et le réemploi de contenants lavables, on diminuerait mécaniquement la production des secteurs amont et la ponction sur les matières premières.

Mais il y aurait d'autres effets. En produisant moins d'unités, il faudrait moins d'usines, de chaînes de montage, de robots, moins d'infrastructures énergétiques et logistiques – pour extraire les matières, les transporter, les transformer, les distribuer –, elles-mêmes consommatrices d'acier et de nombreux autres matériaux ! Des véhicules plus petits prendraient moins de place dans l'espace public, les parkings seraient moins grands, consommant à leur tour moins d'acier et de ciment. D'un point de vue technique, ces boucles de décroissance physique fonctionneraient sans doute très bien.

Mais évidemment, et c'est bien cela qui nous empêche collectivement, pour l'instant, de faire des choix plus radicaux dans la conduite de la transition environnementale, moins de consommation, moins de production, c'est aussi, potentiellement, moins d'emplois, moins de TVA, les risques de faillites publiques et privées si les modèles d'affaires ne peuvent s'adapter assez vite. Les décideurs glorifient la destruction créatrice schumpétérienne provoquée par l'innovation technologique : quand elle vient balayer des emplois, les intéressés sont sommés de s'adapter et d'aller voir ailleurs. Mais imaginer la même chose dans le domaine environnemental nous terrifie : l'argument de la destruction d'emplois est toujours brandi lorsqu'il s'agit de remettre en cause certaines activités. Il devient donc urgent de théoriser (puis de mettre en pratique) un système économique de « post-croissance », de pleine activité, permettant la répartition des richesses et le bien-être humain pour tous – pour reprendre les mots du GIEC – et enfin réconcilié avec les limites planétaires. ●

12. Une économie de l'ordre de 2 TWh (milliards de kWh) par an, pour une consommation du pays d'environ 450 TWh par an.

13. De 3,1 personnes par foyer dans les années 1960 à 2,2 aujourd'hui.

14. 3,1 millions de logements vides et 8 millions sous-occupés.

15. Exemple réel à Noirmoutier.

16. Philippe Bihouix, Sophie Jeantet et Clémence de Selva, *La Ville stationnaire*, Actes Sud, 2022.

Philippe Estèbe

Directeur d'études à la coopérative de conseil Acadie, ancien directeur de l'Institut des hautes études d'aménagement et de développement des territoires en Europe (Ihédate)

Mais comment planifier la sobriété ?

Nouvelle ardente obligation de l'action publique française, la planification écologique n'atteint que très imparfaitement et très incomplètement les objectifs grandioses qu'elle s'assigne. Injonctions, législations et incitations se mêlent, tous azimuts, butant sur des fondamentaux de l'administration, de la vie locale et des réalités industrielles.

L'époque est à la planification écologique. A priori, « planifier la sobriété » sonne comme un oxymore. La planification comme démarche, méthode et instrument a été surtout mobilisée au service du développement et de la croissance. Planifier la sobriété conduit à un exercice symétrique qui n'a rien d'évident, du moins dans l'esprit et les pratiques de spécialistes du sujet. Et pourtant, sous le terme générique de planification écologique, qui a surgi dans le débat public à l'occasion des élections présidentielles de 2022, c'est bien d'un ensemble d'objectifs de réduction qu'il s'agit : réduction des émissions de gaz à effet de serre, réduction de la « consommation de sol », réduction de la consommation d'eau douce, réduction de la consommation de viande, etc.

Autrement dit, inscrire la sobriété dans un dispositif de planification signale un changement de registre : nous sommes passés d'une ère des « petits gestes » à une démarche de transformation profonde dans laquelle la sobriété devient « structurelle ».

Que faut-il entendre par « sobriété structurelle » ? Comment les pouvoirs publics traduisent-ils cet objectif en plans ? Quels sont l'intérêt et les limites d'une telle approche ?

I. Sobriété « structurelle » ?

Au cours de l'hiver 2022, face aux alertes répétées et un brin alarmistes, aux risques de rupture de la production d'énergie dans une conjoncture doublement difficile – la hausse des prix de l'énergie conjuguée à des problèmes de capacité de production d'électricité –, la consommation d'énergie en France a diminué de 12 % par rapport à l'année précédente¹. Cette baisse conjoncturelle encourageait Agnès Pannier-Runacher, alors ministre de la Transition énergétique, à

conjecturer, en octobre 2023, que la sobriété pouvait devenir une habitude : « On ne doit plus se poser la question² ! » Autrement dit, cette sobriété « conjoncturelle » pouvait servir de tremplin à une sobriété structurelle. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

I.1. Les limites planétaires, une notion en débat

Planifier la sobriété signifie participer au maintien des activités humaines en deçà des neuf ou douze limites planétaires³. Six de ces limites – dont la perte en biodiversité, le changement climatique, la perturbation du cycle de l'azote – sont considérées comme dépassées. Ce dépassement ne doit pas s'entendre seulement comme l'épuisement des ressources au sens matériel du terme, mais surtout comme un ensemble de seuils au-delà desquels les processus de régulation entrent en perturbation, ce qui peut entraîner des phénomènes imprévisibles et erratiques et des effets systémiques irréversibles.

En ce sens, la sobriété ne doit pas être seulement comprise comme la réduction des consommations (d'eau, d'énergie, de sol, de plastique ou de produits phytosanitaires), mais aussi et surtout comme une stratégie indispensable à la stabilité des processus de régulation planétaire. Il ne s'agit donc pas d'une démarche ascétique – au sens de la « sobriété heureuse » – mais d'une politique globale qui intervient sur plusieurs fronts et s'appuie sur la combinaison de politiques publiques et de pratiques quotidiennes. Les « petits gestes pour la planète » – baisser le chauffage de quelques degrés, acheter en vrac et réduire les déchets, privilégier les déplacements actifs ou collectifs, renoncer à l'avion ou manger moins de viande – peuvent contribuer au quart des objectifs climatiques français ; les trois quarts restants relèvent de politiques publiques et de transformations structurelles.

1. Mesure corrigée de l'impact d'un hiver relativement doux.

2. *Le Monde*, 12 octobre 2023.

3. Les neuf limites planétaires identifiées par l'équipe du spécialiste suédois de la durabilité Johan Rockström en 2009 sont : le changement climatique, la perte en biodiversité, les perturbations des cycles de l'azote et du phosphore, l'appauvrissement de la couche d'ozone atmosphérique, l'acidification des océans, la consommation d'eau douce, la consommation de sol, la pollution chimique, la charge d'aérosols atmosphérique.

I.2. Une sobriété « à la française » ?

Lors de la préparation des scénarios 2035⁴, RTE⁵ a procédé à une enquête auprès d'un large échantillon. Elle montre que si une majorité de personnes interrogées se dit favorable à des gestes de sobriété (économies d'énergie au domicile, changement d'équipements), elles sont réticentes à des mesures qui leur paraissent plus intrusives (réduction de l'usage de la voiture, de la taille des véhicules et des logements), et plutôt hostiles à des mesures qui iraient « à l'encontre de leurs aspirations » (par exemple: renoncement aux véhicules individuels, partage d'espaces de vie ou passage au logement collectif). Cela, s'ajoutant à des mouvements sociaux que l'on a interprétés à tort ou à raison comme un rejet de mesures écologiques (Gilets jaunes, manifestations d'agriculteurs, etc.), explique une certaine prudence des gouvernements, soucieux d'éviter toute mesure d'apparence coercitive ou qui viendrait grever le pouvoir d'achat. Ainsi, les responsables politiques jurent que sobriété ne rime ni avec austérité ni avec décroissance.

Présentant les grands axes de la planification écologique, en septembre 2023, Emmanuel Macron plaidait en faveur d'une politique de « sobriété mesurée ». La même année, au salon du Bourget, il évoquait « une sobriété bien organisée, non punitive, raisonnable ». Selon lui, la sobriété écologique procède du « bon sens ». Si elle est basée sur de petits gestes raisonnables⁶ (j'éteins la lumière en sortant de la pièce, je ne chauffe pas un local inhabité, j'évite de faire couler l'eau du robinet ou de la douche inutilement), elle doit aussi être stimulée par le biais d'innovations techniques proposant des équipements et des réseaux plus efficaces, des voitures plus propres, des matériaux et des modes constructifs plus durables.

Le ton est donné, celui de « l'écologie à la française »: inciter plutôt que contraindre, miser sur des solutions techniques qui devraient permettre de consommer moins tout en conservant notre mode de vie, et trouver de nouveaux gisements de croissance! Programme pour le moins ambitieux, qui place la planification dans une posture délicate: interdire le moins possible, négocier et inciter.

II. Une planification sobre

Trois voies s'offrent à nos sobres planificateurs, dans le monde de l'écologie à la française :

II.1. La sobriété réglementée

Les propos conciliants et rassurants d'un président instruit de l'épisode des Gilets jaunes n'empêchent pas que, dans plusieurs domaines, le législateur et l'exécutif ont déjà imposé diverses contraintes légales et réglementaires. C'est par exemple le cas

de la sobriété foncière, avec la célèbre injonction de la loi climat et résilience, familièrement surnommée « ZAN », soit « zéro artificialisation nette ».

Cette loi est une première en Europe: aucun autre pays n'a déployé une législation nationale fixant un objectif uniforme de réduction de la consommation de sol, même si l'objectif de zéro consommation nette fait partie des objectifs du Pacte vert européen. Dans la plupart des autres pays, cette responsabilité est décentralisée et la mise en œuvre d'une politique de sobriété foncière varie considérablement d'une région à l'autre. En France, les régions jouent certes un rôle, mais uniquement comme instance de répartition des efforts entre les territoires (syndicats mixtes porteurs des schémas de cohérence territoriale et intercommunalités). L'expérience acquise lors de la mise en œuvre de ce processus de répartition montre que la diffusion en cascade de l'objectif (de l'État aux régions, des régions aux intercommunalités, des intercommunalités aux communes) pose plus de problèmes qu'elle n'en résout. Au bout du compte, l'aménagement des sols finit devant une calculette où chaque territoire cherche à grappiller quelques hectares de façon à être le moins perdant possible dans le partage du gâteau foncier. La mise en œuvre de l'injonction montre un système politico-administratif territorial qui n'est pas sorti de l'adolescence. Tant qu'il s'agit de se partager la croissance régulière des finances et des dotations, tout le monde est d'accord. Planifier, en revanche, ce qui apparaît comme une pénurie délibérée, dresse les ruraux contre les urbains, la province contre Paris, et chacun contre tous.

Le deuxième point que la mise en œuvre de l'objectif révèle est que les hectares ne sont ni équivalents ni interchangeables. Au-delà de la question même des prix du foncier, l'objectif ZAN a ouvert des débats sur la destination des sols, leur qualité, leurs usages successifs: une parcelle agricole soumise aux intrants chimiques depuis cinquante ans est-elle moins artificialisée qu'une autre avec maison individuelle et jardin? La réduction de la consommation et l'objectif ZAN ouvrent un champ immense de débats, qui débouchent sur une interrogation plus globale sur l'aménagement du territoire au niveau national, voire européen: quels arbitrages entre les différents besoins futurs – habiter, se nourrir, produire de l'énergie, des biens et des services, préserver des espaces en libre évolution?⁷

II.2. La sobriété encouragée

Les objectifs de réduction s'accumulent et s'empilent: réduction des consommations d'énergie, d'émissions, d'eau, d'emballage, lutte contre le gaspillage alimentaire. La sobriété est sur tous les fronts. Dans la plupart des cas, tout en fixant des objectifs généraux,

4. RTE, 2023, *Bilan prévisionnel 2023-2035*, <https://www.rte-france.com/actualites/bilan-previsionnel-transformation-systeme-electrique-2023-2035>.

5. Réseau de transport d'électricité, filiale d'EDF chargée des réseaux de haute tension et de la régulation globale du système électrique.

6. *Le Monde*, 19 juin 2023.

7. Pierre Veltz, « Nous avons besoin d'une planification nationale en matière d'énergie », *La Gazette des communes, des départements, des régions*, 3 mai 2022.

les gouvernements ont opté pour des mécanismes d'encouragement plutôt que pour des mesures coercitives. L'examen du plan de sobriété énergétique de 2022 est éclairant à cet égard. Il a plutôt l'air d'un guide des bonnes pratiques que d'un ensemble de mesures cohérentes et articulées. On est content d'apprendre qu'il vaut mieux chauffer son logement à 19 °C l'hiver et limiter la climatisation à 26 °C lors des fortes chaleurs; que l'on devrait réduire la température nocturne à 8 °C « quand le bâtiment est fermé »; qu'il est plus écologique de rouler à 110 km/h sur les autoroutes; que les entreprises peuvent encourager le télétravail et octroyer à leurs salariés une indemnité forfaitaire. Bref, le plan ressemble à une brochure de l'Agence pour les économies d'énergie, qui, en 1979, nous incitait à « chasser le gaspi ».

La loi antigaspillage et économie circulaire de 2020 est la cousine du plan de 2022. Elle annonce la fin du plastique jetable en 2040 et la diminution de 50 % des déchets d'aliments invendus et énonce un ensemble de dispositions sur la réparabilité et le recyclage. Plusieurs experts s'accordent sur l'importance de cette loi dans la prise de conscience de la nécessité d'une pensée circulaire de l'économie. Mais un rapport d'évaluation⁸ montre que, dans sa partie coercitive, la loi n'a pas entraîné les effets escomptés - faute de capacités de contrôle, mais aussi du fait de nombreuses exceptions qui en limitent considérablement les effets.

Deux domaines ont fait l'objet de fortes incitations financières et fiscales: la rénovation thermique des bâtiments et l'achat de véhicules électriques. Dans les deux cas, il s'agit de réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Des efforts financiers considérables ont été consentis par les gouvernements successifs, mais leur efficacité est grevée par différents facteurs, tels que la concurrence chinoise sur les voitures électriques, les problèmes budgétaires, l'inconstance des règlements s'agissant de l'isolation des bâtiments et des systèmes de chauffage, les limites de la technologie. Dans les deux cas, on voit bien qu'il ne suffit pas de financer les particuliers pour qu'ils rénovent leur logement; il y a, derrière la façade ou le véhicule, toute une filière qu'il faut aider à anticiper pour que l'offre réponde à la demande. C'est donc, dans les deux cas, d'une politique industrielle qu'il s'agit.

II.3. La sobriété négociée

À la suite des élections présidentielles de 2022, alors que le thème de la planification écologique s'était imposé dans la campagne électorale, le gouvernement a créé, sous l'égide de la Première ministre, un secrétariat général à la planification écologique. Celui-ci a procédé à un ensemble considérable de consultations et animé un travail interministériel pour parvenir à un

impressionnant tableau de bord et une feuille de route des réductions d'émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble des secteurs d'activité. Cette feuille de route se prolonge par une méthode de mise en œuvre fondée sur la conclusion d'accords négociés avec les filières économiques et à l'échelle de chaque région par l'ensemble des parties prenantes dans le cadre de « COP » régionale. C'est sans doute, à ce jour, la stratégie de planification de la sobriété la plus aboutie et la plus ambitieuse. Reste à voir ce qu'elle deviendra avec les recompositions politiques consécutives à la dissolution de l'Assemblée nationale en 2024.

III. Intérêt et limites d'une planification de la sobriété

L'approche de la transformation écologique par la notion de sobriété a quelque chose, *a priori*, de rassurant, surtout lorsqu'elle est présentée comme une simplicité désirable, un idéal de vie équilibrée, un retour de l'antique sagesse du « rien de trop », de la modération en toutes choses. L'appel à la sobriété a aussi le mérite d'afficher la confiance des gouvernants envers leurs concitoyens. « On n'a pas de pétrole, mais on a des idées », proclamait déjà l'Agence pour les économies d'énergie en 1974, message dont le sous-texte impliquait l'ingéniosité des Français et leur capacité à faire face à l'adversité. Et sans doute un stimulus politico-psychologique porte-t-il parfois ses fruits.

Mais, comme on l'a souligné au cours de cet article, l'appel à la sobriété, fût-il planifié, rencontre plusieurs obstacles. Le plus problématique est qu'il s'agit d'un traitement symptomatique: derrière chaque secteur où s'exerce l'appel à la sobriété, on trouve un système complexe d'intérêts économiques, d'interdépendances souvent inextricables, d'habitudes fortes.

Ainsi l'objectif « zéro artificialisation nette » se heurte à l'organisation du système politico-administratif français et à la compétition interterritoriale qu'il engendre; l'objectif zéro phyto a vu les plans successifs échouer face à la double résistance des agriculteurs et des producteurs de produits phytopharmaceutiques; l'objectif zéro plastique demanderait, pour entrer vraiment en vigueur, un niveau de contrôle considérable sur des chaînes de production qui s'étendent à l'échelle de la planète. L'appel à la sobriété se substitue aussi, bien souvent, à une interdiction que le législateur n'ose pas énoncer: il est moins risqué de conseiller de rouler à 110 km/h sur les autoroutes que d'y diminuer réglementairement la vitesse maximale jusqu'à ce niveau.

Enfin, la planification de la sobriété a un coût politique: dès lors qu'elle articule principalement conseils, mesures incitatives et scènes de négocia-

8. Véronique Riotton et Stéphane Delautrette, rapport d'information sur l'évaluation de l'impact de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, 29 mai 2024, https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion-dvp/116b2696_rapport-information.

tions (comme les COP régionales), elle demande un soutien et une énergie politique sans faille. Or, les gouvernements n'ont pas la capacité d'accorder la même attention à la question écologique tout au long de leur mandat. On voit bien comment l'expression de Nicolas Sarkozy « l'environnement, ça commence à bien faire! » revient régulièrement dans la bouche des responsables politiques, fatigués de voir les obstacles qui se dressent devant eux et le faible rendement de leur action auprès de l'opinion publique.

Ces difficultés sont multipliées par le caractère protéiforme de la planification de la sobriété: tous les secteurs sont concernés - mobilité, logement, alimentation, énergie, loisirs, production, etc.

Enfin, en dépit des efforts réels qui lui sont consacrés, la sobriété n'est pas vraiment au rendez-vous

de la planification. Certes, les émissions de gaz à effet de serre continuent de diminuer de manière significative, mais la production de plastique augmente, les trajets en automobile ne diminuent pas, les eaux restent fortement polluées, notamment par les résidus de produits phytopharmaceutiques, la France est en retard par rapport aux autres pays européens sur la rénovation énergétique des bâtiments, etc.

C'est à se demander si l'appel à la sobriété est la bonne entrée pour une planification écologique. On pourrait s'interroger, en effet, sur la pertinence de persévérer dans des plans tous azimuts dont les résultats sont décevants. Peut-être serait-il plus sage de revenir à une planification « à l'ancienne », plus stratégique, portant sur quelques domaines névralgiques, plutôt que cet appel, aux tonalités parfois pathétiques, à la sagesse des Français. ●

Catherine Guerniou

Dirigeante de La Fenêtrière, présidente de la commission Transition écologique de la FFB

Des matériaux plus frugaux pour des bâtiments plus sobres

Afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, chaque secteur doit fournir un effort de sobriété. Le bâtiment ne fait pas exception. Si la consommation d'énergie des bâtiments est la plus émettrice de gaz à effet de serre, il ne faut pas occulter l'impact environnemental des matériaux et produits de construction. Réemploi, recyclage et recours accru aux matériaux biosourcés, dans le cadre d'une stratégie d'ensemble, peuvent permettre à la filière d'être exemplaire.

Avec près de 45 % des consommations énergétiques du territoire national, le secteur du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France. Si les réglementations successives se sont attachées à réduire les consommations du parc existant et des constructions neuves, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation énergétique et environnementale RE2020, qui intègre l'obligation de comptabiliser l'empreinte carbone des nouvelles constructions, c'est toute la filière qui s'engage dans la décarbonation des matériaux et produits de construction. En effet, le secteur du bâtiment est l'un des plus grands consommateurs de ressources. Il génère chaque année près de 46 millions de tonnes de déchets, dont près de 90 % proviennent des chantiers de déconstruction et de rénovation.

La demande en matériaux continue d'augmenter à un rythme soutenu. Si la tendance se poursuit, elle pourrait être multipliée par trois d'ici à 2050, malgré les alertes fréquentes des experts et les événements climatiques récurrents. Le défi de cette décennie est de passer à une échelle supérieure en massifiant et en généralisant les pratiques de réutilisation des structures, des matières, des matériaux, des dispositifs. Cela permettrait de réduire la pression sur les ressources naturelles. Réduire l'impact environnemental du secteur est devenu un impératif, mais cela nécessite de profondes transformations, tant au niveau des mentalités que des pratiques de conception et de construction, des relations entre les acteurs et la réglementation. Le secteur du bâtiment doit se

questionner davantage sur les limites physiques des territoires et des ressources qu'il exploite, directement ou indirectement.

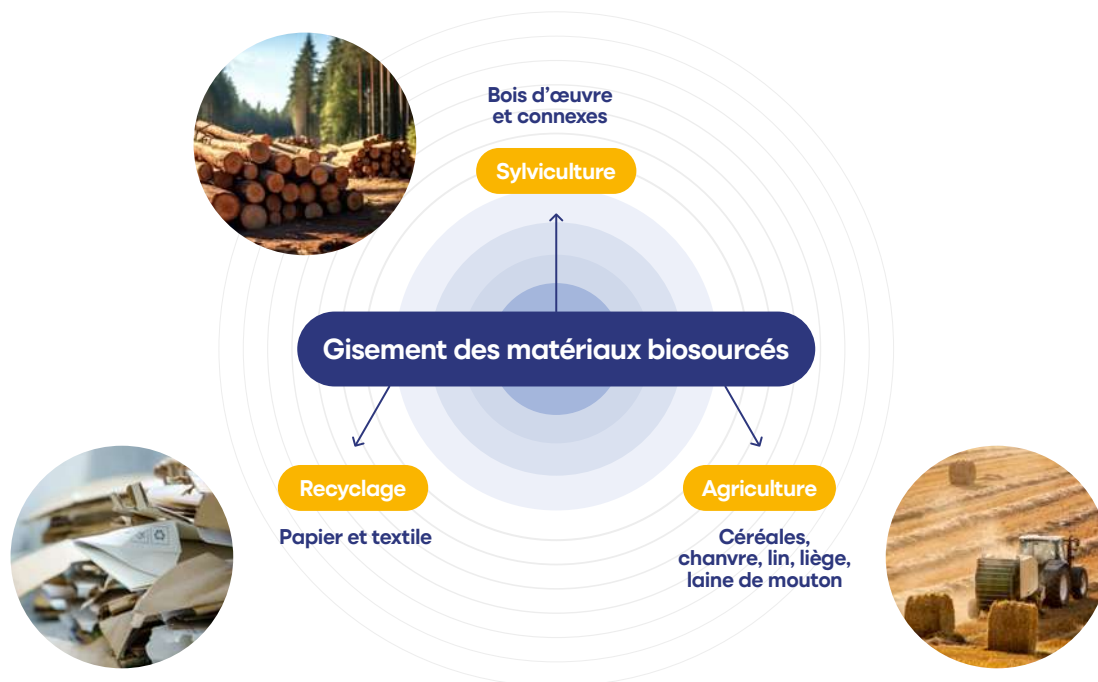
Les défis sont nombreux : l'inertie du secteur face à la nécessité de faire évoluer les pratiques, la méfiance et le scepticisme dus au manque de connaissance à tous les niveaux et l'insuffisance de la demande émanant des maîtres d'ouvrage. Pour surmonter ces obstacles, il est crucial de renforcer la sensibilisation et d'encourager l'adoption de pratiques plus durables. La sobriété est un des leviers incontournables de la transition écologique. Cela consiste à nous questionner sur nos besoins et à les satisfaire en limitant leurs impacts sur l'environnement. Dans le secteur du bâtiment, elle peut se décliner sous trois angles :

- **Sobriété de conception :** opter pour une conception architecturale frugale afin de gagner sur les ressources, les consommations en matériaux et en énergie ; limiter l'artificialisation des sols ; etc.
- **Sobriété de réalisation :** avoir recours aux matériaux à faible contenu carbone, réemployés, recyclés ; utiliser des procédés constructifs peu consommateurs d'énergie ; s'appuyer sur des ressources et des solutions locales, etc.
- **Sobriété d'usage :** sensibiliser l'utilisateur sur l'utilisation de son bien de manière à assurer un confort tout en garantissant une consommation énergétique réduite.

La sobriété repose donc sur un ensemble d'actions impliquant toutes les parties prenantes, où chacun doit prendre sa part. Si nous nous intéressons plus précisément à la sobriété de réalisation, levier essentiel pour limiter les déchets générés par le secteur, celle-ci peut s'appuyer sur des matériaux ou des équipements ayant à la fois une faible empreinte carbone et favorisant l'économie circulaire.

Les matériaux biosourcés, des matériaux bas carbone...

Les matériaux biosourcés sont des matériaux issus de la biomasse, tels que le bois ou le chanvre. Les matériaux géosourcés sont des matériaux issus de ressources d'origine minérale, telles que la terre crue ou la pierre sèche.

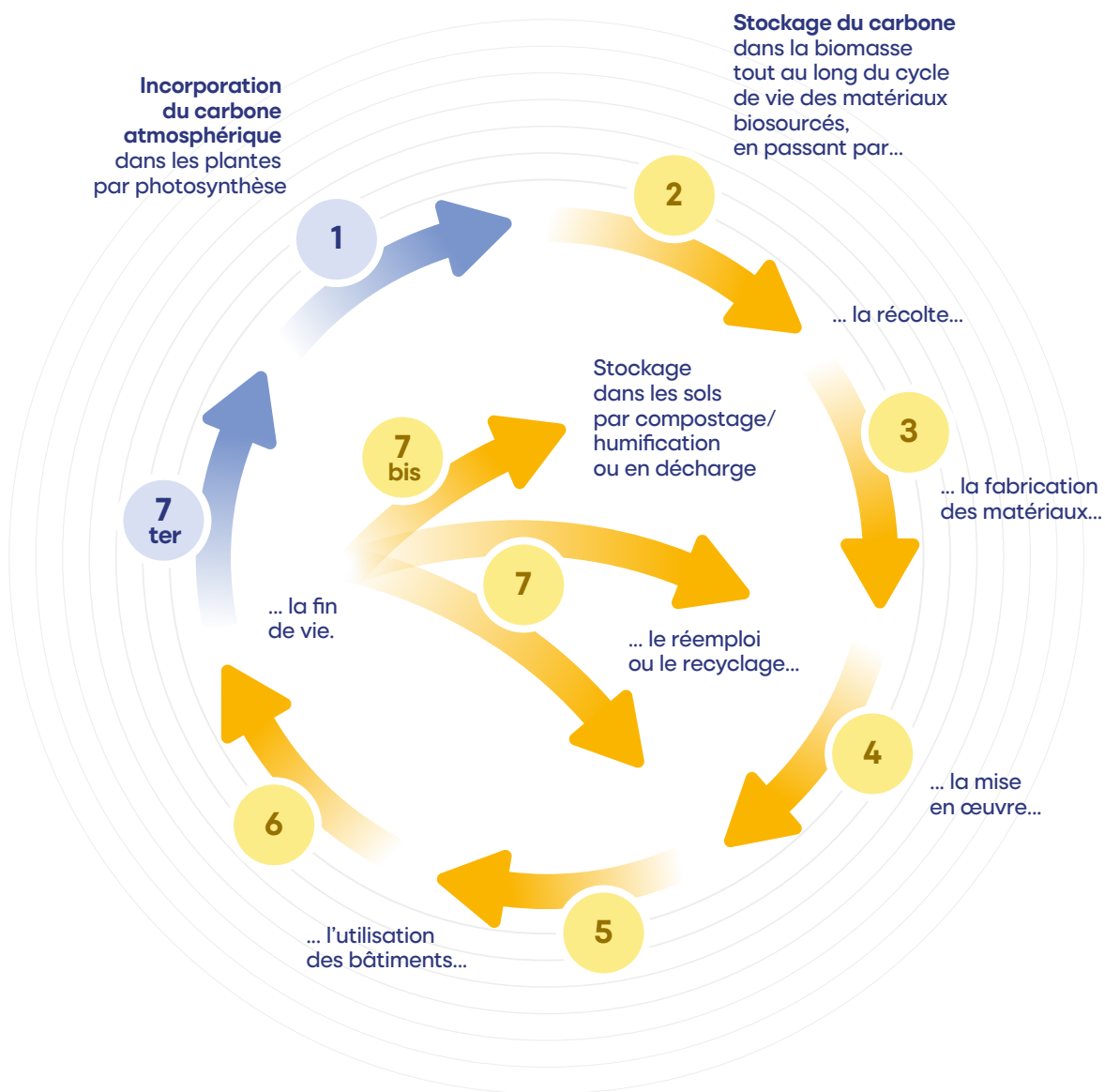


Les matériaux biosourcés étant issus du vivant, ils jouent un rôle significatif dans le stockage du carbone ainsi que dans la préservation des ressources naturelles. C'est pour cela qu'ils permettent de réduire l'empreinte carbone des projets et de limiter les déchets générés. Sur le plan des émissions de gaz à effet de serre (GES), les matériaux biosourcés se distinguent très souvent des matériaux conventionnels par leur capacité à stocker du carbone. Ainsi, l'impact d'un isolant biosourcé est environ 4 fois moins important que celui d'un isolant conventionnel (laine de verre ou roche). Cet écart est essentiellement lié à la phase de production. Les matériaux conventionnels émettent la majorité de leurs GES au cours de cette phase, qui consiste à extraire la matière première, à la transporter et à la transformer en produit fini. Au contraire, les matériaux biosourcés n'émettent presque pas de GES lors de cette phase et ont parfois un bilan négatif. Cela s'explique principalement par trois facteurs convergents. D'abord parce qu'ils sont

constitués de matières organiques, ils absorbent du CO₂ au cours de leur croissance. Ensuite, leur transformation avant utilisation est peu énergivore. Enfin, puisqu'ils sont généralement issus de la valorisation d'un coproduit de l'agriculture ou de la sylviculture, ils évitent la production de déchets. Lors de la fin de vie du matériau, le carbone stocké initialement lors de la croissance de la plante peut être soit valorisé *via* le réemploi ou le recyclage pour une seconde vie, soit rejeté *in fine* dans l'atmosphère entièrement ou en partie selon l'option choisie (incinération ou stockage).

Il est important de noter que, si le bilan carbone des matériaux biosourcés est généralement meilleur que celui des matériaux conventionnels, il ne faut pas occulter les autres caractéristiques techniques. Ainsi, les domaines d'emploi, de même que les performances thermiques et acoustiques, sont des points cruciaux à prendre en compte lors du choix d'un matériau par rapport à un autre.

Le cycle de vie des matériaux biosourcés : un stockage du CO₂ pendant plusieurs décennies



● Transferts du carbone entre l'atmosphère et la biomasse ● Stockage du carbone dans la biomasse

... mais pas que

Attention néanmoins, matériau biosourcé ne rime pas systématiquement avec bas carbone. Ces matériaux ne sont pas nécessairement à 100 % naturels et sans impact sur l'environnement. De plus, ils peuvent parfois être transformés, contenir des additifs ou avoir été transportés sur de longues distances. Dans une logique de construction durable, il est donc préférable d'utiliser des matériaux biosourcés locaux et le moins transformés possible, sous réserve qu'ils répondent aux caractéristiques techniques pour lesquelles ils sont mis en œuvre. L'indicateur « réchauffement climatique » issu du calcul en analyse de cycle de vie (ACV) permet d'évaluer le critère carbone d'un matériau ou d'un produit tout au long de sa durée de vie. La base de référence nationale IGNES centralise ces données (www.ignes.fr).

Le réchauffement climatique et les températures de plus en plus extrêmes amènent l'ensemble de la filière à repenser la conception des bâtiments en prenant davantage en considération la période estivale. Si la précarité énergétique en période hivernale a pendant longtemps été la préoccupation majeure du secteur, les derniers épisodes caniculaires placent désormais le confort d'été comme une priorité. Un logement mal isolé sera inconfortable en hiver, car difficile à chauffer, mais également inconfortable en été, car sujet aux surchauffes. Grâce à leurs propriétés physiques, les matériaux biosourcés conduisent peu la chaleur, ce qui autorise à conserver la fraîcheur à l'intérieur. Ils ont également la propriété de la stocker. Tout cela s'avère très utile en été, mais également en hiver, car cela permet d'éviter que la chaleur à l'intérieur du bâtiment ne se dissipe trop rapidement vers l'extérieur.

Le secteur du bâtiment, comme d'autres, est confronté à des problématiques d'approvisionnement et de pénuries de ressources non renouvelables. Les événements qui se sont succédé ces dernières années (COVID-19, guerre en Ukraine, etc.) ont confronté l'ensemble des secteurs à cette problématique. Le recours aux matériaux biosourcés, composés en grande partie de matière organique disponible en abondance sur le territoire national (bois, chanvre, lin, ouate de cellulose, paille de blé, etc.), constitue

une alternative fiable et locale à cette problématique de disponibilité de la ressource. À l'heure actuelle, la production de matériaux biosourcés représente une petite part de l'industrie de la construction et reste encore une ressource largement inexploitée. Elle est estimée à environ 1 % de la part de la biomasse disponible valorisée dans le secteur du bâtiment!

En France, les matériaux biosourcés à destination du bâtiment constituent à la fois une filière de production destinée au marché et une filière artisanale possédant un savoir-faire spécifique, tant pour les constructions neuves que pour la rénovation. En utilisant des ressources locales, ces matériaux favorisent une économie circulaire proche des lieux de production, créant ainsi des emplois locaux et contribuant au dynamisme économique des territoires. Ils offrent de nouvelles opportunités aux secteurs agricoles et sylvicoles français, ainsi qu'une source de revenus supplémentaire. Le développement des matériaux biosourcés présente donc un fort potentiel de croissance. Depuis 2010, le ministère de la Transition écologique a mis en place un plan pour lever les obstacles à la massification de leur utilisation dans le secteur du bâtiment.

Il est essentiel d'utiliser les produits biosourcés de manière raisonnée afin de ne pas exercer une pression excessive sur les ressources naturelles nécessaires à leur production. Par exemple, une augmentation significative de la demande de bois de construction pourrait entraîner la déforestation ou nécessiter l'importation de matières premières. Il est donc crucial de s'assurer que les ressources utilisées pour fabriquer ces matériaux soient gérées de manière responsable et durable, évitant toute surexploitation.

Le réemploi, une filière en cours de structuration

Le développement de l'économie circulaire est un axe clé pour décarboner le bâtiment de façon rapide et efficace. Le réemploi de matériaux en est un des leviers, limitant la tension sur les ressources naturelles. Le réemploi signifie utiliser de nouveau un produit ou un matériau de construction pour un même usage ou un usage différent de celui pour lequel il avait été conçu initialement. Bien qu'en plein essor, ces pratiques peinent

pourtant à passer à l'échelle supérieure pour différentes raisons économiques, techniques, assurantielles ou encore culturelles. À l'heure actuelle, le réemploi en France concerne moins de 1 % du gisement des déchets du bâtiment !

Le contexte réglementaire du secteur du bâtiment est aujourd'hui favorable au développement du réemploi. Un ensemble de réglementations ont vu le jour afin de favoriser le développement de la filière réemploi. On peut notamment citer la responsabilité élargie du producteur (REP) bâtiment, qui fixe des objectifs ambitieux sur le réemploi pour la filière (4 % en 2027, 5 % en 2028 du gisement des déchets en masse) et prévoit la mise en place de nombreux points de collecte pour les matériaux à destination du réemploi. Outre la REP bâtiment, la RE2020, entrée en vigueur en 2022 pour les nouvelles constructions, favorise grandement l'emploi de ce type de matériaux. Dans le cadre de l'analyse du cycle de vie du bâtiment, un produit ou un matériau réemployé est comptabilisé à 0 du point de vue de son empreinte carbone, ce qui confère un avantage significatif pour atteindre les seuils imposés par cette réglementation.

Les matériaux recyclés : une accélération en perspective

Face aux problèmes des déchets et des surplus inutilisés et en bon état, les artisans et les entrepreneurs du bâtiment montrent leur réticence à jeter des matériaux pouvant être réemployés. Ils souhaitent s'investir dans des activités de réemploi, d'abord sur les chantiers, et, pour certains, en amont, prescrivant des produits et des équipements de réemploi dans les projets de construction.

Cependant, beaucoup s'interrogent sur la manière dont les marchés du réemploi pourront se développer, car ils perçoivent des contraintes importantes : gisements hétérogènes et dispersés, difficultés à caractériser les produits et les matériaux de réemploi, responsabilité juridique des acteurs, etc. Ces défis rendent le modèle économique encore incertain. Les artisans et les entrepreneurs ont aujourd'hui besoin de plus de visibilité pour généraliser ces pratiques.

Le bâtiment de demain pourra être conçu à l'aide de matériaux issus du réemploi si les conditions techniques, économiques et assurantielles sont réunies. Pour mener à bien cela, l'ensemble de la filière devra se mettre en ordre de bataille pour :

- disposer de matériaux de réemploi caractérisés pour les chantiers : les professionnels du bâtiment doivent pouvoir utiliser les matériaux de réemploi en toute confiance, sans s'interroger sur leur apparence, leur qualité technique ou leur durabilité ;
- créer des conditions juridiques et assurantielles favorables au réemploi : la problématique la plus complexe aujourd'hui concerne le domaine de l'assurabilité des produits issus du réemploi. Les experts et les organisations professionnelles travaillent activement sur ce sujet, notamment en créant des recommandations de réemploi visant à sécuriser les pratiques de réemploi de produits entrant dans le champ de l'assurance décennale ;
- créer un cadre économique équilibré et incitatif au réemploi car le coût inhérent au réemploi par rapport à un produit neuf freine très souvent les maîtres d'ouvrage dans leur usage ;
- favoriser le réemploi en circuit court : il faut repenser les modes de conception, en pensant le bâtiment comme une banque de matériaux et d'équipements, en favorisant le démontage et la réparabilité. Il est important de penser les projets au niveau local pour aller vers des solutions techniques à échelle humaine, sans se lancer dans l'industrialisation à outrance, consommatrice d'espaces et de ressources.

Dans la famille « économie circulaire », les matériaux et produits recyclés ont leur rôle à jouer dans la décarbonation du secteur (acier, bois, verre plat, plâtre, granulats, etc.).

La mise en place de la filière REP bâtiment, opérationnelle depuis mai 2023, témoigne de cette volonté et est annoncée comme un catalyseur du recyclage, en accélérant notamment le tri des déchets de chantier et leur collecte, conditions initiales *sine qua non* d'une filière performante.

La réglementation fixe des objectifs ambitieux à atteindre d'ici à 2027 pour faire de la filière bâtiment une des plus performantes d'Europe: 88 % de valorisation des inertes (dont 43 % de recyclage) en 2027 et 57 % (dont 45 % de recyclage) pour les déchets non inertes et non dangereux (bois, verre, plâtre, métal, plastiques, etc.).

Le défi de la filière bâtiment est multiple, avec la quantité très élevée des déchets à traiter au premier plan (46 millions de tonnes par an), la variété des déchets à traiter, la multiplicité des acteurs impliqués.

Malgré des débuts compliqués, l'argent collecté *via* les écocontributions mises en place sur les matériaux et les produits neufs constitue une ressource exceptionnelle pour le développement et l'accélération des filières de recyclage françaises dont le secteur doit se saisir.

Basculer d'une sobriété subie vers une sobriété voulue

Nous vivons dans un monde dépendant des ressources naturelles, avec des chaînes d'approvisionnement externes ou internes parfois fragiles. La période COVID-19 ou la guerre en Ukraine ont mis en exergue cette problématique d'approvisionnement, faisant supporter aux différents secteurs économiques une sobriété subie.

Pour basculer vers une sobriété voulue, il est primordial de s'orienter vers des matériaux résilients face au changement climatique, face à la diminution de l'approvisionnement énergétique ou encore face à la pénurie des ressources. Pour l'ensemble des acteurs du bâtiment, il est donc nécessaire d'ouvrir au maximum le champ de réflexion afin d'explorer les solutions les plus systémiques possibles. ●

Thèmes des précédents numéros

N° 1, janvier 2002 : Demain des villes plus sûres ? / Bâtiment et risques sanitaires : des remèdes / Temps libre et nouveaux modes de vie • **N° 2, mai 2002** : Investir : la Bourse ou la pierre ? / Défense et illustration du patrimoine industriel • **N° 3, novembre 2002** : Seniors : quels enjeux ? / L'esthétique, un défi pour le bâtiment • **N° 4, février 2003** : Décentralisation : les clés du dossier / Météo, climat : où va-t-on ? • **N° 5, juin 2003** : L'Europe à vingt-cinq / Mécénat et fondations : des partenariats d'intérêt mutuel • **N° 6, novembre 2003** : Le développement durable en débat / L'impact des cycles économiques sur l'activité • **N° 7, janvier 2004** : Se former tout au long de la vie • **N° 8, mai 2004** : Les premiers pas de l'intelligence économique en France / Mieux évaluer et contrôler les politiques publiques • **N° 9, novembre 2004** : Énergie : un risque de pénurie ? / Économie : quel devenir pour les entreprises artisanales ? • **N° 10, février 2005** : Jusqu'où ira la « judiciarisation » de la société ? / La transmission d'entreprise, une affaire de psychologie • **N° 11, juin 2005** : Réformer l'État : pour quoi faire ? / La montée de la défiance • **N° 12, novembre 2005** : Internet : prodige ou poison ? / Défendre la langue française • **N° 13, février 2006** : Patrimoine bâti : préserver, transformer ou détruire ? / Communautés et démocratie : la citoyenneté en question • **N° 14, juin 2006** : La nouvelle donne démographique mondiale / Financement de la protection sociale : quelles solutions ? / Les élites sous le feu des critiques • **N° 15, octobre 2006** : Le bâtiment en perspective • **N° 16, février 2007** : Les rouages de l'opinion / Les nouvelles politiques urbaines • **N° 17, juin 2007** : L'élan du secteur des services / L'art comme lien social • **N° 18, novembre 2007** : Logement : comment sortir de la crise ? / Le débat d'idées, facteur de progrès pour l'entreprise • **N° 19, février 2008** : Mondialisation : gagnants et perdants / Pouvoirs et contre-pouvoirs : à chacun ses armes • **N° 20, juin 2008** : Les ruptures entre générations / Une politique industrielle nationale est-elle encore nécessaire ? • **N° 21, novembre 2008** : Pays émergents et nouveaux équilibres internationaux / Éducation, politique, santé, génétique... : les multiples facettes de la sélection • **N° 22, mars 2009** : Quel nouvel ordre économique, social et financier après la crise ? • **N° 23, juillet 2009** : Changement climatique et développement durable • **N° 24, novembre 2009** : Les stratégies marketing de demain / Les normes comptables IFRS en question • **N° 25, février 2010** : Retraites : quelles réformes ? • **N° 26, juin 2010** : Le devenir des métropoles / L'éthique retrouvée ? • **N° 27, novembre 2010** : Le principe de précaution en accusation ? / Immobilier non résidentiel : redémarrage sur fond de dettes • **N° 28, février 2011** : L'Union européenne dans une mauvaise passe ? / Les nouvelles frontières du « low cost » • **N° 29, juin 2011** : Le bâtiment : regards, enjeux, défis • **N° 30, novembre 2011** : Les corps intermédiaires en perspective • **N° 31, janvier 2012** : Les débats de la décroissance / L'impact de l'image d'une profession • **Hors-série, mars 2012** : Sommet de l'immobilier et de la Construction • **N° 32, juin 2012** : Les paradoxes de la Russie / Besoins en logements : éléments d'une controverse • **N° 33, novembre 2012** : Radiographie des classes moyennes • **N° 34, mars 2013** : Les nouvelles formes de proximité / Mieux affecter l'épargne des Français • **Hors-série, juin 2013** : L'immobilier est-il un handicap pour la France ? • **N° 35, juin 2013** : Densifier la ville ? • **N° 36, novembre 2013** : Place aux jeunes ! • **N° 37, mars 2014** : Prix de l'énergie : où va-t-on ? / Les architectes français, mal-aimés des maîtres d'ouvrage publics ? • **N° 38, juillet 2014** : Criminalité économique : quelles parades ? • **N° 39, novembre 2014** : La France peut-elle se réformer ? • **N° 40, mars 2015** : Union européenne : les conditions de la croissance • **N° 41, juin 2015** : Maîtriser l'innovation technique • **N° 42, novembre 2015** : Les nouvelles limites du vivant • **N° 43, mars 2016** : Les promesses de l'eau • **N° 44, juin 2016** : Les chantiers du travail • **N° 45, novembre 2016** : Politique de la ville : réussites et échecs • **N° 46, mars 2017** : Politique de la ville : des pistes de progrès • **N° 47, juin 2017** : Les entrepreneurs • **N° 48, novembre 2017** : L'espace français éclaté • **N° 49, mars 2018** : Taxation de l'immobilier : risques et enjeux • **Hors-série, juin 2018** : Paritarisme : vers une indépendance financière ? • **N° 50, juillet 2018** : Entreprises : quels modèles demain ? • **N° 51, novembre 2018** : La transparence dans la vie économique • **N° 52, mars 2019** : Europe : quelles frontières ? • **N° 53, juillet 2019** : La dépendance : problèmes et perspectives • **N° 54, octobre 2019** : Intelligence artificielle • **N° 55, mars 2020** : Le retour du local • **N° 56, juin 2020** : Censure et autocensure • **N° 57, novembre 2020** : Foncier : fondamentaux et idées neuves • **N° 58, mars 2021** : Nouvelles guerres économiques • **N° 59, juin 2021** : Consommation : constances et mutations • **N° 60, novembre 2021** : De nouvelles géographies • **N° 61, mars 2022** : De la démocratie au XXI^e siècle • **N° 62, juin 2022** : Mesures de la pauvreté, mesures contre la pauvreté • **N° 63, novembre 2022** : Quelles qualités de ville ? • **N° 64, mars 2023** : Vers un monde décarboné ? • **N° 65, juin 2023** : Les outre-mer : unité et diversité • **N° 66, novembre 2023** : Le management : théories et pratiques • **N° 67, mars 2024** : Construire : quels besoins ? • **N° 68, juin 2024** : Les défis de l'enseignement



Sobres ?

- 3 **Avant-propos : Pour une sobriété constructive**
Olivier Salleron – Président de la Fédération Française du Bâtiment

Les nécessités de la sobriété

- 5 **Nécessités vitales et sobriété radicale**
– Henry David Thoreau
- 9 **Sobriété, modération et juste milieu**
– Olivier Battistini
- 13 **La sobriété heureuse dans la mystique chrétienne**
– Jérôme Cordelier
- 16 **De quoi la sobriété est-elle aujourd'hui le nom ?**
– Guénaëlle Gault
- 23 **Nature et sobriété**
– Dominique Bourg
- 26 **L'âge des puissances sobres**
– Emmanuel Hache
- 29 **La sobriété en Europe : de l'impasse morale au projet politique**
– Xavier Desjardins et David Djaïz

Ingéniosité de la sobriété

- 33 **Quand les consommateurs consomment durablement**
– Julie Madon
- 37 **Raisonner en analyse du cycle de vie**
– Bruno Peuportier
- 41 **Société de longévité, société de frugalité**
– Serge Guérin
- 44 **Les débats autour de la sobriété foncière**
– Laurent Rieutort
- 48 **Pour une sobriété systémique**
– Philippe Bihouix
- 51 **Mais comment planifier la sobriété ?**
– Philippe Estèbe
- 55 **Des matériaux plus frugaux pour des bâtiments plus sobres**
– Catherine Guerniou

